

TELUS CORPORATION
Rapport de gestion
Premier trimestre de 2026

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les termes *TELUS*, *la société*, *nous*, *notre*, *nos*, *nôtre* et *nous-mêmes* se rapportent à TELUS Corporation et, dans les cas où le contexte de la description narrative le permet ou l'exige, à ses filiales.

Le présent document contient des déclarations prospectives portant sur des événements attendus ainsi que sur notre performance financière et notre performance opérationnelle. Les déclarations prospectives incluent toutes les déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Elles comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant nos objectifs et nos stratégies aux fins de l'atteinte de ces objectifs, nos attentes concernant les tendances dans l'industrie des télécommunications (y compris la demande pour des données et la croissance continue du nombre d'abonnés), nos attentes quant à la croissance dans différents domaines de nos activités et à la nature, au calendrier et aux avantages de nos plans de monétisation d'actifs et de désendettement, ainsi que nos plans de financement (y compris nos cibles en matière de paiements de dividendes). Les mots *hypothèse*, *but*, *indication*, *objectif*, *perspective*, *stratégie*, *cible* et autres expressions semblables ou l'emploi de verbes tels que *avoir pour but*, *s'attendre à*, *croire*, *pouvoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *prévoir*, *viser à*, *chercher à*, *devoir* et *s'efforcer de* dénotent généralement des déclarations prospectives. Ces déclarations sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995.

Par leur nature, les déclarations prospectives sont assujetties à des risques et incertitudes intrinsèques et elles se fondent sur des hypothèses, incluant des hypothèses concernant la conjoncture économique future et les plans d'action. Ces hypothèses pourraient en fin de compte se révéler inexactes; en conséquence, nos résultats ou d'autres événements réels pourraient différer considérablement des attentes mentionnées, de façon expresse ou implicite, dans les déclarations prospectives.

Les risques et les hypothèses qui sous-tendent nos déclarations prospectives sont décrits plus en détail à la *rubrique 9, « Tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires »*, et à la *rubrique 10, « Risques et gestion des risques »*, de notre rapport de gestion annuel 2025. Ces descriptions sont intégrées par renvoi dans la présente mise en garde concernant les déclarations prospectives et ne visent pas à constituer une liste exhaustive des risques susceptibles d'avoir une incidence sur la société ni de nos hypothèses à cet égard.

Les risques et les incertitudes susceptibles de faire en sorte que la performance ou d'autres événements réels diffèrent considérablement des déclarations prospectives formulées dans le présent document et dans les autres documents déposés par TELUS comprennent, sans s'y limiter :

- **Questions de réglementation.** *Nous exerçons nos activités dans un certain nombre d'industries hautement réglementées et nous menons des affaires dans de nombreux territoires; par conséquent, nous sommes assujettis à une vaste gamme de lois et de règlements tant au pays qu'à l'étranger. Les politiques et les approches mises de l'avant par des représentants élus ou découlant de décisions réglementaires, d'examins ou d'autres activités gouvernementales pourraient avoir des répercussions stratégiques, opérationnelles ou financières (y compris sur nos produits d'exploitation et/ou nos flux de trésorerie disponibles).*

Les risques et incertitudes comprennent :

- les modifications éventuelles au régime de réglementation en vertu duquel nous exerçons nos activités ou l'issue des instances, des cas ou des enquêtes liés à son application, lesquels comprennent, sans s'y limiter, ce qui est décrit à la *rubrique 9.1, « Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des communications »*, du présent rapport de gestion;
- notre capacité à nous conformer aux règlements complexes et évolutifs visant les secteurs des soins de santé, des soins virtuels et des appareils médicaux dans les provinces et territoires où nous exerçons des activités, notamment à titre d'exploitant de cliniques de santé;
- notre capacité à nous conformer ou à faciliter la conformité de nos clients à de nombreux régimes juridiques complexes et parfois contradictoires, tant au pays qu'à l'étranger.
- **Environnement concurrentiel.** *La croissance et les activités des concurrents et l'intensification de la concurrence (tarifs, y compris les rabais et le regroupement de services), ainsi que la concurrence non traditionnelle, la technologie perturbatrice et la désintermédiation pourraient modifier la nature des marchés où nous livrons concurrence et se répercuter sur notre part de marché, ainsi que sur nos résultats financiers (y compris sur les produits d'exploitation et les flux de trésorerie disponibles). La diminution du nombre de nouveaux résidents permanents et temporaires au Canada pourrait entraîner une intensification des pressions concurrentielles. Différents domaines de nos activités, y compris TELUS Santé et TELUS Numérique, affrontent également une concurrence intense dans nos différents marchés concurrentiels.*
- **Technologie.** *L'adoption par les consommateurs de technologies différentes et les attentes changeantes des clients pourraient se répercuter sur nos flux de rentrées et nos taux de désabonnement.*

Les risques et incertitudes comprennent :

- les technologies perturbatrices, notamment les réseaux définis par logiciel dans le marché des affaires et l'IA, qui pourraient supplanter nos services de données existants ou donner lieu à une retarification de ces services ainsi que les solutions de technologie auto-installées;
- l'incapacité à innover, à maintenir nos avantages technologiques ou à répondre efficacement et en temps opportun à l'évolution de la technologie;
- le déploiement et l'évolution continue des technologies et systèmes à large bande mobiles de même que les avantages et les gains d'efficacité devant en découler;
- notre recours à des ententes de partage de réseau mobile, ce qui a facilité le déploiement de nos technologies mobiles;
- notre besoin prévu à long terme d'acquérir du spectre additionnel dans le cadre des futures enchères de spectre et auprès de tiers afin de répondre à la demande croissante pour des données, et notre capacité à utiliser le spectre que nous acquérons;
- le déploiement et l'exploitation de nouvelles technologies de réseau fixe à large bande à un coût raisonnable et la disponibilité des nouveaux produits et services lancés à l'aide de ces technologies de réseau ainsi que le succès remporté par ces nouveaux produits et services;

- notre déploiement d'outils d'autoapprentissage et d'automatisation, qui pourrait modifier notre façon d'interagir avec les clients.
- **Sécurité et protection des données.** *Notre capacité à prévenir, à déceler et à identifier les menaces et les vulnérabilités possibles dépend de l'efficacité de nos contrôles de sécurité à protéger nos infrastructures et notre environnement d'exploitation, ainsi que de notre rapidité à intervenir lorsque surviennent des attaques et à rétablir nos activités commerciales. Une attaque réelle pourrait nuire à l'exploitation de notre réseau, entraîner un accès non autorisé à des informations concernant nos clients, les membres de notre équipe ou nos activités ainsi qu'à des données confidentielles, ou encore donner lieu à l'interception, à la destruction, à l'utilisation ou à la dissémination non autorisées de telles informations et données. L'utilisation nécessaire de renseignements personnels sensibles par notre entreprise pourrait nous exposer au risque de non-conformité à une loi applicable dans un territoire ou compromettre la perception de notre marque.*
- **IA générative.** *L'IA générative nous expose à de nombreux risques, y compris les risques liés à la fiabilité opérationnelle, à l'utilisation responsable de l'IA, à la confidentialité des données et à la cybersécurité, le risque que notre utilisation de l'IA génère du contenu inexact ou inapproprié ou crée des perceptions négatives parmi les clients, le risque que nous ne soyons pas en mesure de développer et d'adopter efficacement des technologies d'IA et que nous n'arrivions pas à améliorer l'efficacité au moyen de notre utilisation de l'IA générative ou que l'utilisation de l'IA entraîne une réduction de la demande pour nos services, et le risque que la réglementation ait une incidence sur une mise en œuvre future de l'IA.*
- **Climat et environnement.** *Des catastrophes naturelles, des pandémies, des événements perturbateurs et les impacts des changements climatiques pourraient se répercuter sur nos activités, sur le degré de satisfaction de la clientèle et sur l'expérience des membres de l'équipe.*
L'atteinte de nos objectifs de carboneutralité et de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre (« GES ») dans le cadre de nos activités dépend de notre capacité à trouver, à acquérir et à mettre en œuvre des solutions qui permettent de réduire la consommation d'énergie et d'adopter des sources d'énergie plus propres, de notre capacité à identifier et à réaliser des investissements convenables dans les énergies renouvelables, y compris sous la forme d'accords d'achat d'énergie virtuels, et de notre capacité à continuer de réaliser des réductions importantes de notre consommation d'énergie en valeur absolue et des émissions de GES qui découlent de nos activités.

- **Performance opérationnelle, regroupements d'entreprises et dessaisissements, et privatisation de TELUS Numérique.** *Les investissements et acquisitions présentent des occasions d'accroître l'étendue de nos activités d'exploitation, mais pourraient nous exposer à de nouveaux risques. Il se pourrait que nous ne réussissions pas à nous positionner sur le marché, à accroître notre part de marché ou à intégrer les acquisitions au sein de nos activités dans les délais prévus, voire même du tout, et que nous ne tirions pas les avantages prévus des acquisitions, et les efforts déployés à des fins d'intégration pourraient détourner les ressources de nos autres priorités. Il n'existe aucune certitude que nous réaliserons une partie ou l'ensemble des bénéfices attendus de la privatisation de TELUS International (Cda) Inc. dans les délais prévus ou aux coûts attendus, que nous serons en mesure de favoriser des occasions de ventes croisées, ou que nos estimations et nos attentes liées à la conjoncture économique ou commerciale future et à l'incidence connexe sur la croissance et les différentes mesures financières s'avèreront exactes.*

Les risques liés à la performance opérationnelle comprennent :

- notre dépendance à l'égard des services infonuagiques fournis par des tiers auxquels nous avons recours pour offrir nos services de TI;
- les risques liés à l'économie ou à la politique ainsi que d'autres risques liés au commerce mondial (y compris les guerres et les autres événements géopolitiques).

Nous pourrions ne pas être en mesure d'offrir l'excellence du service à laquelle nos clients s'attendent ou de maintenir notre avantage concurrentiel dans ce domaine.

- **Nos systèmes et processus.** *Les activités d'innovation, d'entretien et de gestion au chapitre des systèmes et de la technologie pourraient se répercuter sur nos systèmes informatiques et sur la fiabilité de notre réseau, ainsi que sur nos charges d'exploitation.*

Les risques et incertitudes comprennent :

- notre capacité à maintenir notre service à la clientèle et à exploiter notre réseau en cas d'erreurs humaines ou de menaces liées aux interventions humaines, telles que les cyberattaques et les pannes d'équipement susceptibles d'entraîner des interruptions du réseau;
- les perturbations techniques et les bris d'infrastructures;
- les retards et l'augmentation des coûts, notamment ceux découlant de restrictions de la part des gouvernements ou de mesures commerciales;
- l'exhaustivité et l'efficacité des plans et des mesures de continuité des activités et de reprise après sinistre.

- **Notre équipe.** *La nature sans cesse changeante et le caractère hautement concurrentiel de nos marchés et de notre environnement d'exploitation conjugués à la mondialisation et à l'évolution du profil démographique de notre main-d'œuvre, de même que l'efficacité de nos programmes internes de formation, de perfectionnement, de relève et de santé et mieux-être, pourraient se répercuter sur notre capacité à attirer, à former et à retenir au sein de notre équipe des membres possédant les compétences requises pour répondre aux besoins changeants de nos clients ainsi qu'à l'évolution de nos activités. Les membres de l'équipe pourraient faire face à de plus grands défis en matière de santé mentale en lien avec les initiatives de changement importantes au sein de l'organisation, ce qui pourrait entraîner la perte de membres clés de l'équipe en raison d'une invalidité à court ou à long terme ou d'un départ. L'intégration des entreprises internationales acquises et les activités d'intégration parallèles pourraient avoir une incidence sur l'efficacité opérationnelle, la culture organisationnelle et l'engagement.*
 - **Fournisseurs.** *Notre société pourrait être touchée par les perturbations liées aux chaînes d'approvisionnement, de même que par le manque de résilience à l'égard d'événements d'envergure mondiale ou locaux. La dépendance envers un seul fournisseur en ce qui a trait à la fourniture de produits et de composants ainsi qu'à la prestation de services ou au soutien pourrait se répercuter sur notre capacité à répondre avec efficacité aux attentes croissantes et sans cesse changeantes des clients tout en maintenant la qualité du service. La capacité de nos fournisseurs à maintenir leurs gammes de produits et à offrir des services à l'égard de ces produits pourrait avoir une incidence sur la réussite de la mise à niveau et de l'évolution de la technologie que nous offrons.*
 - **Questions liées aux biens immobiliers.** *Les placements immobiliers sont exposés à des risques de financement possibles et à l'incertitude quant à la demande et aux taux d'occupation et de location futurs, particulièrement depuis la pandémie. Les projets d'aménagement immobilier futurs pourraient ne pas être achevés selon les délais ou le budget établis et pourraient ne pas susciter les engagements liés à des contrats de location prévus. Il se pourrait que nous soyons exposés à un risque de perte lié à nos placements si les plans d'affaires liés aux projets d'aménagement de notre coentreprise immobilière ne sont pas menés à bien.*
 - **Financement, dette et dividendes.** *Notre capacité à obtenir du financement aux prix les plus avantageux pourrait être touchée par les conditions générales du marché ainsi que par l'évolution des évaluations sur les marchés des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres relativement à notre capacité à générer des flux de trésorerie futurs suffisants pour assurer le service de notre dette. Notre incapacité à mener à bien les initiatives de désendettement prévues ou à concrétiser les bénéfices attendus de ces initiatives pourrait faire augmenter notre coût du capital. Notre intention actuelle de payer des dividendes à nos actionnaires pourrait limiter notre capacité à investir dans nos activités afin de prendre en charge notre croissance future.*
- Les risques et incertitudes comprennent :
- notre capacité à utiliser des capitaux propres à titre de contrepartie dans le cadre d'acquisitions d'entreprises est influencée par les évaluations boursières des actions ordinaires de TELUS;
 - les niveaux des dépenses d'investissement et les décaissements possibles aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre d'enchères ou de l'achat de ces licences auprès de tiers ont une incidence sur les facteurs suivants et sont touchés par ces facteurs : nos initiatives liées aux services à large bande; notre déploiement continu de plus récentes technologies mobiles; les investissements dans la technologie de réseau qui sont nécessaires pour assurer la conformité aux lois et règlements visant la sécurité des cybersystèmes, y compris les interdictions d'utiliser les produits et services de certains fournisseurs; les investissements dans la résilience et la fiabilité du réseau; l'attribution de ressources pour les acquisitions et les futures enchères de spectre que doit tenir Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE »). Si nous n'atteignons pas nos objectifs au chapitre des résultats d'exploitation et des résultats financiers ou que des modifications sont apportées à notre contexte réglementaire, cela pourrait influencer sur les niveaux de nos dépenses d'investissement;
 - des flux de trésorerie disponibles inférieurs aux prévisions pourraient réduire notre capacité à investir dans les activités, à réduire notre levier financier ou à fournir un rendement du capital investi à nos actionnaires. Les décisions concernant les dividendes trimestriels sont prises par notre conseil d'administration en fonction de notre situation financière et de nos perspectives. Des actions ordinaires peuvent être rachetées en vertu de notre offre de rachat dans le cours normal des activités au moment souhaité et si nous estimons que cela représente une bonne occasion, compte tenu de notre situation financière et de nos perspectives, ainsi que du cours de nos actions ordinaires. Il n'existe aucune certitude que nous reprendrons les hausses dans le cadre de notre programme de croissance du dividende ni que notre offre de rachat dans le cours normal des activités sera maintenue, qu'elle demeurera inchangée, ou qu'elle aura pris fin.
 - **Questions fiscales.** *La complexité des lois et règlements fiscaux au pays et à l'étranger et des obligations d'information qui s'appliquent à TELUS et à nos filiales en exploitation à l'échelle internationale pourrait se répercuter sur nos résultats financiers. Les acquisitions et l'expansion de nos activités à l'international accroissent notre exposition à divers régimes fiscaux.*
 - **L'économie.** *L'évolution de la conjoncture économique à l'échelle mondiale, y compris une possible récession et des attentes fluctuantes concernant l'inflation, de même que l'efficacité avec laquelle nous surveillons et modifions nos hypothèses en matière de croissance et nos plans d'urgence, pourraient se répercuter sur l'atteinte des objectifs de la société, sur nos résultats financiers (y compris les flux de trésorerie disponibles) et sur nos régimes de retraite à prestations définies. Les incertitudes géopolitiques et les changements dans les politiques et les accords commerciaux, y compris l'imposition de droits de douane ou de restrictions commerciales, pourraient faire augmenter nos coûts, perturber nos chaînes d'approvisionnement ou avoir une incidence défavorable sur nos activités et nos résultats financiers. Ces facteurs présentent un risque de récession et pourraient amener les clients à réduire ou à reporter leurs dépenses discrétionnaires, ce qui se répercuterait sur les achats de nouveaux services ou sur les volumes d'utilisation, et à envisager le remplacement de ces services par des solutions à plus faible prix.*

- **Les litiges et les questions d'ordre juridique.** *La complexité des lois et règlements et la conformité à ces lois et règlements, de même que nos engagements et nos attentes, pourraient se répercuter sur notre situation financière et notre réputation.*

Les risques comprennent :

- notre capacité à bien assurer notre défense dans le cadre des réclamations actuelles et possibles, ou notre capacité à négocier et à exercer des droits en matière d'indemnités ou d'autres protections relativement à ces réclamations;
- le caractère complexe que revêt la conformité aux lois au pays et à l'étranger, y compris le respect des lois sur la concurrence, des lois anticorruption et des lois concernant les pratiques de corruption à l'étranger.

D'autres risques et incertitudes dont nous n'avons actuellement pas connaissance ou que nous considérons comme non significatifs à l'heure actuelle pourraient également avoir une incidence défavorable significative sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation. Sauf indication contraire dans le présent document, les déclarations prospectives formulées dans ce document ne reflètent pas l'incidence éventuelle d'éléments non récurrents ou exceptionnels ni des fusions, acquisitions, cessions ou autres regroupements d'entreprises ou transactions qui pourraient être annoncés ou qui pourraient survenir après la date du présent document.

Les lecteurs sont mis en garde de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Les déclarations prospectives formulées dans le présent document décrivent nos attentes; elles se fondent sur nos hypothèses à la date du présent document et elles pourraient être modifiées après cette date. Nous n'avons pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives sauf dans les cas exigés par la loi.

Toutes les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion sont assujetties à la présente mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Rapport de gestion

Le 8 mai 2026

Table des matières

Rubrique	Page	Description
1. Introduction	7	1.1 Préparation du rapport de gestion
	7	1.2 L'environnement au sein duquel nous exerçons nos activités
	9	1.3 Faits saillants – données consolidées
2. Activités principales et stratégie	13	
3. Priorités de la société pour 2026	13	
4. Capacités	16	4.1 Principaux marchés et concurrents
	16	4.2 Ressources opérationnelles
	17	4.3 Situation de trésorerie et sources de financement
	19	4.4 Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière et limitation de l'étendue de la conception
5. Analyse des résultats d'exploitation	19	5.1 Généralités
	20	5.2 Sommaire des résultats trimestriels consolidés et tendances
	21	5.3 Résultats d'exploitation consolidés
	24	5.4 Secteur Solutions technologiques de TELUS
	30	5.5 Secteur TELUS Santé
	32	5.6 Secteur TELUS Expérience numérique
6. Évolution de la situation financière	35	
7. Situation de trésorerie et sources de financement	36	7.1 Aperçu
	37	7.2 Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation
	37	7.3 Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement
	39	7.4 Flux de trésorerie affectés aux activités de financement
	40	7.5 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement
	42	7.6 Facilités de crédit
	43	7.7 Emprunts à court terme
	43	7.8 Notations
	43	7.9 Instruments financiers et passifs éventuels
	44	7.10 Information sur les actions en circulation
	44	7.11 Transactions entre parties liées

Rubrique	Page	Description
8. Questions comptables	44	8.1 Estimations comptables critiques et jugements
	45	8.2 Faits nouveaux concernant les méthodes comptables
9. Mise à jour des tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires	45	9.1 Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des communications
10. Risques et gestion des risques	49	
11. Définitions et rapprochements	49	11.1 Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées
	55	11.2 Indicateurs opérationnels

© TELUS Corporation, 2026. Tous droits réservés. Les mentions ^{MC} ou ^{MD} désignent les marques de commerce appartenant à TELUS Corporation ou à ses filiales utilisées sous licence. Toutes les autres marques appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

1. Introduction

Les déclarations prospectives présentées dans la présente rubrique, y compris, notamment, les estimations concernant la croissance de l'économie, l'inflation, les taux de chômage, le nombre de mises en chantier d'habitations et l'immigration, sont assujetties à la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du présent rapport de gestion.

1.1 Préparation du rapport de gestion

Les rubriques qui suivent présentent une analyse de notre situation financière et de notre performance financière consolidées pour le trimestre clos le 31 mars 2026, qui doit être lue conjointement avec nos états financiers consolidés intermédiaires résumés au 31 mars 2026, à savoir les états du résultat net et du résultat global, les états de la situation financière, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie ainsi que les notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés intermédiaires »). Les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») que nous utilisons sont les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « Normes IFRS de comptabilité »), ainsi que les PCGR du Canada. L'utilisation du terme Normes IFRS de comptabilité dans le présent rapport de gestion fait référence à ces normes. Dans notre analyse, nous utilisons également certaines mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières présentées pour évaluer notre performance, pour surveiller le respect des clauses restrictives de nos conventions d'emprunt et pour gérer notre structure du capital. Toutes ces mesures sont définies clairement et, s'il y a lieu, font l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables, conformément au Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières, à la *rubrique 11.1*. Sauf indication contraire, tous les montants en devises sont présentés en dollars canadiens.

Des renseignements supplémentaires concernant la société, y compris notre notice annuelle et d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières ou d'autorités de réglementation semblables au Canada, sont disponibles sur le site SEDAR+ ([sedarplus.com](https://www.sedarplus.com)). L'information que nous déposons auprès de la Securities and Exchange Commission aux États-Unis, ou que nous lui fournissons, y compris notre formulaire 40-F, est disponible sur le site EDGAR ([sec.gov](https://www.sec.gov)).

Nos contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, pour que des décisions appropriées concernant les informations à fournir au public puissent être prises. Le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés intermédiaires ont été revus par notre comité d'audit, et notre conseil d'administration (le « conseil ») a autorisé leur publication le 8 mai 2026.

Sauf indication contraire, les résultats du premier trimestre de 2026 (période de trois mois close le 31 mars 2026) présentés dans le présent rapport de gestion sont comparés aux résultats du premier trimestre de 2025 (période de trois mois close le 31 mars 2025).

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026, nous retraitions de façon rétrospective notre information sectorielle afin de refléter notre nouvelle structure de présentation de l'information financière à la suite de la privatisation, en octobre 2025, de TELUS Numérique et du réalignement opérationnel connexe effectué après la privatisation. Cette structure de présentation de l'information financière sera également appliquée de façon prospective. Les activités captives d'impartition des processus d'affaires, qui faisaient auparavant partie de TELUS Expérience numérique et qui assuraient la prestation des services aux secteurs Solutions technologiques de TELUS et TELUS Santé, ont été réalignées et intégrées sur le plan opérationnel au sein de Solutions technologiques de TELUS et de TELUS Santé. Se reporter à la *rubrique 5.1*, « *Généralités* », pour de plus amples renseignements.

1.2 L'environnement au sein duquel nous exerçons nos activités

Pour mieux apprécier notre réussite et les défis auxquels nous faisons face, il est essentiel de considérer l'environnement au sein duquel nous exerçons nos activités, y compris les conditions économiques d'ordre plus général qui touchent TELUS et nos clients, ainsi que la nature concurrentielle de nos activités commerciales.

Secteur Solutions technologiques de TELUS (« TTech »)

Au sein du secteur TTech, nous misons sur nos technologies de pointe et notre vocation sociale pour engendrer des retombées remarquables sur le plan humain. Notre priorité de longue date Les clients d'abord continue de donner l'impulsion à chaque facette de nos activités, dans toute notre gamme de solutions différenciées, qui englobent les services mobiles, les services de voix et de données, les services IP, de télévision, de divertissement, de vidéo, ainsi que de sécurité et de domotique offerts sur nos réseaux fiables, en pleine expansion et primés. Notre mise en œuvre de l'analytique des données et de l'intelligence artificielle (« IA ») pour rehausser nos services a renforcé notre position de chef de file en matière d'excellence du service à la clientèle et de fidélisation des clients et démontre notre détermination à offrir aux Canadiens un accès à des technologies supérieures qui nous relie tous aux gens, aux ressources et à l'information qui comptent le plus. En outre, nous mettons en œuvre des solutions technologiques novatrices qui contribuent à approvisionner le monde en nourriture et mettent les données au service des clients qui exercent leurs activités dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et des biens de consommation. Cette collaboration efficace et efficace nous permet d'assurer la qualité et la salubrité des aliments et des biens de consommation.

Secteur TELUS Santé (« TELUS Santé »)

TELUS Santé exerce ses activités en se plaçant à l'avant-garde de l'innovation dans le domaine des soins de santé modernes, grâce à des technologies qui transforment fondamentalement la manière dont les gens peuvent accéder aux services de santé et les recevoir. Nous nous tenons au croisement critique de l'innovation numérique et des soins humains, alliant des cadres traditionnels de prestation de soins de santé avec des plateformes virtuelles axées sur le bien-être afin de soutenir la santé mentale, physique et financière des organisations et des personnes partout dans le monde. En tant que chef de file mondial des technologies, nous outillons et connectons entre eux tous les participants de l'écosystème de santé, depuis les professionnels de la santé, les payeurs et les employeurs, jusqu'aux patients et aux autres personnes. Nous atteignons notre objectif de permettre aux gens de vivre plus sainement en nous assurant que les renseignements sur la santé et les services de soutien leur sont facilement accessibles, et ce, en exploitant des technologies évoluées et des informations fondées sur les données. Dans le cadre de notre approche globale, nous intégrons les soins primaires et préventifs à un soutien continu axé sur le mieux-être. En révolutionnant la prestation des soins de santé et en favorisant le bien-être, nous améliorons les résultats en matière de santé et nous aidons les consommateurs, les patients, les professionnels de la santé, les employeurs et les employés à prospérer dans le monde numérique d'aujourd'hui.

Secteur TELUS Expérience numérique (« TELUS Numérique »)

Nous nous consacrons à la prestation de services pour accompagner la clientèle de nos clients dans leur parcours de bout en bout depuis l'acquisition de clients jusqu'aux applis et aux sites Web, en passant par l'expérience client et le soutien, tout cela appuyé sur les fondations de l'IA et des données. Chaque jour, nous aidons nos clients à « offrir des expériences plus intelligentes quand ça compte » à leur clientèle. Notre portefeuille de capacités intégrées s'articule autour de quatre lignes de service principales, soit solutions numériques, solutions d'IA et de données, solutions en matière de confiance et de sécurité, et gestion de l'expérience client. Toutes nos lignes de service évoluent rapidement sous l'impulsion de la technologie et de l'innovation, et elles sont en grande partie façonnées par l'IA générative. Nous sommes en mesure de procurer une valeur significative à nos clients en combinant nos capacités en une offre intégrée, par exemple en amenant nos capacités numériques dans notre environnement de gestion de l'expérience client, ce qui les fait bénéficier de solutions d'automatisation et d'optimisation de calibre mondial. La relation de TELUS Numérique avec les autres secteurs à présenter de TELUS constitue un avantage primordial puisqu'elle nous permet de travailler en partenariat dans un environnement de laboratoire vivant afin de tester et d'adapter des solutions novatrices et différenciées que nous déployons ensuite auprès de notre clientèle externe.

Estimations concernant l'économie

Nos estimations concernant notre environnement économique et opérationnel, y compris la croissance de l'économie, l'inflation, les taux de chômage, le nombre de mises en chantier d'habitations et l'immigration, constituent des données importantes à inclure dans les hypothèses sur lesquelles nous nous basons pour établir nos objectifs. La mesure dans laquelle ces estimations nous toucheront et le moment auquel les répercussions se feront sentir dépendent des résultats futurs réels enregistrés par des secteurs précis de l'économie canadienne.

	Croissance de l'économie (points de pourcentage)		Inflation (points de pourcentage)		Chômage (points de pourcentage)			Mises en chantier d'habitations (en milliers d'unités)			Immigration (en milliers)					
	Taux de croissance estimé du produit intérieur brut (PIB)	Notre estimation du taux de croissance du PIB ¹	Taux d'inflation annuel estimé	Notre estimation du taux d'inflation annuel ¹	Taux de chômage		Notre estimation du taux de chômage annuel ¹	Nombre annuel désaisonnalisé des mises en chantier d'habitations ²	Notre estimation du nombre annuel de mises en chantier d'habitations sur une base non ajustée ¹	Nombre global d'admissions de résidents permanents et temporaires prévues ³						
	2026	2026	2026	2026	Pour le mois de	2026				Pour le mois de	2026	2026	2027	2028		
					Mars 2026 ⁴	Mars 2025 ⁴		Mars 2026	Mars 2025							
Canada	1,2 ⁵	1,2	2,3 ⁵	2,6	6,7	6,7	6,6	236	214	242	765	750	750			
C.-B.	1,3 ⁶	1,2	2,1 ⁶	2,5	6,7	6,1	6,2	31	31	43	s.o.	s.o.	s.o.			
Alberta	1,8 ⁶	2,3	2,1 ⁶	2,6	6,5	7,1	6,6	41	53	49	s.o.	s.o.	s.o.			
Ontario	1,0 ⁶	0,8	2,1 ⁶	2,5	7,6	7,5	7,5	53	39	63	s.o.	s.o.	s.o.			
Québec	1,1 ⁶	0,8	2,3 ⁶	2,8	5,4	5,7	5,4	84	58	57	s.o.	s.o.	s.o.			

Taux de change moyens annuels ^{1, 7}	
2026	
\$ CA:\$ US	1,37 \$ CA:1,00 \$ US
\$ US:€	1,19 \$ US:1,00 €

s.o. – sans objet

1 Les hypothèses sont présentées au 17 avril 2026 et sont basées sur une combinaison d'estimations formulées par des banques canadiennes et d'autres sources.

2 Source : Statistique Canada. Tableau 34-10-0158-01; Société canadienne d'hypothèques et de logement, logements mis en chantier, toutes les régions, pour le Canada et les provinces, désaisonnalisé au taux annuel, mensuel (x 1 000).

3 Source : canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/mandat/initiatives-ministerielles/niveaux/reenseignements-supplementaires-niveaux-immigration-2026-2028.html, 15 novembre 2025. Auparavant, soit le 24 octobre 2024, les admissions totales planifiées de résidents permanents et de résidents temporaires pour 2025, 2026 et 2027 se chiffraient à 1 069 000, à 897 000 et à 909 000, respectivement; canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/avis/reenseignements-supplementaires-niveaux-immigration-2025-2027.html.

4 Source : Enquête sur la population active publiée par Statistique Canada en mars 2026 et en mars 2025, respectivement.

5 Source : Rapport sur la politique monétaire d'avril 2026 publié par la Banque du Canada.

6 Source : ministère des Finances de la Colombie-Britannique, Budget and Fiscal Plan, 2026/27 – 2028/29, 17 février 2026; Conseil du Trésor et ministère des Finances de l'Alberta, Fiscal Plan 2026-29, 26 février 2026; ministère des Finances de l'Ontario, Budget de l'Ontario 2026 : Un plan pour protéger l'Ontario, 26 mars 2026; et ministère des Finances du Québec, Budget 2026-2027, 18 mars 2026, respectivement.

7 Taux de change moyens annuels pour 2025 de 1,40 \$ CA:1,00 \$ US et de 1,13 \$ US:1,00 €.

1.3 Faits saillants – données consolidées

Changements au sein de la direction

Le 8 mai 2026, nous avons annoncé le départ à la retraite de Doug French, chef des finances, le 30 juin 2026, après un mandat de 30 ans. À l'issue d'un processus de planification de la relève complet, Gopi Chande a été nommée cheffe des finances avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2026.

Dette à long terme

Le 16 janvier 2026, nous avons conclu le remboursement par anticipation de la totalité de nos billets à 3,75 % de série CV en circulation d'un montant de 600 millions de dollars arrivant à échéance le 10 mars 2026. Le remboursement par anticipation a été financé au

moyen du produit de notre placement de billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe de décembre 2025 décrit dans notre rapport de gestion annuel 2025.

Le 8 mai 2026, nous avons effectué un remboursement par anticipation partiel de 500 millions de dollars du montant en capital total des billets à 2,75 % de série CZ en circulation arrivant à échéance le 8 juillet 2026, pour lesquels le montant en capital total impayé s'élève à 800 millions de dollars. Le remboursement par anticipation partiel a également été financé au moyen du produit de notre placement de billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe de décembre 2025 décrit dans notre rapport de gestion annuel 2025.

Faits saillants – données consolidées

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars, sauf les notes et sauf indication contraire)	2026	2025	Variation
États consolidés du résultat net			
Produits tirés des services	4 484	4 443	1 %
Produits tirés de l'équipement	505	575	(12) %
Autres produits	24	39	(38) %
Produits d'exploitation et autres produits	5 013	5 057	(1) %
Bénéfice d'exploitation ¹	534	752	(29) %
Bénéfice avant impôt	199	408	(51) %
Bénéfice net	144	301	(52) %
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	136	321	(58) %
Bénéfice net ajusté ²	356	388	(8) %
Bénéfice par action (BPA) (en dollars)			
BPA de base	0,09	0,21	(57) %
BPA de base ajusté ²	0,23	0,26	(12) %
BPA dilué	0,09	0,21	(57) %
Dividendes déclarés par action ordinaire ³ (en dollars)	0,4184	0,4023	4 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, de base (en millions)	1 561	1 514	3 %

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars, sauf les notes et sauf indication contraire)	2026	2025	Variation
Tableaux consolidés des flux de trésorerie			
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 050	1 077	(3) %
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(1 144)	(602)	90 %
Acquisitions	—	(11)	(100) %
Dépenses d'investissement ⁴	(651)	(587)	11 %
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(1 225)	(330)	n.s.
Autres faits saillants			
Nombre de connexions d'abonnés aux services de télécommunications ⁵ (en milliers)	17 722	16 729	6 %
Nombre de personnes couvertes par les services de soins de santé ⁶ (en millions)	169,6	76,5	n.s.
Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements ² (BAIIA)	1 522	1 744	(13) %
Marge du BAIIA ² (en %)	30,4	34,5	(4,1) pts
Coûts de restructuration et autres coûts	315	97	n.s.
BAIIA ajusté ²	1 837	1 841	— %
Marge du BAIIA ajusté ² (en %)	36,6	36,4	0,2 pt
Flux de trésorerie disponibles ²	583	488	19 %
Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts ² (fois)	3,5	3,9	(0,4)

Abréviations utilisées dans le rapport de gestion : n.s. – non significatif; pts – points de pourcentage.

- Se reporter à la *note 2b*) des états financiers consolidés intermédiaires pour connaître l'incidence liée à IFRS 18, qui entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027 et qui fournira une nouvelle définition des produits et des charges devant être classés dans le bénéfice d'exploitation.
- Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées. Se reporter à la *rubrique 11.1*, « *Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées* ».
- En décembre 2025, nous avons annoncé que nous allons suspendre notre programme de croissance du dividende tout en continuant de verser un dividende trimestriel au montant le plus récent, soit 0,4184 \$ par action.
- Les dépenses d'investissement comprennent les actifs acquis, à l'exception des actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location, relativement auxquels aucun paiement n'a encore été effectué; par conséquent, les dépenses d'investissement diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre, présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires. Se reporter à la *note 31* des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.
- Le total du nombre d'abonnés des téléphones mobiles, d'abonnés des appareils connectés et d'abonnés aux services Internet qui sont actifs à la fin des périodes respectives, calculé à l'aide d'informations tirées du système de facturation et d'autres systèmes sources. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026, sur une base rétrospective au 1^{er} janvier 2025, nous avons révisé notre présentation de l'information relative au nombre d'abonnés pour appliquer une approche centrée sur l'intensité des produits à l'égard de notre cadre de regroupement des services de base pour la mobilité et Internet et ainsi, nous ne présenterons plus le nombre d'abonnés aux services de télévision, d'abonnés aux services de sécurité et de domotique, et d'abonnés aux services de voix résidentiels. Ce changement a pour effet de concentrer la présentation d'information sur notre cadre de regroupement des services de base et nous permet de mieux servir nos clients tout en appuyant la migration des produits et services patrimoniaux vers les solutions intégrées en matière de diffusion IP, de connectivité axée sur la mobilité et de maison intelligente. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026, nous avons apporté certains ajustements au nombre d'abonnés sur une base prospective, réduisant le nombre d'abonnés des téléphones mobiles (18 000) et des appareils connectés (78 000) ainsi que le nombre d'abonnés aux services Internet (30 000). Se reporter à la *rubrique 5.4* pour de plus amples renseignements.
- Au cours du deuxième trimestre de 2025, nous avons ajouté 79,3 millions de personnes couvertes par les services de soins de santé grâce à l'acquisition de Workplace Options^{MC} et à une modification prospective de la définition des personnes couvertes par les services de soins de santé pour y inclure les clients qui ont recours indirectement aux services de TELUS Santé.

Faits saillants de l'exploitation

- Les **produits d'exploitation et autres produits consolidés ont diminué** de 44 millions de dollars au premier trimestre de 2026.

Les produits tirés des services ont augmenté de 41 millions de dollars au premier trimestre de 2026, ce qui reflète i) la croissance des produits tirés des services de TELUS Santé, reflétant les acquisitions d'entreprises et la croissance des solutions pour les payeurs et les professionnels de la santé; ii) la croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles, aux services Internet résidentiels, aux services de sécurité et de domotique et aux services de télévision; et iii) la hausse des produits tirés des services Internet résidentiels par abonné. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par i) la décélération de la baisse des produits mensuels moyens par abonné (« PMMA ») des téléphones mobiles; ii) la baisse des produits externes de TELUS Numérique attribuable au raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain; iii) la baisse des produits tirés des services de données interentreprises; iv) la diminution des produits tirés des services liés à l'agriculture et aux biens de consommation tenant au dessaisissement prévu d'actifs secondaires; et v) la baisse des produits tirés des services de voix fixes patrimoniaux découlant du remplacement de la technologie.

Les produits tirés de l'équipement ont diminué de 70 millions de dollars au premier trimestre de 2026. Cette diminution est attribuable à la baisse des produits tirés de l'équipement mobile découlant d'une réduction des volumes contractuels et à la baisse des ventes d'équipement fixe. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'incidence de la proportion de téléphones intelligents à valeur plus élevée vendus.

Les autres produits ont diminué de 15 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en raison essentiellement du caractère non récurrent des profits nets liés au dessaisissement prévu d'actifs secondaires au cours de la période comparative et de la baisse des profits liés à des projets immobiliers, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des reprises nettes de provisions liées à des regroupements d'entreprises.

Pour de plus amples renseignements sur les produits d'exploitation et autres produits, se reporter à la *rubrique 5.4*, « Secteur Solutions technologiques de TELUS », à la *rubrique 5.5*, « Secteur TELUS Santé » et à la *rubrique 5.6*, « Secteur TELUS Expérience numérique ».

- Le **bénéfice d'exploitation** a diminué de 218 millions de dollars au premier trimestre de 2026. (Se reporter à la *rubrique 5.3*, « Résultats d'exploitation consolidés », pour de plus amples renseignements.)

Le BAIIA a diminué de 222 millions de dollars au premier trimestre de 2026. Outre les facteurs dont il est fait mention au paragraphe suivant, le BAIIA reflète les variations nettes des coûts de restructuration et autres coûts au cours du trimestre. Les coûts de restructuration et autres coûts ont augmenté de 218 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en raison des programmes d'efficacité et d'efficacité au chapitre des coûts, ainsi que des coûts liés à la privatisation de TELUS Numérique.

Le BAIIA ajusté consolidé a diminué de 4 millions de dollars au premier trimestre de 2026, ce qui reflète les résultats variés au sein de nos secteurs à présenter. Le BAIIA ajusté du **secteur TTech** est demeuré relativement inchangé au premier trimestre de 2026 en raison i) de la baisse des autres produits; ii) de la décélération de la baisse des PMMA des téléphones mobiles; iii) de la diminution des services patrimoniaux attribuable au remplacement de la technologie; iv) de la baisse des marges liées à l'équipement mobile; v) de la baisse des marges relatives aux solutions liées à l'agriculture et aux biens de consommation tenant au dessaisissement prévu d'actifs secondaires; vi) de la baisse des produits tirés des services de données interentreprises; et vii) de l'augmentation des coûts des licences basées sur l'abonnement et de l'utilisation des services fondés sur l'infonuagique. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par i) la croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles, aux services Internet résidentiels, aux services de sécurité et de domotique, et aux services de télévision; ii) les efforts de réduction des coûts, y compris les réductions de la main-d'œuvre, les synergies générées grâce à la privatisation de TELUS Numérique, ainsi que les réductions des frais de marketing et des frais administratifs; iii) la baisse des créances douteuses; et iv) la hausse des produits tirés des services Internet résidentiels par abonné. **TELUS Santé** a comptabilisé une augmentation de 11 % du BAIIA ajusté au premier trimestre de 2026, ce qui reflète la croissance des produits, ainsi que la réalisation continue de synergies découlant de l'intégration d'acquisitions. Le BAIIA ajusté de **TELUS Numérique** a augmenté de 2 % au premier trimestre de 2026, et la marge du BAIIA ajusté a augmenté de 0,2 point de pourcentage au premier trimestre de 2026. (Se reporter à la *rubrique 5.3*, « Résultats d'exploitation consolidés », pour de plus amples renseignements.)

- Le **bénéfice avant impôt** a diminué de 209 millions de dollars au premier trimestre de 2026, reflétant la baisse nette du bénéfice d'exploitation et la baisse des coûts de financement. (Se reporter à « Coûts de financement », à la *rubrique 5.3*.)

- La charge d'**impôt sur le résultat** a diminué de 52 millions de dollars au premier trimestre de 2026. Le taux d'imposition effectif a augmenté, passant de 26,2 % à 27,6 % au premier trimestre de 2026, en raison principalement de la proportion accrue du bénéfice gagné dans les territoires ayant des taux d'imposition prévus par la loi plus élevés.
- Le **bénéfice net attribuable aux actions ordinaires** a diminué de 185 millions de dollars au premier trimestre de 2026, ce qui reflète l'incidence nette après impôt de la baisse du bénéfice d'exploitation et de la baisse des coûts de financement.

Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte de l'incidence des coûts de restructuration et autres coûts, des ajustements liés à l'impôt sur le résultat et des pertes de valeur liées à la restructuration d'immobilisations corporelles découlant de la rationalisation de biens immobiliers. Le bénéfice net ajusté a diminué de 32 millions de dollars au premier trimestre de 2026.

- Le **BPA de base** a diminué de 0,12 \$ au premier trimestre de 2026, ce qui reflète l'incidence nette après impôt de la baisse du bénéfice d'exploitation et de la baisse des coûts de financement, de même que l'incidence de la hausse du nombre d'actions ordinaires en circulation.

Le BPA de base ajusté exclut l'incidence des coûts de restructuration et autres coûts, des ajustements liés à l'impôt sur le résultat et des pertes de valeur liées à la restructuration d'immobilisations corporelles découlant de la rationalisation de biens immobiliers. Le BPA de base ajusté a diminué de 0,03 \$ au premier trimestre de 2026.

- Les **dividendes déclarés par action ordinaire** se sont établis à 0,4184 \$ au premier trimestre de 2026, comparativement à des dividendes déclarés par action de 0,4023 \$ au premier trimestre de 2025. Le 7 mai 2026, le conseil a déclaré un dividende pour le deuxième trimestre de 0,4184 \$ par action sur nos actions ordinaires émises et en circulation, payable le 2 juillet 2026 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 juin 2026, puisque nous avons suspendu notre programme de croissance du dividende. En comparaison, un dividende trimestriel de 0,4163 \$ par action a été déclaré à l'exercice précédent (se reporter à la *rubrique 4.3*, « *Situation de trésorerie et sources de financement* »).

- Au cours de la période de 12 mois close le 31 mars 2026, le total du nombre de **connexions d'abonnés aux services de télécommunications** a augmenté de 993 000, ou 6 %. Cette augmentation reflète une croissance de 2 % du nombre d'abonnés des téléphones mobiles, une croissance de 21 % du nombre d'abonnés des appareils connectés et une croissance de 5 % du nombre d'abonnés aux services Internet (compte non tenu, dans chaque cas, des ajustements du nombre d'abonnés au premier trimestre de 2026). (Se reporter à la *rubrique 5.4*, « *Secteur Solutions technologiques de TELUS* », pour de plus amples renseignements.)

Faits saillants – situation de trésorerie et sources de financement

- Les **flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation** ont diminué de 27 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en raison essentiellement i) de la baisse du BAIIA; et ii) de l'augmentation des intérêts payés. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par i) la diminution de l'impôt sur le résultat payé, déduction faite des économies reçues; et ii) l'augmentation des intérêts reçus. (Se reporter à la *rubrique 7.2*, « *Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation* ».)
- Les **flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement** ont augmenté de 542 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en raison principalement des paiements en trésorerie au titre des licences de spectre dans la bande de fréquence de 3 800 MHz, ainsi que de la hausse des paiements en trésorerie au titre des immobilisations. (Se reporter à la *rubrique 7.3*, « *Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement* ».)
- Les **flux de trésorerie affectés aux activités de financement** ont augmenté de 895 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en raison de la hausse des montants prélevés en vertu d'une fiducie de titrisation sans lien de dépendance au premier trimestre de 2025. En outre, nous avons procédé à un moins grand nombre d'émissions de titres de créance à long terme et à un plus grand nombre de remboursements par anticipation et à l'échéance de titres de créance à long terme au premier trimestre de 2026. [Se reporter à la *rubrique 7.4*, « *Flux de trésorerie affectés aux activités de financement* ».]

- Le ratio de la **dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** au 31 mars 2026 était de 3,5 fois, soit une baisse par rapport à 3,9 fois au 31 mars 2025. La baisse est en grande partie attribuable à l'incidence de la diminution des niveaux de la dette nette, en raison essentiellement du crédit lié aux capitaux propres à l'égard des billets subordonnés de rang inférieur et des titres de capitaux propres émis par notre filiale Terrion^{MC} à un détenteur de participations ne donnant pas le contrôle, facteurs partiellement contrebalancés par les enchères de spectre et les acquisitions d'entreprises. Les niveaux de la dette nette étaient déjà élevés au cours de la période considérée et des périodes comparatives en raison de nos acquisitions de spectre et de nos acquisitions d'entreprises. Au 31 mars 2026, l'acquisition de licences de spectre et les acquisitions d'entreprises avaient donné lieu à des augmentations du ratio d'environ 0,6 et d'environ 0,1, respectivement, tandis que le crédit lié aux capitaux propres à l'égard des billets subordonnés de rang inférieur et les titres de capitaux propres émis par notre filiale Terrion à un détenteur de participations ne donnant pas le contrôle avaient donné lieu à des diminutions du ratio de 0,5 et d'environ 0,2, respectivement. (Se reporter à la rubrique 4.3, « Situation de trésorerie et sources de financement », et à la rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».)
- Les **flux de trésorerie disponibles** ont augmenté de 95 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en raison principalement d'une diminution du montant net de l'impôt sur le résultat payé, lequel comprenait un impôt sur le résultat additionnel lié à l'émission de titres de capitaux propres d'une filiale. Ce facteur a été partiellement contrebalancé par une hausse des dépenses d'investissement. Il n'existe aucune définition pour les flux de trésorerie disponibles alignée sur l'industrie.

2. Activités principales et stratégie

Nos activités principales et nos impératifs stratégiques sont décrits dans notre rapport de gestion annuel 2025.

3. Priorités de la société pour 2026

Les priorités de la société pour l'exercice servent à faire progresser nos impératifs stratégiques à long terme et nous permettent de nous pencher sur les occasions d'affaires et les défis à court terme. Une analyse des activités et des initiatives liées aux priorités de la société pour 2026 est présentée dans le tableau suivant.

Renforcer notre culture Les clients d'abord pour accroître la satisfaction et la fidélité de la clientèle

- Nos Comités d'investissement communautaire de TELUS confient aux dirigeants locaux la responsabilité de formuler des recommandations quant à l'octroi des subventions dans leurs collectivités. Ces subventions soutiennent les organismes de bienfaisance enregistrés qui offrent des programmes de santé, d'éducation ou de technologie pour venir en aide aux jeunes. Depuis 2005, nos 21 Comités d'investissement communautaire de TELUS et la Fondation TELUS pour un futur meilleur^{MD} (la « Fondation ») ont soutenu 27,1 millions de jeunes adultes dans le besoin partout au Canada et à l'échelle mondiale en octroyant des dons en trésorerie de plus de 126 millions de dollars à plus de 11 000 initiatives caritatives.
- Travaillant en étroit partenariat avec nos Comités d'investissement communautaire de TELUS au Canada, la Fondation distribue des subventions à des organismes de bienfaisance qui contribuent à l'éducation, à la santé et au mieux-être des jeunes partout au pays. De plus, par l'entremise du programme de bourses étudiantes de TELUS, la Fondation offre des bourses aux étudiants de niveau postsecondaire qui sont confrontés à des obstacles financiers et sont déterminés à faire une différence dans leurs collectivités. Au cours du premier trimestre de 2026, la Fondation a offert un soutien de près de 2,6 millions de dollars à 148 000 jeunes adultes, soit des dons en trésorerie de plus de 2,4 millions de dollars octroyés à 180 organismes de bienfaisance enregistrés, partenaires communautaires et projets au Canada, et des bourses totalisant plus de 120 000 \$ versées à des étudiants. Depuis sa création en 2018, la Fondation a affecté des dons en trésorerie ainsi que des bourses qui ont totalisé 70,3 millions de dollars, aidant 18,1 millions de jeunes adultes à réaliser leur plein potentiel. Pour obtenir plus d'informations sur le programme de bourses étudiantes de TELUS, veuillez consulter la page friendlyfuture.com/fr/foundation/social-impact-bursary.
- Au cours du premier trimestre de 2026, nous avons continué de tirer parti de nos programmes Connectés pour l'avenir de TELUS afin de soutenir les personnes marginalisées en améliorant leur accès aux technologies et aux soins de santé, de même que de notre programme TELUS Averti^{MD} afin d'accroître la littératie numérique et d'améliorer les connaissances en matière de sécurité en ligne. Depuis le lancement de ces programmes, nous avons offert un soutien à 1,7 million de Canadiens.
 - Au cours du trimestre, notre programme Internet pour l'avenir^{MD} a accueilli plus de 1 900 nouveaux foyers. Ainsi, depuis le lancement du programme en 2016, nous avons connecté 74 000 foyers à notre réseau, offrant nos services Internet haute vitesse à faible coût à 231 600 personnes âgées à faible revenu, membres de familles à faible revenu, personnes vivant avec un handicap, réfugiés parrainés par le gouvernement et jeunes adultes quittant leur famille d'accueil.
 - Dans le cadre de notre programme Mobilité pour l'avenir^{MD}, nous offrons des téléphones intelligents et des forfaits de services mobiles gratuits ou à faible coût à des jeunes adultes qui quittent leur famille d'accueil, à des personnes âgées et à des familles à faible revenu, ainsi qu'à des réfugiés parrainés par le gouvernement et à des femmes

autochtones qui sont victimes de violence ou risquent de l'être. Au cours du premier trimestre de 2026, nous avons ajouté à ce programme plus de 2 100 personnes marginalisées. Depuis que nous l'avons lancé en 2017, notre programme Mobilité pour l'avenir a offert du soutien à 74 800 personnes.

- Par l'entremise de notre programme Santé pour l'avenir^{MD} de TELUS, nous éliminons les obstacles qui entravent l'accès aux soins de santé pour les Canadiens à faible revenu et marginalisés. Au premier trimestre de 2026, nous avons favorisé la prise en charge de plus de 25 000 visites de patients. Depuis le lancement du programme en 2014, nous avons permis de prodiguer des soins primaires et d'effectuer des visites auprès de plus de 378 800 patients dans 27 collectivités canadiennes. Au cours du trimestre, nous avons également fait bénéficier 180 personnes âgées à faible revenu d'un rabais sur les appareils de sécurité personnelle Alerte médicale de TELUS Santé. À ce jour, le programme Santé pour l'avenir de TELUS a aidé 1 800 personnes âgées à faible revenu à maintenir leur indépendance.
- Au cours du trimestre, notre programme Technologies pour l'avenir^{MC} nous a permis de donner à 1 900 Canadiens vivant avec un handicap la possibilité d'obtenir des évaluations et des recommandations personnalisées, ainsi que de la formation sur mesure en matière d'appareils mobiles, d'ordinateurs, d'ordinateurs portatifs et de technologie d'assistance connexe, ainsi qu'un rabais sur des forfaits d'appareils mobiles, leur permettant ainsi d'améliorer leur qualité de vie et leur indépendance. Depuis la création du programme en 2017, nous avons offert un soutien à 19 900 personnes au Canada vivant avec un handicap en les faisant bénéficier du programme et/ou du rabais pour accessibilité de TELUS.
- Au cours du premier trimestre de 2026, plus de 40 800 personnes au Canada et ailleurs dans le monde ont participé à nos ateliers et événements virtuels TELUS Averti afin d'accroître leur littératie numérique et d'améliorer leurs connaissances en matière de sécurité en ligne, portant ainsi le nombre cumulatif total de participants au programme à plus de 961 600 personnes depuis son lancement en 2013.
- Depuis le début de 2026, nous avons continué de renforcer notre leadership mondial en matière de durabilité environnementale. Nos réalisations importantes ont compris les suivantes :
 - En janvier, nous avons figuré sur la liste des 100 sociétés les plus durables à l'échelle mondiale de 2026 de Corporate Knights; il s'agit de notre 14^e présence sur cette liste depuis sa création en 2005.
 - En janvier, nos initiatives en matière de durabilité nous ont valu la désignation de leader ainsi que la note de A- dans le cadre du programme Carbon Disclosure Project (« CDP ») dans la catégorie des changements climatiques.
 - En février, nous avons annoncé qu'au 31 décembre 2025, nous étions la première société de télécommunications canadienne à atteindre un objectif consistant à combler la quasi-totalité de nos besoins en électricité pour exercer nos activités à l'échelle mondiale au moyen de sources renouvelables ou à faibles émissions.

- En février, nous avons établi une nouvelle cible climatique pour notre société, rehaussant notre objectif d'atteindre la carboneutralité d'ici 2040.
- En février, nous avons figuré sur la liste Carbon Clean200 de 2026, laquelle est publiée par Corporate Knights et As You Sow et recense les plus grandes entreprises à l'échelle mondiale qui font avancer l'économie durable.
- En avril, nous avons publié notre rapport sur les enjeux ESG et la durabilité 2025. Veuillez visiter le site telus.com/fr/about/sustainability.

Accélérer le développement et l'intensité des produits pour générer une croissance différenciée

- En février 2026, TELUS Santé a annoncé un accord stratégique avec Abu Dhabi Health Data Services (« ADHDS »), laquelle fait partie du groupe M42, pour lancer de nouvelles solutions personnalisées de bien-être pour les employés aux Émirats arabes unis (« EAU ») combinant le bien-être, la médecine de précision et les innovations en matière de soins de santé propulsés par l'IA. ADHDS collaborera avec TELUS Santé à la mise sur pied d'un programme d'aide aux employés et à la famille (« PAEF ») qui comprend actuellement plus de 40 modules portant sur le soutien émotionnel, le soutien relatif aux modes de vie et le soutien en matière de bien-être. Ensemble, les organisations conjugueront infrastructure numérique, innovation en matière d'IA et expertise clinique pour renforcer les soins de santé aux EAU et dans l'ensemble de la région.
- En février 2026, nous avons annoncé un nouveau volet du partenariat avec Photonic, lequel s'appuie sur la collaboration annoncée en 2024. Ensemble, TELUS et Photonic ont franchi une étape importante sur le plan technique, réalisant la première téléportation quantique au monde et prouvant de ce fait que notre infrastructure à fibres optiques existante peut transmettre l'information quantique de manière fiable. La réussite de la téléportation quantique marque un jalon important dans le parcours de l'Internet quantique sécurisé à l'échelle mondiale.
- En février 2026, nous avons officiellement accueilli l'équipe de Dairy Health & Management Services au sein de TELUS Agriculture & Biens de consommation. Cette intégration stratégique nous permettra de renforcer notre présence en tant qu'important fournisseur mondial de solutions en matière de santé et de production animales, tout en élargissant notre présence sur le marché laitier.
- En février 2026, TELUS Agriculture a fait progresser un partenariat commercial pluriannuel avec Merck, une importante société de sciences et de technologies, dans le cadre duquel des technologies sectorielles de pointe seront utilisées pour la gestion des rabais et des programmes. Ce partenariat constitue un fondement essentiel de nos solutions d'entreprise.
- Dans le rapport 2026 *Canada Mobile Network Experience* publié en février 2026 par la société d'analytique indépendante d'envergure mondiale Opensignal, nous avons éclipsé la concurrence pour l'expérience de jeu 5G et le temps passé sur le réseau 5G, et nous nous sommes classés *ex æquo* au premier rang dans huit autres catégories. Notre réseau est ainsi le plus primé par Opensignal au Canada.

- En mars 2026, nous avons conclu un accord commercial avec AST SpaceMobile, Inc. afin d'amener le service direct-au-mobile basé dans l'espace dans des endroits qui étaient auparavant hors d'atteinte partout au Canada. Ainsi, il est prévu qu'à la fin de 2026, nos clients seront en mesure d'envoyer des textos, de faire des appels vocaux et d'utiliser les données dans les endroits les plus reculés du Canada au moyen d'appareils mobiles standards. Après le 31 mars 2026, nous avons effectué un placement en titres de capitaux propres dans AST SpaceMobile.
- En mars 2026, nous avons annoncé des plans de collaboration avec Xanadu Quantum Technologies Inc. afin de faire avancer l'infrastructure d'informatique quantique souveraine au Canada et d'explorer des moyens de mettre en place un centre de données quantiques intégré à notre infrastructure souveraine et sécurisée sous contrôle canadien. Cette initiative fournira aux entreprises, aux chercheurs et aux organismes gouvernementaux canadiens un accès sécurisé à des capacités de calcul quantique de prochaine génération.

Tirer parti de nos capacités d'IA et de notre leadership en puissance de calcul pour l'IA souveraine afin d'accroître la rentabilité

- En janvier 2026, nous avons annoncé l'élargissement de notre partenariat avec RingCentral, Inc. afin d'intégrer des capacités d'IA avancées à Connexion Affaires TELUS^{MD}. En intégrant ces outils intelligents aux flux de travaux de contact avec la clientèle et aux opérations internes, la plateforme mise à niveau permet aux organisations d'automatiser des tâches routinières, d'affiner leurs processus décisionnels et d'améliorer leurs interactions avec les clients.
- En janvier, la solution d'IA générative de TELUS Numérique, Fuel iX^{MC} Renforcé, a remporté un prix décerné aux produits novateurs dans le cadre des 2026 BIG Innovation Awards. Le programme de prix mondial, dirigé par le Business Intelligence Group, récompense les sociétés, les produits et les leaders qui transforment les industries en favorisant une innovation appliquée, en proposant des plateformes intelligentes et en générant un impact mesurable dans le monde réel.
- En février 2026, nous avons annoncé une collaboration avec L-SPARK afin de fournir aux jeunes entreprises et aux innovateurs canadiens un accès à notre centre d'IA souveraine. Ce partenariat stratégique démocratisera l'accès à la puissance de calcul pour l'IA souveraine, ce qui permettra aux entreprises en démarrage canadiennes d'accroître leur envergure au pays tout en étant concurrentielles à l'échelle mondiale.
- En février 2026, nous avons lancé notre nouvel agent conversationnel d'IA pour la gestion de la promotion du commerce (« GPC ») à l'échelle mondiale pour TELUS Biens de consommation. Cet outil permet à nos clients d'extraire des données sur les tendances de la clientèle, les stocks et les ventes afin d'obtenir des renseignements exploitables en temps réel, notamment en ce qui concerne les facteurs de rendement, les tendances et les occasions de croissance liées aux promotions.

- En mars 2026, en partenariat avec Fortanix, nous avons annoncé une nouvelle solution d'IA confidentielle basée sur une technologie de NVIDIA qui permet aux organisations d'entraîner l'IA et de la déployer avec leurs données les plus sensibles en utilisant une preuve cryptographique qu'elles demeurent sécurisées au sein du territoire canadien. Cette solution permet aux organisations canadiennes de profiter d'une option d'IA sécuritaire à grande échelle grâce à une preuve cryptographique de la protection des infrastructures souveraines.
- En mars 2026, dans le cadre du Mobile World Congress de 2026 tenu à Barcelone, en Espagne, TELUS Numérique a présenté des solutions d'expérience client et d'optimisation des réseaux propulsées par l'IA et prêtes pour la production destinées aux fournisseurs de services de télécommunications. À l'aide de cas d'utilisation novateurs, nous avons démontré comment les entreprises de télécommunications peuvent transformer les projets pilotes d'IA en des déploiements à grande échelle au sein de l'entreprise qui procurent une valeur commerciale mesurable.
- En mars, TELUS Numérique a remporté un Artificial Intelligence Excellence Award pour Agent Quality Insights, notre solution d'assurance de la qualité alimentée par l'IA destinée aux environnements de centre de contact. Décernée par le Business Intelligence Group dans la catégorie du traitement des langues naturelles, cette distinction récompense les sociétés et les leaders qui poussent l'utilisation de l'IA au-delà de l'expérimentation pour en faire un déploiement pratique et responsable.
- Au cours du premier trimestre de 2026, nos capacités d'habilitation de l'IA, lesquelles sont soutenues par TELUS Numérique et ont bénéficié d'un premier apport des centres d'IA de TELUS, ont enregistré une croissance de 22 %.

Simplifier nos activités et favoriser la transformation numérique pour optimiser l'efficacité

- Au cours du premier trimestre de 2026, nous avons réalisé des progrès continus à l'égard de nos objectifs en matière de synergies au sein de nos secteurs à présenter, soit le Solutions technologiques de TELUS, TELUS Santé et TELUS Expérience Numérique.

4. Capacités

Les déclarations prospectives présentées dans la présente rubrique, y compris les énoncés concernant nos plans d'exploitation et d'investissement présentés à la *rubrique 4.2* et notre programme de croissance du dividende et nos objectifs financiers présentés à la *rubrique 4.3*, sont assujetties à la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du présent rapport de gestion.

4.1 Principaux marchés et concurrents

Pour une analyse de nos principaux marchés, de même qu'un aperçu de la concurrence, se reporter à la *rubrique 4.1* de notre rapport de gestion annuel 2025.

4.2 Ressources opérationnelles

Secteur Solutions technologiques de TELUS (« TTech »)

Depuis le milieu de 2013 jusqu'au 31 mars 2026, nous avons investi environ 8,5 milliards de dollars pour acquérir des licences de spectre pour les services sans fil dans le cadre des enchères tenues et d'autres transactions privées. Grâce à ces investissements, nous avons ainsi plus que doublé le spectre que nous détenons à l'échelle nationale afin de soutenir notre objectif visant à accorder la priorité aux clients.

La consommation de données mobiles augmente rapidement et devrait continuer d'augmenter à un rythme soutenu alors que l'industrie poursuit sa transition à la technologie 5G. Nous avons en conséquence investi dans la couverture, la capacité, la performance et la fiabilité de notre réseau pour nous assurer de pouvoir prendre en charge la plus importante consommation de données et la croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles dans un pays diversifié sur le plan géographique, tout en maintenant la qualité élevée de notre réseau. Ces investissements comprennent des investissements dans la technologie des petites cellules pour les services mobiles connectée directement à notre technologie TELUS PureFibre^{MD}, afin d'améliorer la couverture et la capacité utilisée de notre réseau 5G.

Au 31 mars 2026, notre technologie 4G LTE couvrait 99 % de la population canadienne, soit un résultat inchangé par rapport au 31 mars 2025. Nous avons continué d'investir dans le déploiement de notre réseau fondé sur les technologies LTE évoluées, qui couvrait 96 % de la population canadienne au 31 mars 2026, soit une hausse par rapport à environ 96 % au 31 mars 2025. De plus, notre réseau 5G couvrait plus de 90 % de la population canadienne au 31 mars 2026, soit une hausse par rapport à plus de 87 % au 31 mars 2025.

Nous continuons d'investir dans les collectivités urbaines et rurales de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'est du Québec où nous sommes l'entreprise de services locaux titulaire (« ESLT »), ainsi que dans les collectivités de l'Ontario et du Québec où nous ne sommes pas l'ESLT, et nous nous engageons à fournir des capacités en matière de technologies à large bande au plus grand nombre possible de Canadiens dans ces collectivités. Pour ce faire, nous avons notamment accru le déploiement de notre technologie PureFibre en branchant directement plus de foyers et d'entreprises au réseau PureFibre. En outre, nous avons accru les vitesses des services Internet à large bande, nous avons élargi notre bibliothèque de vidéos sur demande offertes dans le cadre des services TV ainsi que le contenu haute définition, y compris le contenu télé 4K et les capacités 4K HDR, et nous avons amélioré la commercialisation des produits et services de données groupés. Notre technologie PureFibre représente également une composante essentielle de notre technologie d'accès sans fil, qui a

permis le déploiement de la technologie 5G. Nos solutions de sécurité et de domotique résidentielles et d'entreprise intègrent des fonctions de sécurité et de contrôle de sécurité avec les appareils intelligents.

Au 31 mars 2026, plus de 3,7 millions de foyers et d'entreprises en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'est du Québec étaient raccordés à nos installations à fibres optiques. Il s'agit d'une hausse par rapport à environ 3,5 millions de foyers et d'entreprises couverts par nos installations à fibres optiques au premier trimestre de 2025.

Nos solutions liées à l'agriculture et aux biens de consommation comprennent des outils d'agronomie de précision, la tenue de dossiers et des recommandations, des services de gestion des rabais, de gestion des fournisseurs et de gestion des commandes, une base de données d'étiquettes, des services de gestion de la conformité, des solutions en matière d'agriculture animale, des solutions de traçabilité des aliments et d'assurance de la qualité, des solutions de gestion de données et des solutions logicielles pour la gestion, l'optimisation et l'analytique aux fins de la stimulation du commerce (« TPx »), l'exécution de la vente au détail, des solutions relatives à la chaîne d'approvisionnement et des capacités d'analytique.

Secteur TELUS Santé (« TELUS Santé »)

TELUS Santé mise sur la puissance de la technologie et la passion des membres de notre équipe pour soutenir la santé et le bien-être sur le plan mental, physique et financier des organisations et des personnes à l'échelle mondiale. Les principaux segments dans lesquels nous concentrons nos activités sur le marché mondial des soins de santé sont les suivants : solutions à l'intention des employeurs (petites, moyennes et grandes entreprises), des payeurs (assureurs, tiers payeurs et tiers administrateurs, et secteur public), des fournisseurs (cliniques et médecins, pharmaciens et professionnels de soins de la santé affiliés) et des consommateurs. Nous offrons divers produits, solutions et services intégrés de santé et de mieux-être, y compris : des programmes d'aide aux employés et à la famille (« PAEF »), des services de thérapie cognitivo-comportementale (« TCC »), des solutions de gestion des absences et de l'invalidité, des services de santé pour cadres, des services de santé préventifs et des services de santé au travail, des programmes d'entreprise en matière de récompenses, de reconnaissance et d'avantages, et des programmes de formation; des solutions d'administration des régimes de retraite et des avantages du personnel, et des services de consultation en matière de finances et de retraite; des soins de santé virtuels (englobant des soins primaires exhaustifs, des services de soutien en santé mentale, des offres en matière de mieux-être, et des soins pour animaux); des pharmacies virtuelles et des systèmes de gestion d'officine, y compris les services de gestion des médicaments; des solutions de suivi des patients à distance; des services d'intervention d'urgence personnels; des solutions de gestion des dossiers de santé personnels et dossiers médicaux électroniques (« DME »); des solutions de gestion du règlement des demandes; ainsi que des services de conservation du contenu portant sur la santé.

Secteur TELUS Expérience numérique (« TELUS Numérique »)

TELUS Numérique crée des transformations numériques axées sur l'avenir et offre des solutions d'expérience client habilitées par le numérique et alimentées par l'IA qui peuvent résister aux perturbations et procurer de la valeur à nos clients.

Au fil des décennies, nous avons connu une croissance en procédant à des acquisitions stratégiques et à des investissements à l'interne dans le but de servir notre clientèle mondiale grâce à une équipe, elle aussi mondiale. Ainsi, nous avons étendu nos centres de prestation de services de façon à ce qu'ils couvrent les Amériques, l'Europe, l'Asie-Pacifique, le Moyen-Orient et l'Afrique.

Nos sites de prestation de services sont stratégiquement sélectionnés en fonction de facteurs comme l'accès à des talents diversifiés et qualifiés, la proximité des clients et la capacité de fournir nos services sur plusieurs fuseaux horaires et dans plusieurs langues. Ils sont connectés au moyen d'une infrastructure robuste soutenue par des technologies d'informatique en nuage, ce qui permet la mise en place d'équipes virtuelles et réparties à l'échelle mondiale.

4.3 Situation de trésorerie et sources de financement

Politiques financières liées à la structure du capital

Nous gérons le capital financier dans le but de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût et la disponibilité du capital en fonction d'un risque acceptable. Dans notre définition du capital financier, nous incluons :

- les capitaux propres attribuables aux actions ordinaires (excluant le cumul des autres éléments du résultat global);
- les participations ne donnant pas le contrôle;
- la dette à long terme (y compris les facilités de crédit à long terme, le papier commercial adossé aux facilités de crédit à long terme et les actifs ou passifs de couverture liés à des éléments de la dette à long terme, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global);
- la trésorerie et les placements temporaires;
- les emprunts à court terme (y compris ceux découlant des créances clients titrisées et des montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement et des actifs ou passifs de couverture liés aux emprunts à court terme, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global);
- toute autre dette à long terme.

Nous gérons notre structure du capital financier et l'ajustons en fonction des variations de la conjoncture économique et des caractéristiques des risques liés à nos activités. Afin de maintenir ou d'ajuster notre structure du capital financier, nous pouvons :

- ajuster le montant des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires;
- ajuster l'escompte auquel les actions ordinaires sont offertes en vertu du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés;
- racheter des actions ordinaires à des fins d'annulation dans le cadre d'offres de rachat dans le cours normal des activités;
- émettre de nouveaux titres de capitaux propres (y compris des actions ordinaires et des titres de capitaux propres de filiales);
- émettre de nouveaux titres de créance, et émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes;
- accroître ou réduire le montant des emprunts à court terme découlant des créances clients titrisées et des montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement.

Nous surveillons le capital financier au moyen de diverses mesures, notamment le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts, les ratios de couverture ainsi que les ratios de distribution. (Se reporter aux définitions, à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».)

Plan financier et plan de gestion de la structure du capital

Compte rendu – Plan financier et plan de gestion de la structure du capital

Payer des dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires de TELUS Corporation en vertu de notre programme pluriannuel de croissance du dividende

- En décembre 2025, nous avons annoncé que nous allions suspendre notre programme de croissance du dividende tout en continuant de verser un dividende trimestriel au montant le plus récent, soit 0,4184 \$ par action. Les décisions touchant les dividendes continueront d'être assujetties à l'évaluation du conseil ainsi qu'à la détermination de notre situation financière et de nos perspectives sur une base trimestrielle. L'indication à long terme au chapitre du ratio de distribution lié aux actions ordinaires est calculée comme représentant 60 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles sur une base prospective. (Se reporter à la rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».) Il n'existe aucune certitude que nous reprendrons la croissance du dividende. (Se reporter à la Mise en garde concernant les déclarations prospectives – Financement, dette et dividendes, de même qu'à la rubrique 10.15, « Financement, dette et dividendes » de notre rapport de gestion annuel 2025.)

- Les dividendes déclarés au premier trimestre de 2026 ont totalisé 0,4184 \$ par action par rapport aux dividendes déclarés d'un total de 0,4023 \$ par action au premier trimestre de 2025. Le 7 mai 2026, le conseil a décidé de déclarer un dividende pour le deuxième trimestre de 0,4184 \$ par action, payable le 2 juillet 2026 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 juin 2026. En comparaison, un dividende trimestriel de 0,4163 \$ par action a été déclaré à l'exercice précédent.
- Le fiduciaire du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionariat des employés a acquis des actions propres aux fins de ce régime plutôt que d'acquies des actions ordinaires sur le marché boursier. En vertu du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionariat des employés, nous pouvons, à notre gré, offrir les actions ordinaires à un escompte pouvant aller jusqu'à 5 % du cours du marché. En février 2026, nous avons annoncé une baisse de notre escompte précédent sur les actions émises à même les fonds propres à 1,75 % par rapport au cours moyen des actions acquises par l'intermédiaire du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionariat des employés. Cet escompte a été appliqué aux dividendes payables le 1^{er} avril 2026 aux actionnaires inscrits le 11 mars 2026. Au cours du premier trimestre de 2026, relativement aux dividendes versés le 2 janvier 2026, le fiduciaire du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionariat des employés a acquis environ 12 millions d'actions ordinaires aux fins de ce régime, pour un montant de 219 millions de dollars. Pour ces dividendes, le taux de participation au régime de réinvestissement des dividendes et d'actionariat des employés, qui est calculé comme une participation à ce régime de 219 millions de dollars (compte tenu du régime d'actionariat des employés) sous forme de pourcentage des dividendes bruts, s'est établi à environ 34 %. Pour les dividendes versés le 1^{er} avril 2026, le taux de participation au régime de réinvestissement des dividendes et d'actionariat des employés, qui est calculé comme une participation à ce régime de 219 millions de dollars (compte tenu du régime d'actionariat des employés) sous forme de pourcentage des dividendes bruts, s'est établi à environ 34 %, soit un taux de participation inchangé par rapport au 2 janvier 2026, même après la baisse de l'escompte.

Racheter des actions ordinaires

- Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, nous n'avons racheté ni annulé aucune action en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Utiliser le produit des créances titrisées (emprunts à court terme), les facilités bancaires et le papier commercial, au besoin, pour compléter les flux de trésorerie disponibles et combler les autres besoins de trésorerie

- Le papier commercial émis et en cours était de 1,6 milliard de dollars au 31 mars 2026 et était intégralement libellé en dollars américains (1,2 milliard de dollars US), par rapport à 1,0 milliard de dollars (0,7 milliard de dollars US) au 31 décembre 2025 et à 2,1 milliards de dollars (1,5 milliard de dollars US) au 31 mars 2025.
- Le produit des créances clients titrisées et les montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement s'élevaient à 0,9 milliard de dollars au 31 mars 2026, par rapport à 0,9 milliard de dollars au 31 décembre 2025 et à 1,3 milliard de dollars au 31 mars 2025 (se reporter à la rubrique 7.7). En vertu de la convention, le financement peut être fourni en dollars canadiens ou en dollars américains. Les contrats de change à terme sont utilisés pour gérer le risque de change associé au financement libellé en dollars américains.

Maintenir la conformité aux objectifs financiers

- Maintenir des notations de première qualité – Au 8 mai 2026, les notations de première qualité attribuées par toutes les agences de notation qui couvrent TELUS se situaient dans la fourchette cible. (Se reporter à la rubrique 7.8, « Notations ».)
- Ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts de 2,2 fois à 2,7 fois – Au 31 mars 2026, ce ratio, qui était de 3,5 fois, sortait de la fourchette cible, en raison principalement de l'acquisition des licences de spectre (le spectre étant notre actif à durée d'utilité indéterminée le plus important) et des acquisitions d'entreprises. Étant donné les besoins de trésorerie pour les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 600 MHz tenues en 2019, pour les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz tenues en 2021, pour les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 800 MHz tenues en 2023 (paiements effectués au cours de l'exercice 2024) et pour les prochaines enchères de spectre des ondes millimétriques, l'évaluation de l'objectif et le moment auquel le ratio reviendra dans la fourchette cible sont encore à déterminer; cependant, nous comptons faire en sorte que le ratio soit ramené à environ 2,7 fois à moyen terme (par suite des enchères de spectre tenues en 2021 et en 2023, et des prochaines enchères de spectre des ondes millimétriques), ce qui s'aligne sur notre stratégie à long terme. Nous avons comme objectif d'atteindre un ratio d'environ 3,0 fois en 2027. (Se reporter à la rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».)
- Ratio de distribution lié aux actions ordinaires de 60 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles sur une base prospective – Notre fourchette cible est présentée sur une base prospective. Le ratio de distribution lié aux actions ordinaires¹ présenté dans le présent rapport de gestion constitue une mesure historique fondée sur les dividendes déclarés des quatre trimestres les plus récents, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes, et sur les flux de trésorerie disponibles; il est présenté sur une base rétrospective à titre indicatif dans le cadre de l'évaluation de notre fourchette visée. Au 31 mars 2026, le ratio était de 73 % et se situait dans la fourchette cible. (Se reporter à la rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».)
- Maintenir des liquidités disponibles d'au moins 1 milliard de dollars – Au 31 mars 2026, les liquidités disponibles¹ s'élevaient à environ 3,1 milliards de dollars. (Se reporter à la rubrique 7.6, « Facilités de crédit » et à « Risque de liquidité » à la rubrique 7.9.)

¹ Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

4.4 Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière et limitation de l'étendue de la conception

Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Limitation de l'étendue de la conception

Dans le cadre de notre évaluation de l'étendue des contrôles et des procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière, nous avons exclu les contrôles, les politiques et les procédures de Workplace Options, qui a été acquise le 1^{er} mai 2025. Cette limitation de l'étendue est conforme au Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, lequel permet à un émetteur de limiter la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et des procédures de communication de l'information afin d'exclure les contrôles, les politiques et les procédures d'une société qu'il a acquise au plus tôt 365 jours avant la fin de la période financière visée par l'attestation.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, Workplace Options a fourni un apport de 48 millions de dollars aux produits et a généré une perte nette de 19 millions de dollars, selon les informations tirées des systèmes sources sur l'entité juridique consolidée. Au 31 mars 2026, les actifs courants et les passifs courants de Workplace Options représentaient respectivement environ moins de 1 % des actifs courants et des passifs courants consolidés de TELUS, tandis que les actifs non courants et les passifs non courants de Workplace Options représentaient respectivement environ 2 % et 1 % des actifs non courants et des passifs non courants consolidés de TELUS.

5. Analyse des résultats d'exploitation

La présente rubrique comporte des déclarations prospectives, y compris celles concernant nos attentes liées à la croissance des produits mensuels moyens par abonné (« PMMA ») des téléphones mobiles, aux tendances au chapitre des produits et services liées aux mises en service d'abonnés et aux frais de rétention, aux marges liées à l'équipement, à la croissance du nombre d'abonnés et aux futures tendances. Il n'existe aucune certitude que nous avons identifié ces tendances avec exactitude en nous fondant sur les résultats antérieurs ni que ces tendances se poursuivront. Se reporter à la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du présent rapport de gestion.

5.1 Généralités

Les secteurs opérationnels sont des composantes d'une entité qui se livrent à des activités commerciales dont elles peuvent tirer des produits et pour lesquelles elles peuvent engager des charges, y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes, dont les activités peuvent être clairement distinguées et dont les résultats d'exploitation, particulièrement le BAIIA ajusté, sont régulièrement examinés par un principal décideur opérationnel en vue de prendre les décisions sur les ressources à affecter et d'évaluer la performance. L'information sectorielle présentée à la *note 5* des états financiers consolidés intermédiaires est régulièrement communiquée à notre chef de la direction (notre principal décideur opérationnel).

Le secteur Solutions technologiques de TELUS (« TTech ») comprend : les produits tirés des services de réseau et les ventes d'équipement provenant des technologies mobiles; les produits tirés des services de données (qui comprennent les services de protocole Internet, les services de télévision, des solutions d'hébergement, des technologies de l'information gérées, les services fondés sur l'infonuagique, et les services de sécurité et de domotique résidentielles et d'entreprise); les services liés à l'agriculture et aux biens de consommation (logiciels, services de gestion de données et technologies intelligentes pour la chaîne alimentaire et les biens de consommation axées sur l'analytique des données); les produits tirés des services de voix et autres services de télécommunications; et les ventes d'équipement.

Le secteur TELUS Santé (« TELUS Santé ») comprend : des services ainsi que des solutions technologiques et logicielles en matière de soins de santé (y compris les programmes d'aide aux employés et à la famille et l'administration des avantages du personnel).

Le secteur TELUS Expérience numérique (« TELUS Numérique »), dont la principale monnaie fonctionnelle est le dollar américain, comprend les lignes de service principales suivantes : solutions numériques, solutions d'IA et de données, solutions en matière de confiance et de sécurité, et gestion de l'expérience client. À la suite de l'acquisition par TELUS Corporation des participations ne donnant pas le contrôle dans TELUS International (Cda) Inc. au cours de l'exercice 2025, nos processus et systèmes de présentation de l'information internes et externes et nos contrôles internes ont fait l'objet d'une transition afin d'assurer leur cohérence avec le réalignement opérationnel effectué après la privatisation. Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, notre structure de présentation de l'information sectorielle a fait l'objet d'une transition correspondante et les montants comparatifs ont été retraités sur une base comparable.

5.2 Sommaire des résultats trimestriels consolidés et tendances

Sommaire des résultats trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	T1 2026	T4 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	T3 2024	T2 2024
Produits d'exploitation								
Produits tirés des services	4 484	4 571	4 507	4 491	4 443	4 507	4 410	4 342
Produits tirés de l'équipement	505	659	560	540	575	824	632	558
Autres produits	24	31	39	51	39	50	57	74
Produits d'exploitation et autres produits	5 013	5 261	5 106	5 082	5 057	5 381	5 099	4 974
Charges d'exploitation								
Achat de biens et services ¹	1 856	2 059	1 942	1 858	1 847	2 136	1 868	1 825
Charge au titre des avantages du personnel ¹	1 635	1 456	1 411	1 545	1 466	1 475	1 475	1 473
Amortissements	988	1 052	1 011	1 004	992	1 011	968	994
Perte de valeur du goodwill	—	—	—	500	—	—	—	—
Total des charges d'exploitation	4 479	4 567	4 364	4 907	4 305	4 622	4 311	4 292
Bénéfice d'exploitation	534	694	742	175	752	759	788	682
Coûts de financement avant le profit au rachat de titres de créance à long terme et la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme	335	371	328	373	344	321	479	382
Profit au rachat de titres de créance à long terme	—	(81)	(222)	—	—	—	—	—
Prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme	—	—	48	—	—	—	—	—
Bénéfice (perte) avant impôt	199	404	588	(198)	408	438	309	300
Impôt sur le résultat	55	114	157	47	107	118	52	79
Bénéfice net (perte nette)	144	290	431	(245)	301	320	257	221
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	136	292	493	7	321	358	280	228
Bénéfice net par action ordinaire :								
BPA de base	0,09	0,19	0,32	—	0,21	0,24	0,19	0,15
BPA de base ajusté ²	0,23	0,20	0,24	0,22	0,26	0,25	0,28	0,25
BPA dilué	0,09	0,19	0,32	—	0,21	0,24	0,19	0,15
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,4184	0,4184	0,4163	0,4163	0,4023	0,4023	0,3891	0,3891
Information supplémentaire :								
BAIIA	1 522	1 746	1 753	1 679	1 744	1 770	1 756	1 676
Coûts de restructuration et autres coûts	315	93	109	133	97	68	86	121
BAIIA ajusté	1 837	1 839	1 862	1 812	1 841	1 838	1 842	1 797
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 050	1 130	1 493	1 166	1 077	1 077	1 432	1 388
Flux de trésorerie disponibles	583	574	611	535	488	534	568	481

1 L'achat de biens et services et la charge au titre des avantages du personnel comprennent les coûts de restructuration et autres coûts.

2 Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Tendances

Pour une analyse détaillée des tendances relatives aux produits, au BAIIA et au BAIIA ajusté, se reporter à la rubrique 5.4, « Secteur Solutions technologiques de TELUS », à la rubrique 5.5, « Secteur TELUS Santé » et à la rubrique 5.6, « Secteur TELUS Expérience numérique ».

La tendance générale au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des amortissements reflète l'accroissement des entrées d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles, la hausse des activités de rationalisation des biens immobiliers et les acquisitions

d'entreprises. Nos dépenses nous ont permis de prendre en charge l'expansion de notre infrastructure à large bande, y compris les investissements générationnels pour brancher les foyers et les entreprises à notre réseau TELUS PureFibre, et la couverture de la technologie 5G, ainsi que les mises en service réussies d'abonnés aux services Internet, aux services de télévision et aux services de sécurité et de domotique. Les investissements dans notre technologie PureFibre nous permettent également de prendre en charge notre stratégie fondée sur la technologie afin d'améliorer la couverture et la capacité des réseaux, y compris le déploiement continu de notre réseau 5G.

La tendance générale observée au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des coûts de financement reflète l'augmentation de l'encours de la dette à long terme et les augmentations des taux d'intérêt effectifs de la dette à taux variable et des récentes émissions à taux fixe, principalement en ce qui a trait aux investissements visant les licences de spectre, les acquisitions d'entreprises et la technologie PureFibre. Les coûts de financement sont présentés déduction faite des intérêts comptabilisés à l'actif qui sont liés aux licences de spectre acquises dans le cadre des enchères visant le spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz tenues en 2021, ainsi qu'aux licences acquises dans le cadre des enchères visant le spectre dans la bande de fréquence de 3 800 MHz tenues en 2023 (paiements effectués au cours de l'exercice 2024). Les coûts de financement comprennent également la capitalisation des intérêts liés à des provisions (obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et options de vente position vendeur) et le montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel. De plus, pour les huit périodes présentées, les coûts de financement comprennent divers profits ou pertes de change, des montants variables de produits d'intérêts et des variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels, ce qui a contribué à la perte jusqu'au quatrième trimestre de 2024. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2025, en raison d'un changement prospectif de méthode comptable prévoyant l'application de la comptabilité de couverture, les ajustements de la juste valeur latente des accords d'achat d'énergie virtuels, qui étaient précédemment inclus dans les coûts de financement, sont désormais compris dans les autres éléments du résultat global.

5.3 Résultats d'exploitation consolidés

L'analyse qui suit porte sur notre performance financière consolidée. L'information sectorielle présentée à la *note 5* des états financiers consolidés intermédiaires est régulièrement communiquée à notre chef de la direction. Une analyse de la performance de nos secteurs opérationnels est présentée à la *rubrique 5.4*, « Secteur Solutions technologiques de TELUS », à la *rubrique 5.5*, « Secteur TELUS Santé » et à la *rubrique 5.6*, « Secteur TELUS Expérience numérique ».

Produits d'exploitation

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2026	2025	Variation
Produits d'exploitation			
Services	4 484	4 443	1 %
Équipement	505	575	(12) %
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	4 989	5 018	(1) %
Autres produits	24	39	(38) %
Produits d'exploitation et autres produits	5 013	5 057	(1) %

Les produits d'exploitation et autres produits consolidés ont diminué de 44 millions de dollars au premier trimestre de 2026.

- Les **produits tirés des services** ont augmenté de 41 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en raison principalement i) de la croissance des produits tirés des services de TELUS Santé, reflétant les acquisitions d'entreprises et la croissance des solutions pour les payeurs et les professionnels de la santé; ii) de la croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles, aux services Internet résidentiels, aux services de sécurité et de domotique, et aux services de télévision; et iii) de la hausse des produits tirés des services Internet résidentiels par abonné. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par i) la décélération de la baisse des PMMA des téléphones mobiles; ii) la baisse des produits externes de TELUS Numérique attribuable au raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain; iii) la baisse des produits tirés des services de données interentreprises; iv) la diminution des produits tirés des services liés à l'agriculture et aux biens de consommation tenant au dessaisissement prévu d'actifs secondaires; et v) la baisse des produits tirés des services de voix fixes patrimoniaux découlant du remplacement de la technologie.
- Les **produits tirés de l'équipement** ont diminué de 70 millions de dollars au premier trimestre de 2026. Cette diminution est attribuable à la baisse des produits tirés de l'équipement mobile découlant d'une réduction des volumes contractuels et à la baisse des ventes d'équipement fixe. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'incidence de la proportion de téléphones intelligents à valeur plus élevée vendus.
- Les **autres produits** ont diminué de 15 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en raison essentiellement du caractère non récurrent des profits nets liés au dessaisissement prévu d'actifs secondaires au cours de la période comparative et de la baisse des profits liés à des projets immobiliers, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des reprises nettes de provisions liées à des regroupements d'entreprises.

Charges d'exploitation

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2026	2025	Variation
Achat de biens et services	1 856	1 847	— %
Charge au titre des avantages du personnel	1 635	1 466	12 %
Amortissement des immobilisations corporelles	583	592	(2) %
Amortissement des immobilisations incorporelles	405	400	1 %
Charges d'exploitation	4 479	4 305	4 %

Les charges d'exploitation consolidées ont augmenté de 174 millions de dollars au premier trimestre de 2026. Se reporter au paragraphe portant sur le *BAIIA ajusté* ci-dessous pour plus de détails sur l'achat de biens et services et sur la charge au titre des avantages du personnel.

- L'**amortissement des immobilisations corporelles** a diminué de 9 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en raison principalement de la baisse des activités de mise hors service d'immobilisations.
- L'**amortissement des immobilisations incorporelles** a augmenté de 5 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en raison des acquisitions d'entreprises et de la hausse des pertes de valeur de logiciels.

Bénéfice d'exploitation

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2026	2025	Variation
BAIIA du secteur TTech ¹ (se reporter à la rubrique 5.4)	1 423	1 611	(12) %
BAIIA du secteur TELUS Santé ¹ (se reporter à la rubrique 5.5)	68	75	(10) %
BAIIA du secteur TELUS Numérique ¹ (se reporter à la rubrique 5.6)	50	71	(29) %
Éliminations	(19)	(13)	46 %
BAIIA	1 522	1 744	(13) %
Amortissements (se reporter à l'analyse ci-dessus)	(988)	(992)	— %
Bénéfice d'exploitation [bénéfice (perte) avant intérêts et impôts (BAII) consolidé]	534	752	(29) %

¹ Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Le bénéfice d'exploitation a diminué de 218 millions de dollars au premier trimestre de 2026, tandis que le BAIIA a diminué de 222 millions de dollars. Outre les facteurs dont il est fait mention au paragraphe portant sur le *BAIIA ajusté* ci-dessous, le BAIIA reflète les variations nettes des coûts de restructuration et autres coûts au cours du trimestre. Les coûts de restructuration et autres coûts ont augmenté de 218 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en raison des programmes d'efficacité et d'efficacité au chapitre des coûts, ainsi que des coûts liés à la privatisation de TELUS Numérique.

BAIIA ajusté

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2026	2025 (données retraitées)	Variation
BAIIA ajusté du secteur TTech ¹ (se reporter à la rubrique 5.4)	1 682	1 690	— %
BAIIA ajusté du secteur TELUS Santé ¹ (se reporter à la rubrique 5.5)	93	84	11 %
BAIIA ajusté du secteur TELUS Numérique ¹ (se reporter à la rubrique 5.6)	81	80	2 %
Éliminations	(19)	(13)	46 %
BAIIA ajusté	1 837	1 841	— %

¹ Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Le BAIIA ajusté consolidé a diminué de 4 millions de dollars au premier trimestre de 2026, ce qui reflète les résultats variés au sein de nos secteurs à présenter.

Le BAIIA ajusté du secteur TTech est demeuré relativement inchangé au premier trimestre de 2026, en raison principalement i) de la baisse des autres produits; ii) de la décélération de la baisse des PMMA des téléphones mobiles; iii) de la diminution des services patrimoniaux attribuable au remplacement de la technologie; iv) de la baisse des marges liées à l'équipement mobile; v) de la baisse des marges relatives aux solutions liées à l'agriculture et aux biens de consommation tenant au dessaisissement prévu d'actifs secondaires; vi) de la baisse des produits tirés des services de données interentreprises; et vii) de l'augmentation des coûts des licences basées sur l'abonnement et de l'utilisation des services fondés sur l'infonuagique. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par i) la croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles, aux services Internet résidentiels, aux services de sécurité et de domotique, et aux services de télévision; ii) les efforts de réduction des coûts, les synergies générées grâce à la privatisation de TELUS Numérique, ainsi que les réductions des frais de marketing et des frais administratifs; iii) la baisse des créances douteuses; et iv) la hausse des produits tirés des services Internet résidentiels par abonné. Se reporter à la rubrique 5.4 pour de plus amples renseignements.

TELUS Santé a comptabilisé une augmentation de 11 % du BAIIA ajusté au premier trimestre de 2026, reflétant la croissance des produits et la réalisation continue de synergies découlant de l'intégration d'acquisitions. Se reporter à la rubrique 5.5 pour de plus amples renseignements.

Le BAIIA ajusté de TELUS Numérique a augmenté de 2 % au premier trimestre de 2026, et la marge du BAIIA ajusté a augmenté de 0,2 point de pourcentage au premier trimestre de 2026. Se reporter à la *rubrique 5.6* pour de plus amples renseignements.

Coûts de financement

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2026	2025	Variation
<i>Relativement aux transactions qui concernent uniquement l'obtention d'un financement</i>			
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives et autres passifs (garantis) – montant brut	328	284	15 %
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives et autres passifs (garantis) – comptabilisés à l'actif	(3)	(9)	(67) %
Intérêts sur les emprunts à court terme et autres	13	17	(24) %
	338	292	16 %
<i>Relativement aux transactions qui ne concernent pas uniquement l'obtention d'un financement</i>			
Intérêts sur la dette à long terme – obligations locatives	43	41	5 %
Intérêts sur la dette à long terme – autres passifs (garantis)	5	6	(17) %
Montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel	3	3	— %
Capitalisation des intérêts liés à des provisions	8	7	14 %
	59	57	4 %
Charges d'intérêts	397	349	14 %
Profits de change	(37)	—	n.s.
Produits d'intérêts	(25)	(5)	n.s.
Coûts de financement	335	344	(3) %

Les coûts de financement ont diminué de 9 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en raison essentiellement des facteurs ci-dessous.

- Les **charges d'intérêts** ont augmenté de 48 millions de dollars au premier trimestre de 2026. Ce résultat tient principalement aux facteurs suivants :
 - Une augmentation de 44 millions de dollars du montant brut des charges d'intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives et les autres passifs (garantis) au premier trimestre de 2026. Cette augmentation reflète essentiellement l'augmentation de la dette à long terme moyenne, ainsi que la hausse du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur la dette à long terme [excluant le papier commercial, les facilités de crédit bancaire de TELUS, les composantes renouvelables de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. qui a été remboursée, les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme] s'élevait à 4,77 % au 31 mars 2026, par rapport à 4,40 % à l'exercice précédent. (Se reporter à « *Émission de titres de créance à long terme et remboursements par anticipation et à l'échéance de titres de créance à long terme* », à la *rubrique 7.4.*)
- Les **profits de change** ont augmenté de 37 millions de dollars au premier trimestre de 2026, reflétant principalement les fluctuations de la valeur du dollar américain par rapport à celle du dollar canadien et de l'euro par rapport au dollar canadien.
- Les **produits d'intérêts** ont augmenté de 20 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en raison principalement de la hausse des intérêts sur les remboursements d'impôt.

Impôt sur le résultat

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars, sauf les taux d'imposition)	2026	2025	Variation
Impôt sur le résultat calculé aux taux prévus par la loi applicables (en %)	26,8	24,8	2,0 pts
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures (en %)	—	(1,2)	1,2 pt
Pilier Deux – impôt minimum mondial (en %)	—	0,2	(0,2) pt
Montants (non imposables) non déductibles nets (en %)	(3,6)	(0,2)	(3,4) pts
Retenues d'impôt et autres impôts et taxes (en %)	3,9	2,2	1,7 pt
Pertes non comptabilisées (en %)	0,5	0,2	0,3 pt
Différentiel de taux d'imposition à l'étranger (en %)	—	(0,2)	0,2 pt
Autres (en %)	—	0,4	(0,4) pt
Taux d'imposition effectif (en %)	27,6	26,2	1,4 pt
Impôt sur le résultat calculé aux taux prévus par la loi applicables	53	101	(48) %
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	—	(5)	(100) %
Pilier Deux – impôt minimum mondial	—	1	(100) %
Montants (non imposables) non déductibles nets	(7)	(1)	n.s.
Retenues d'impôt et autres impôts et taxes	8	9	(11) %
Pertes non comptabilisées	1	1	— %
Différentiel de taux d'imposition à l'étranger	—	(1)	(100) %
Autres	—	2	(100) %
Impôt sur le résultat	55	107	(49) %

Le total de la charge d'impôt sur le résultat a diminué de 52 millions de dollars au premier trimestre de 2026. Le taux d'imposition effectif a augmenté, passant de 26,2 % à 27,6 % au premier trimestre de 2026, en raison principalement d'un changement dans la composition des produits.

Bénéfice global

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2026	2025	Variation
Bénéfice net	144	301	(52) %
Autres éléments du résultat global (après impôt) :			
Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés en résultat	41	49	(16) %
Éléments qui ne seront jamais ultérieurement reclassés en résultat	8	3	n.s.
Bénéfice global	193	353	(45) %

Le bénéfice global a diminué de 160 millions de dollars au premier trimestre de 2026, reflétant principalement la baisse du bénéfice net. Les éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés en résultat comprennent les variations de la juste valeur latente des dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie, et les écarts de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger. Les éléments qui ne seront jamais ultérieurement reclassés en résultat comprennent la modification de l'évaluation des actifs financiers de placement et les montants des réévaluations des régimes à prestations définies du personnel.

5.4 Secteur Solutions technologiques de TELUS
Tendances – secteur TTech

La tendance historique observée au cours des huit derniers trimestres au chapitre des produits tirés des services de réseau mobile reflète principalement la décélération de la croissance de l'immigration, qui a limité l'accroissement de notre clientèle, ainsi que la baisse des PMMA à l'échelle nationale découlant de plus grandes limites d'utilisation de données moyennant des tarifs donnés, et la concurrence persistante sur le marché des services de détail. Au cours de cette période, la baisse des PMMA a continué de s'atténuer, reflétant les efforts continus que nous avons déployés pour relancer leur croissance. Les produits tirés des services d'itinérance ont continué de diminuer, reflétant l'adoption accrue de forfaits en Amérique du Nord et l'offre de forfaits de services d'itinérance concurrentiels sur le marché, ainsi que la diminution des volumes d'itinérance liés aux voyages. Contrebalançant partiellement ces facteurs, nous continuons de constater une croissance du nombre d'abonnés des téléphones mobiles, laquelle reflète la forte rétention de clients ayant contribué à amoindrir l'incidence de la décélération de la croissance de l'immigration, ainsi qu'une augmentation des connexions à l'Internet des objets (l'« IdO »).

La baisse des produits tirés de l'équipement mobile est principalement attribuable à la diminution des volumes contractuels, contrebalancée en partie par l'incidence de la proportion de téléphones intelligents à valeur plus élevée vendus. L'augmentation des coûts des appareils par les fabricants pousse également les clients à reporter le remplacement de leur appareil et favorise une hausse de l'adoption des forfaits Apportez votre propre appareil, laquelle entraîne une diminution des contrats avec les clients. Nous continuons d'offrir des appareils remis en marché certifiés et le programme Option Retour, ce qui permet de proposer aux clients des solutions de rechange pour le remplacement de leur appareil tout en contribuant également à une économie circulaire.

Nos investissements dans le spectre et nos dépenses d'investissement aux fins de l'amélioration de notre réseau se traduisent par un accroissement de sa capacité, de sa couverture et de sa fiabilité, ce qui nous permet d'accroître nos produits d'exploitation grâce aux ajouts nets d'abonnés aux services mobiles et d'abonnés des appareils connectés. La croissance du nombre d'abonnés des téléphones mobiles résulte i) des offres de produits hors pair caractérisées par des améliorations continues au chapitre de la vitesse, de la performance et de la fiabilité de notre réseau, combinées à l'amélioration de nos capacités numériques; ii) le groupement fructueux de nos services mobiles et de nos services résidentiels; iii) de notre capacité à attirer une grande partie de la population canadienne, grâce à la croissance découlant de l'immigration (quoique moins prononcée) et de l'évolution démographique, et à la croissance continue du nombre d'abonnés possédant plusieurs appareils; et iv) de notre taux de désabonnement relativement faible, qui reflète notre priorité Les clients d'abord et nos programmes de remplacement d'appareil.

Le nombre de nos abonnés des appareils connectés a augmenté, principalement en raison de l'expansion de notre offre de solutions IdO dans divers secteurs, notamment les transports, la sécurité, les soins de santé, les immeubles intelligents et les villes intelligentes, l'énergie, le commerce de détail et l'agriculture. Nos investissements dans les infrastructures de réseau et l'expansion de notre portefeuille de produits IdO nous ont également outillés pour assurer la prestation de solutions IdO fiables et évolutives pour notre clientèle.

La croissance du nombre d'abonnés aux services Internet s'est poursuivie grâce à nos investissements continus dans la mise en œuvre de notre réseau à fibres optiques. Le regroupement des services mobiles et des services résidentiels, incluant notre gamme diversifiée et flexible de produits et de services additionnels comprenant notamment ceux qui ont trait à Internet, au divertissement, à la sécurité et à la domotique, à la santé et à la voix, favorise la croissance du nombre de nos offres dans chaque foyer pour mieux répondre à la demande pour des services multiples, en plus d'avoir une incidence positive sur les taux de désabonnement.

La tendance à la croissance des produits d'exploitation tirés des produits et services fixes reflète la croissance du nombre d'abonnés aux services Internet et du nombre d'abonnés aux services de sécurité et de domotique, notamment en raison de notre expansion dans les collectivités de l'Ontario et du Québec où nous ne sommes pas l'ESLT. Cette croissance est favorisée par la demande soutenue pour des vitesses Internet plus élevées et pour une plus grande largeur de bande à laquelle nous répondons en effectuant des investissements dans notre réseau à fibres optiques. Les tendances à la baisse au chapitre des produits tirés des services de télévision et des services de voix fixes découlent du remplacement de la technologie. Toutefois, le succès de nos offres groupées, la diversification fructueuse de nos produits et l'efficacité de nos efforts au chapitre de la rétention de la clientèle ont contribué à atténuer ces tendances. La migration des produits et services à l'intention des entreprises offerts vers les plateformes IP et l'entrée sur le marché de nouveaux concurrents se sont traduites par des marges intrinsèquement plus faibles, par rapport aux marges liées à certains de nos produits et services existants. Néanmoins, nous continuons d'améliorer et de diversifier notre portefeuille de solutions novatrices pour entreprises.

Les précédentes tendances au chapitre des services liés à l'agriculture et aux biens de consommation étaient attribuables au taux de désabonnement, qui a atténué la croissance des abonnements. Cependant, nos services liés à l'agriculture et aux biens de consommation ont connu une amélioration interne tout au long de 2025. Le recul enregistré depuis le deuxième trimestre de 2025 est attribuable au dessaisissement prévu d'actifs secondaires. Grâce à notre équipe mondiale et à nos solutions fondées sur l'infonuagique, nous sommes en mesure de servir une clientèle diversifiée, y compris les éleveurs, les producteurs, les agronomes, les conseillers, les transformateurs et les détaillants, en contribuant à une prise de décisions plus efficace et plus agile qui est en mesure de tenir compte des besoins changeants des consommateurs, d'améliorer la rentabilité et de favoriser une meilleure circulation de l'information dans la chaîne de valeur, ce qui nous permet d'améliorer la sécurité et la durabilité de nos extrants et de favoriser les efficacités dans la façon dont nous produisons, distribuons et consommons les aliments et les biens de consommation.

Indicateurs opérationnels – secteur TTech¹

Aux 31 mars	2026	2025	Variation
Nombre de connexions d'abonnés (en milliers) :			
Téléphones mobiles ²	10 318	10 137	2 %
Appareils connectés ³	4 596	3 877	19 %
Services Internet ⁴	2 808	2 715	3 %
Nombre total de connexions d'abonnés aux services de télécommunications	17 722	16 729	6 %
Population couverte par le réseau LTE ⁵ (en millions)	36,7	36,7	— %
Population couverte par le réseau 5G ⁵ (en millions)	33,4	32,4	3 %
Population couverte par les installations à fibre optique (en millions)	3,7	3,5	6 %
Trimestres clos les 31 mars			
2026			
2025			
Variation			
Ajouts bruts d'abonnés des téléphones mobiles (en milliers)	428	339	26 %
Ajouts nets (pertes nettes) de connexions d'abonnés (en milliers) :			
Téléphones mobiles	12	20	(40) %
Appareils connectés	229	148	55 %
Services Internet	21	21	— %
Nombre total d'ajouts nets de connexions d'abonnés aux services de télécommunications	262	189	39 %
PMMA des téléphones mobiles, par mois ^{2,6} (en dollars)	56,56	57,13	(1,0) %
Taux de désabonnement lié aux téléphones mobiles, par mois ^{2,7} (en %)	1,35	1,06	0,29 pt

- 1 Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026, sur une base rétrospective au 1^{er} janvier 2025, nous avons révisé notre présentation de l'information relative au nombre d'abonnés pour appliquer une approche centrée sur l'intensité des produits à l'égard de notre cadre de regroupement des services de base pour la mobilité et Internet et ainsi, nous ne présenterons plus le nombre d'abonnés aux services de télévision, d'abonnés aux services de sécurité et de domotique, et d'abonnés aux services de voix résidentiels. Ce changement a pour effet de concentrer la présentation d'information sur notre cadre de regroupement des services de base et nous permet de mieux servir nos clients tout en appuyant la migration des produits et services patrimoniaux vers les solutions intégrées en matière de diffusion IP, de connectivité axée sur la mobilité et de maison intelligente.
- 2 Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026, sur une base prospective, nous avons réduit de 18 000 le nombre d'abonnés des téléphones mobiles afin de retrancher les abonnés associés à un sous-ensemble de nos clients du secteur des services publics qui sont désormais assujettis à des modèles de tarification dynamique fondée sur des enchères. À notre avis, cet ajustement du nombre d'abonnés associés à ces clients générant de faibles marges reflète de manière plus significative la performance sous-jacente de nos activités liées aux téléphones mobiles et l'accent que nous mettons sur la croissance rentable. En raison de ce changement, les statistiques opérationnelles connexes (PMMA et désabonnement) ont également été ajustées.
- 3 Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026, nous avons ajusté, sur une base prospective, le nombre d'abonnés des appareils connectés de manière à retrancher 78 000 abonnés, en raison d'un examen du nombre d'abonnés.

- 4 Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026, nous avons retranché 30 000 abonnés aux services Internet, principalement des clients générant de faibles marges situés dans des campements de chantier temporaires et des installations similaires. Cet ajustement reflète également une variation mineure du nombre d'abonnés à nos services Internet à la suite d'un examen du nombre d'abonnés.
- 5 Y compris les ententes de partage de réseau conclues avec d'autres entreprises de télécommunications canadiennes.
- 6 Mesure financière déterminée. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ». Cette mesure n'est pas définie par les Normes IFRS de comptabilité. Il s'agit plutôt d'un paramètre utilisé dans l'industrie pour évaluer la performance opérationnelle d'une société de services et de produits mobiles.
- 7 Se reporter à la rubrique 11.2, « Indicateurs opérationnels ».

- Les **ajouts bruts d'abonnés des téléphones mobiles** se sont établis à 428 000 au premier trimestre de 2026, reflétant une augmentation de 89 000 attribuable à l'intensification des activités promotionnelles qui se sont traduites par un nombre élevé de clients changeant de fournisseurs.
- Le **taux de désabonnement des téléphones mobiles** s'est établi à 1,35 % au premier trimestre de 2026, par rapport à 1,06 % au premier trimestre de 2025. Cette augmentation s'explique principalement par la décision des clients de changer de fournisseurs en réaction à la concurrence soutenue en matière de marketing et de tarification promotionnelle.
- Les **ajouts nets d'abonnés des téléphones mobiles** se sont chiffrés à 12 000 au premier trimestre de 2026, soit une baisse de 8 000 reflétant une hausse du taux de désabonnement des téléphones mobiles, partiellement contrebalancée par une augmentation des ajouts bruts.
- Les **PMMA des téléphones mobiles** se sont établis à 56,56 \$ au premier trimestre de 2026, soit une baisse de 0,57 \$, ou 1,0 %, attribuable à l'adoption de forfaits de base à tarifs moindres en réaction à la concurrence soutenue en matière de tarification promotionnelle ciblant les clients tant nouveaux qu'existants, à une baisse des produits tirés des services d'itinérance, ainsi qu'à la banalisation des services de télécommunications dans le secteur public, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence favorable des efforts continus visant à atténuer la baisse des PMMA. Nous avons constaté une croissance soutenue de l'adoption de forfaits de données illimitées et de forfaits Canada-États-Unis-Mexique, qui génèrent des PMMA plus élevés et plus stables sur une base mensuelle, tout en permettant aux clients de compter davantage sur une réduction des frais d'itinérance aux États-Unis et au Mexique et des frais de dépassement de données, respectivement.

- Les **ajouts nets d'abonnés des appareils connectés** se sont établis à 229 000 au premier trimestre de 2026, soit une augmentation de 81 000 qui reflète la croissance des ajouts bruts de clients des secteurs des transports et de la connectivité, facteur neutralisé en partie par un accroissement des désactivations.
- Les **ajouts nets d'abonnés aux services Internet** se sont établis à 21 000 au premier trimestre de 2026, soit un résultat inchangé par rapport au premier trimestre de 2025.

Produits d'exploitation et autres produits – secteur TTech

	2026	2025 (données retraitées)	Variation
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)			
Produits tirés des services de réseau mobile	1 750	1 732	1 %
Produits tirés de l'équipement mobile et d'autres services	474	524	(10) %
Services de données fixes ¹	1 175	1 168	1 %
Services de voix fixes	161	170	(5) %
Produits tirés de l'équipement fixe et d'autres services	124	143	(13) %
Services liés à l'agriculture et aux biens de consommation	88	98	(10) %
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	3 772	3 835	(2) %
Autres produits	12	39	(69) %
Produits d'exploitation externes et autres produits	3 784	3 874	(2) %
Produits intersectoriels	6	6	— %
Produits d'exploitation et autres produits du secteur TTech	3 790	3 880	(2) %

1 Exclut les services liés à l'agriculture et aux biens de consommation.

Les produits d'exploitation et autres produits du secteur TTech ont diminué de 90 millions de dollars au premier trimestre de 2026.

Les **produits tirés des services de réseau mobile** ont augmenté de 18 millions de dollars, ou 1 %, au premier trimestre de 2026, en raison principalement de la croissance du nombre d'abonnés des téléphones mobiles, laquelle a été favorisée par la décélération de la baisse des PMMA des téléphones mobiles.

Les **produits tirés de l'équipement mobile et d'autres services** ont diminué de 50 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en raison d'une réduction des volumes contractuels, partiellement neutralisée par l'incidence de la proportion de téléphones intelligents à valeur plus élevée vendus.

Les **produits tirés des services de données fixes** ont augmenté de 7 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en raison de la croissance du nombre de nos abonnés aux services Internet résidentiels et des produits par abonné, ainsi que de la croissance du nombre d'abonnés aux services de sécurité et de domotique et aux services de télévision. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la baisse des produits tirés des services de données interentreprises.

Les **produits tirés des services de voix fixes** ont reculé de 9 millions de dollars au premier trimestre de 2026, ce qui reflète la baisse continue des produits tirés des services de voix patrimoniaux découlant du remplacement de la technologie et des changements dans les décisions d'achat des consommateurs. La baisse a été partiellement atténuée par l'incidence de nos efforts fructueux au chapitre de la rétention de clients.

Les **produits tirés de l'équipement fixe et d'autres services** ont diminué de 19 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en raison essentiellement de la baisse des ventes d'équipement fixe.

Les **produits tirés des services liés à l'agriculture et aux biens de consommation** ont diminué de 10 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en raison principalement du dessaisissement prévu d'actifs secondaires, représentant la dernière période d'incidence par rapport à l'exercice précédent, ainsi que de l'incidence défavorable du change tenant au raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la croissance interne des solutions en matière d'agriculture animale.

Les **autres produits** ont diminué de 27 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en raison principalement du caractère non récurrent des profits nets liés au dessaisissement d'actifs secondaires et des reprises nettes de provisions liées à des regroupements d'entreprises au cours de l'exercice précédent, ainsi que de la baisse des profits liés à des projets immobiliers.

Les **produits intersectoriels** sont tirés des services fournis aux secteurs TELUS Santé et TELUS Expérience numérique. Ils sont éliminés au moment de la consolidation de concert avec les charges connexes des secteurs TELUS Santé et TELUS Expérience numérique.

Apport direct – secteur TTech

	Produits et services mobiles			Produits et services fixes ¹			Total – secteur TTech		
	2026	2025	Variation	2026	2025	Variation	2026	2025	Variation
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)									
Produits									
Services	1 778	1 757	1 %	1 490	1 504	(1) %	3 268	3 261	— %
Équipement	446	499	(11) %	58	75	(23) %	504	574	(12) %
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	2 224	2 256	(1) %	1 548	1 579	(2) %	3 772	3 835	(2) %
Charges									
Charges directes	691	737	(6) %	475	474	— %	1 166	1 211	(4) %
Apport direct	1 533	1 519	1 %	1 073	1 105	(3) %	2 606	2 624	(1) %

¹ Comprend les services liés à l'agriculture et aux biens de consommation.

Les charges directes incluses dans les calculs de l'apport direct figurant dans le tableau ci-dessus représentent des composantes du total des charges au titre de l'achat de biens et services et de la charge au titre des avantages du personnel présentées dans le tableau ci-dessous, et elles ont été calculées conformément aux méthodes comptables utilisées pour déterminer les montants totaux présentés dans les états financiers. L'apport direct du secteur TTech a diminué de 18 millions de dollars, ou 1 %, au premier trimestre de 2026.

L'apport direct provenant des produits et services mobiles du secteur TTech a augmenté de 14 millions de dollars au premier trimestre de 2026, ce qui reflète la croissante plus forte des produits tirés des services de réseau mobile et du nombre d'abonnés. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la diminution des marges liées à l'équipement mobile tenant à la baisse des volumes contractuels et par la décélération de la baisse des PMMA des téléphones mobiles.

L'apport direct provenant des produits et services fixes du secteur TTech a diminué de 32 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en raison principalement de la diminution des services patrimoniaux attribuable au remplacement de la technologie, de la baisse des marges relatives aux solutions liées à l'agriculture et aux biens de consommation tenant au dessaisissement prévu d'actifs secondaires, et de la baisse des produits tirés des services de données interentreprises. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la croissance soutenue du nombre d'abonnés aux services Internet, par l'augmentation des produits par abonné, par la croissance du nombre d'abonnés aux services de sécurité et de domotique, et par la hausse des économies réalisées au chapitre des services de programmation télévisuelle.

Charges d'exploitation – secteur TTech

	2026	2025	Variation
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)		(données retraitées)	
Achat de biens et services ¹	1 609	1 616	— %
Charge au titre des avantages du personnel ¹	758	653	16 %
Charges d'exploitation du secteur TTech	2 367	2 269	4 %

¹ Comprend les coûts de restructuration et autres coûts.

Les charges d'exploitation du secteur TTech ont augmenté de 98 millions de dollars au premier trimestre de 2026. Se reporter au paragraphe portant sur le *BAIIA ajusté du secteur TTech* ci-dessous pour plus de détails.

BAIIA – secteur TTech

	2026	2025	Variation
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars, sauf les marges)		(données retraitées)	
BAIIA	1 423	1 611	(12) %
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA	259	79	n.s.
BAIIA ajusté	1 682	1 690	— %
Marge du BAIIA ¹ (en %)	37,6	41,5	(3,9) pts
Marge du BAIIA ajusté ¹ (en %)	44,4	43,6	0,8 pt

¹ Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Le BAIIA du secteur TTech a diminué de 188 millions de dollars, ou 12 %, au premier trimestre de 2026. Outre les facteurs dont il est fait mention au paragraphe portant sur le *BAIIA ajusté du secteur TTech* ci-dessous, le BAIIA reflète également une augmentation des coûts de restructuration et autres coûts de 180 millions de dollars au premier trimestre de 2026, laquelle tient aux programmes d'efficience et d'efficacité au chapitre des coûts, ainsi qu'aux coûts liés à la privatisation de TELUS Numérique.

Le BAIIA ajusté du secteur TTech a diminué de 8 millions de dollars au premier trimestre de 2026, reflétant i) la baisse des autres produits; ii) la décélération de la baisse des PMMA des téléphones mobiles; iii) la diminution des services patrimoniaux attribuable au remplacement de la technologie; iv) la baisse des marges liées à l'équipement mobile; v) la baisse des marges relatives aux solutions liées à l'agriculture et aux biens de consommation tenant au dessaisissement prévu d'actifs secondaires; vi) la baisse des produits tirés des services de données interentreprises; et vii) l'augmentation des coûts des licences basées sur l'abonnement et de l'utilisation des services fondés sur l'infonuagique. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par i) la croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles, aux services Internet résidentiels, aux services de sécurité et de domotique, et aux services de télévision; ii) les efforts de réduction des coûts, y compris les réductions de la main-d'œuvre, les synergies générées grâce à la privatisation de TELUS Numérique, ainsi que les réductions des frais de marketing et des frais administratifs; et iii) la baisse des créances douteuses.

La marge du BAIIA ajusté du secteur TTech a augmenté de 0,8 point de pourcentage au premier trimestre de 2026. Cette amélioration est principalement attribuable à nos programmes d'efficience et d'efficacité au chapitre des coûts dont il est fait mention ci-dessus.

BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement – secteur TTech

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2026	2025 (données retraitées)	Variation
BAIIA ajusté	1 682	1 690	— %
Dépenses d'investissement	(580)	(515)	13 %
BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement ¹	1 102	1 175	(6) %

¹ Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement du secteur TTech a diminué de 73 millions de dollars au premier trimestre de 2026. Se reporter à la rubrique 7.3 pour une analyse plus détaillée des dépenses d'investissement.

BAII – secteur TTech

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2026	2025 (données retraitées)	Variation
BAIIA	1 423	1 611	(12) %
Amortissement des immobilisations corporelles	(517)	(529)	(2) %
Amortissement des immobilisations incorporelles	(241)	(240)	— %
BAII ¹	665	842	(21) %

¹ Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Le BAII du secteur TTech a diminué de 177 millions de dollars au premier trimestre de 2026, parallèlement à la diminution du BAIIA. L'amortissement des immobilisations corporelles du secteur TTech a diminué de 12 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en raison principalement de la baisse des activités de mise hors service d'immobilisations. L'amortissement des immobilisations incorporelles du secteur TTech est demeuré relativement inchangé au premier trimestre de 2026.

5.5 Secteur TELUS Santé

Tendances – TELUS Santé

La tendance à la croissance des produits tirés de services de santé a été stimulée par la croissance de nos offres de programmes d'aide aux employés et à la famille (« PAEF »), de régime de retraite et d'administration des avantages du personnel, qui ont été élargies grâce à un certain nombre d'acquisitions ciblées à l'échelle mondiale en 2024 ainsi qu'à l'acquisition de Workplace Options et d'autres acquisitions d'entreprises en 2025. La tendance reflète également la croissance interne continue attribuable à l'adoption et à l'expansion accrues de nos solutions numériques en matière de santé, ainsi qu'à la croissance du nombre de membres de nos services de santé, y compris i) les solutions pour les employeurs, qui offrent des solutions en matière de bien-être physique, mental et financier axées sur le secteur des employeurs à l'échelle mondiale, dont des PAEF, des solutions en santé mentale globale, des services de consultation et la solution Bien-être TELUS Santé; ii) les solutions pour les payeurs et les professionnels de la santé : les activités destinées aux payeurs comprennent les secteurs public et privé (gestion des régimes d'assurance maladie, demandes de règlement électroniques, dossiers de santé des patients et services gérés en matière de santé publique) et les activités destinées aux professionnels de la santé comprennent des solutions logicielles de pharmacie, des dossiers collaboratifs de santé et des services de pharmacie virtuelle; iii) les solutions pour la retraite et les avantages sociaux, qui améliorent la santé financière et le bien-être des organisations et des personnes au moyen de solutions durables et souples en matière d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux; iv) les Cliniques TELUS Santé, qui supervisent les activités et la transformation des cliniques, ainsi que la prestation des services cliniques en santé physique et mentale; et v) les solutions de santé grand public, qui offrent des solutions de pointe sur le marché en matière de soins primaires, de soins pour animaux, de maintien à domicile et de gestion des maladies chroniques. Le 1^{er} mai 2025, nous avons fait l'acquisition de Workplace Options, qui s'inscrit dans l'approche de TELUS Santé visant à s'associer à des professionnels de la santé, à des entreprises axées sur les solutions numériques en matière de santé, à des régimes d'assurance santé et à des employeurs pour créer une offre plus robuste et locale reposant sur des services fournis à l'échelle mondiale, qui couvrent maintenant plus de 200 pays et territoires. L'augmentation du nombre de personnes couvertes reflète en grande partie l'expansion de nos offres de PAEF, ce qui comprend l'acquisition de Workplace Options et les personnes couvertes par les services de soins de santé de cette dernière.

Indicateur opérationnel – secteur TELUS Santé

Aux 31 mars	2026	2025	Variation
Personnes couvertes par les services de soins de santé ¹ (en millions)	169,6	76,5	n.s.

1 Au cours du deuxième trimestre de 2025, nous avons ajouté 79,3 millions de personnes couvertes par les services de soins de santé grâce à l'acquisition de Workplace Options et à une modification prospective de la définition des personnes couvertes par les services de soins de santé pour y inclure les clients qui ont recours indirectement aux services de TELUS Santé.

- Le nombre de personnes couvertes par les services de soins de santé se chiffrait à 169,6 millions à la fin du premier trimestre de 2026, soit une augmentation de 93,1 millions au cours des 12 derniers mois, reflétant principalement l'ajout de 79,3 millions de personnes couvertes grâce à notre acquisition de Workplace Options en mai 2025 et à une modification prospective de la définition des personnes couvertes par les services de soins de santé pour y inclure les clients qui ont recours indirectement aux services de TELUS Santé. Via la croissance interne, l'augmentation du nombre de personnes couvertes par les services de soins de santé reflète principalement la croissance robuste de nos PAEF résultant à la fois des nouveaux clients et des clients existants dans toutes les régions où nous exerçons nos activités, ainsi que la demande continue pour des solutions virtuelles.

Produits d'exploitation et autres produits – secteur TELUS Santé

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2026	2025	Variation
Services de santé	522	470	11 %
Équipement de santé	1	1	— %
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	523	471	11 %
Autres produits	1	—	n.s.
Produits d'exploitation externes et autres produits	524	471	11 %
Produits intersectoriels	2	2	— %
Produits d'exploitation et autres produits du secteur TELUS Santé	526	473	11 %

Les produits d'exploitation et autres produits de TELUS Santé ont augmenté de 53 millions de dollars au premier trimestre de 2026.

Dans l'ensemble de TELUS Santé, le taux de croissance des produits présenté a été défavorisé par le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

Nos produits tirés des **services de santé** ont augmenté de 52 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en raison des facteurs suivants : i) les acquisitions d'entreprises à l'échelle mondiale au sein des solutions pour les employeurs ainsi que des solutions pour la retraite et les avantages sociaux, y compris l'acquisition de Workplace Options en mai 2025; et ii) la croissance liée aux solutions pour les payeurs et les professionnels de la santé, grâce à la solide performance des dossiers collaboratifs de santé, ainsi qu'à une augmentation des produits récurrents liée à nos solutions de dossiers médicaux électroniques, à l'accroissement des services de gestion des dossiers de santé des patients et des régimes d'assurance maladie, ainsi qu'aux solutions de pharmacie virtuelle. Ces facteurs ont été contrebalancés par un recul interne des solutions pour la retraite et les avantages sociaux et des PAEF.

Les **produits tirés de l'équipement de santé** sont demeurés inchangés au premier trimestre de 2026.

Les **autres produits** ont augmenté de 1 million de dollars au premier trimestre de 2026.

Les **produits intersectoriels** représentent les services fournis au secteur TTech. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de concert avec les charges connexes du secteur TTech.

Apport direct – secteur TELUS Santé

	2026	2025 (données retraitées)	Variation
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)			
Produits			
Services	522	470	11 %
Équipement	1	1	— %
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	523	471	11 %
Charges			
Charges directes	237	214	11 %
Apport direct	286	257	11 %

Les charges directes incluses dans les calculs de l'apport direct figurant dans le tableau ci-dessus représentent des composantes du total des charges au titre de l'achat de biens et services et de la charge au titre des avantages du personnel présentées dans le tableau ci-dessous, et elles ont été calculées conformément aux méthodes comptables utilisées pour déterminer les montants totaux présentés dans les états financiers. Les charges directes sont essentiellement les coûts liés au réseau de thérapeutes en counseling, aux cliniciens, à la mise en œuvre et au soutien.

L'apport direct de TELUS Santé a augmenté de 29 millions de dollars au premier trimestre de 2026, résultat qui reflète la croissance des produits, comme il est analysé à la rubrique portant sur les produits tirés des services de santé.

Charges d'exploitation – secteur TELUS Santé

	2026	2025 (données retraitées)	Variation
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)			
Achat de biens et services ¹	169	165	2 %
Charge au titre des avantages du personnel ¹	289	233	24 %
Charges d'exploitation du secteur TELUS Santé	458	398	15 %
1 Comprend les coûts de restructuration et autres coûts.			

Les charges d'exploitation de TELUS Santé ont augmenté de 60 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en phase avec la croissance des produits. Se reporter aux renseignements portant sur l'*apport direct de TELUS Santé* ci-dessus et aux renseignements portant sur le *BAIIA ajusté de TELUS Santé* ci-dessous pour plus de détails.

BAIIA – secteur TELUS Santé

	2026	2025 (données retraitées)	Variation
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars, sauf les marges)			
BAIIA	68	75	(10) %
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA	25	9	n.s.
BAIIA ajusté	93	84	11 %
Marge du BAIIA ¹ (en %)	12,9	15,8	(2,9) pts
Marge du BAIIA ajusté ¹ (en %)	17,7	17,8	(0,1) pt
1 Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».			

Le BAIIA de TELUS Santé a diminué de 7 millions de dollars, ou 10 %, au premier trimestre de 2026. Le BAIIA ajusté de TELUS Santé a augmenté de 9 millions de dollars, ou 11 %, au premier trimestre de 2026, reflétant la croissance des produits ainsi que la réalisation continue de synergies découlant de l'intégration d'acquisitions. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts indirects liés i) aux acquisitions d'entreprises à l'échelle mondiale; ii) à l'accroissement de nos capacités numériques et de sécurité, compte tenu de la transformation numérique; et iii) à l'augmentation des frais de marketing à l'échelle régionale. L'écart entre le taux de croissance du BAIIA et celui du BAIIA ajusté tient à l'augmentation des coûts de restructuration et autres coûts au premier trimestre de 2026 relativement aux programmes d'efficacité et d'efficacité au chapitre des coûts.

La marge du BAIIA ajusté de TELUS Santé a diminué de 0,1 point de pourcentage au premier trimestre de 2026 et est demeurée relativement stable par rapport au premier trimestre de 2025.

BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement – secteur TELUS Santé

	2026	2025 (données retraitées)	Variation
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)			
BAIIA ajusté	93	84	11 %
Dépenses d'investissement	(53)	(44)	20 %
BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement¹	40	40	— %

1 Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement de TELUS Santé est demeuré inchangé au premier trimestre de 2026. Se reporter à la rubrique 7.3 pour une analyse plus détaillée des dépenses d'investissement.

BAII – secteur TELUS Santé

	2026	2025 (données retraitées)	Variation
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)			
BAIIA	68	75	(10) %
Amortissement des immobilisations corporelles	(16)	(13)	23 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	(99)	(94)	5 %
BAII¹	(47)	(32)	47 %

1 Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Le BAII de TELUS Santé a diminué de 15 millions de dollars au premier trimestre de 2026. L'amortissement des immobilisations corporelles de TELUS Santé a augmenté de 3 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en raison de l'amortissement des biens immobiliers découlant des acquisitions d'entreprises conclues en 2025. L'amortissement des immobilisations incorporelles de TELUS Santé a augmenté de 5 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en raison essentiellement de l'amortissement lié aux acquisitions d'entreprises qui constituent les assises de l'expansion mondiale de TELUS Santé.

5.6 Secteur TELUS Expérience numérique

Tendances – TELUS Numérique

La tendance historique au chapitre des produits tirés de TELUS Numérique au cours des huit derniers trimestres reflète les changements au titre de la demande en termes de volumes de services de nos clients existants et les services offerts aux nouveaux clients, ainsi qu'un changement dans la composition des services qui a évolué au cours des huit derniers trimestres. La croissance de nos produits grâce à nos nouveaux clients et à l'expansion de nos services auprès de certains clients a été contrebalancée par la

baisse des volumes de services de certains de nos principaux clients existants, ce qui reflète les mesures continues de rationalisation des coûts au sein de la clientèle existante. Les produits intersectoriels ont continué d'augmenter d'un exercice à l'autre, et composent environ 13 % du total des produits de TELUS Numérique.

La charge au titre de l'achat de biens et services et la charge au titre des avantages du personnel ont augmenté, ce qui reflète i) l'augmentation du nombre de membres de notre équipe TELUS Numérique, qui a donné lieu à une hausse des coûts de formation pour répondre aux exigences continues des clients ainsi que la complexité croissante des exigences de nos clients nouveaux et existants; ii) les coûts de restructuration et autres coûts découlant des programmes d'efficience au chapitre des coûts en raison du ralentissement et de l'élimination graduelle des activités des clients dans certaines régions; iii) les variations des exigences liées à la main-d'œuvre externe afin de prendre en charge la croissance de nos activités de services numériques; iv) les changements dans nos effectifs reposant sur l'externalisation ouverte pour appuyer notre ligne de service liée aux solutions d'IA et de données; et v) l'augmentation de nos coûts liés aux licences de logiciels découlant de l'augmentation du nombre de membres de notre équipe.

Les amortissements sont demeurés stables, l'incidence des dépenses d'investissement continues dans les installations et des coûts en capital engagés pour maintenir nos activités existantes ayant été en grande partie contrebalancée par le calendrier d'amortissement intégral des immobilisations.

Produits d'exploitation et autres produits – secteur TELUS Expérience numérique

	2026	2025 (données retraitées)	Variation
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)			
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	694	712	(3) %
Autres produits	11	—	n.s.
Produits d'exploitation externes et autres produits	705	712	(1) %
Produits intersectoriels	108	102	6 %
Produits d'exploitation et autres produits du secteur TELUS Expérience numérique	813	814	— %

Les produits d'exploitation et autres produits de TELUS Numérique ont diminué de 1 million de dollars au premier trimestre de 2026.

Nos **produits d'exploitation (découlant de contrats conclus avec des clients)** ont diminué de 18 millions de dollars au premier trimestre de 2026 principalement en raison i) du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, partiellement contrebalancé par l'affaiblissement du dollar canadien par rapport à l'euro comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui a eu une incidence défavorable globale sur le change relativement aux résultats d'exploitation de TELUS Numérique; et ii) de la diminution des services fournis aux clients existants de notre ligne de service en matière de confiance et de sécurité, plus particulièrement d'un certain client du secteur des technologies, et de notre ligne de service liée aux solutions d'IA et de données, plus particulièrement d'un certain client du secteur des technologies. Ces diminutions ont été partiellement contrebalancées par i) la croissance des produits découlant des acquisitions d'entreprises; et ii) une hausse des volumes de services dans notre ligne de services liée aux solutions numériques.

Les **autres produits** ont augmenté de 11 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en raison de la reprise d'une provision liée à un regroupement d'entreprises.

Les **produits intersectoriels** sont tirés des services fournis aux secteurs TTech et TELUS Santé, qui comprennent des dépenses d'investissement liées aux logiciels qui sont différées et amorties. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation, de même que les charges connexes et la marge du secteur TELUS Expérience numérique sur les coûts comptabilisés à l'actif du secteur TTech.

L'augmentation des produits intersectoriels au premier trimestre de 2026 reflète les avantages concurrentiels que TELUS tire de la structure de coûts plus faibles du secteur TELUS Expérience numérique, tout en étant en mesure de conserver le contrôle sur la qualité des services connexes offerts et, sur une base consolidée, de conserver la marge qu'un tiers fournisseur gagnerait autrement.

Charges d'exploitation – secteur TELUS Expérience numérique

	2026	2025 (données retraitées)	Variation
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)			
Achat de biens et services ¹	175	163	7 %
Charge au titre des avantages du personnel ¹	588	580	1 %
Charges d'exploitation du secteur TELUS Expérience numérique	763	743	3 %

¹ Comprend les coûts de restructuration et autres coûts.

Les charges d'exploitation de TELUS Numérique ont augmenté de 20 millions de dollars au premier trimestre de 2026. Se reporter au paragraphe portant sur le *BAIIA ajusté de TELUS Numérique* ci-après pour plus de détails.

BAIIA – secteur TELUS Expérience numérique

	2026	2025 (données retraitées)	Variation
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars, sauf les marges)			
BAIIA	50	71	(29) %
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA	31	9	n.s.
BAIIA ajusté	81	80	2 %
Marge du BAIIA ¹ (en %)	6,2	8,7	(2,5) pts
Marge du BAIIA ajusté ¹ (en %)	10,0	9,8	0,2 pt

¹ Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Le BAIIA de TELUS Numérique a diminué de 21 millions de dollars, ou 29 %, au premier trimestre de 2026. Le BAIIA ajusté de TELUS Numérique a augmenté de 1 million de dollars, ou 2 %, au premier trimestre de 2026, tandis que la marge du BAIIA ajusté a augmenté de 0,2 point de pourcentage, ce qui reflète la stabilisation des charges d'exploitation. La diminution du BAIIA est principalement attribuable aux éléments suivants : i) les coûts de restructuration et autres coûts liés aux programmes d'efficacité au chapitre des coûts liés à la privatisation de TELUS Numérique et les coûts liés à l'élimination graduelle par un client des activités d'un centre de prestation de services situé en Europe; et ii) la diminution des produits d'exploitation. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la hausse des autres produits découlant de la reprise d'une provision liée à un regroupement d'entreprises.

BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement – secteur TELUS Expérience numérique

	2026	2025 (données retraitées)	Variation
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)			
BAIIA ajusté	81	80	2 %
Dépenses d'investissement	(37)	(41)	(10) %
BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement ¹	44	39	13 %

¹ Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement de TELUS Numérique a augmenté de 5 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en raison principalement de la baisse des dépenses liées aux biens immobiliers en Europe et en Asie-Pacifique. Se reporter à la *rubrique 7.3* pour une analyse plus détaillée des dépenses d'investissement.

BAII – secteur TELUS Expérience numérique

	2026	2025 (données retraitées)	Variation
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)			
BAIIA	50	71	(29) %
Amortissement des immobilisations corporelles	(50)	(50)	— %
Amortissement des immobilisations incorporelles	(65)	(66)	(2) %
BAII¹	(65)	(45)	44 %

1 Se reporter à la *rubrique 11.1*, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Le BAII de TELUS Numérique a diminué de 20 millions de dollars au premier trimestre de 2026, ce qui cadre avec la diminution du BAIIA.

6. Évolution de la situation financière

Situation financière : (en millions de dollars)	Au 31 mars 2026	Au 31 déc. 2025	Variation	Les variations survenues comprennent ce qui suit :
Actifs courants				
Trésorerie et placements temporaires, montant net	1 302	2 621	(1 319)	Se reporter à la <i>rubrique 7</i> , « <i>Situation de trésorerie et sources de financement</i> ».
Débiteurs	3 754	3 797	(43)	Diminution découlant principalement de la baisse des débiteurs dans nos réseaux de détaillants et de marchands en raison de la réduction des volumes de ventes d'appareils.
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à recevoir	235	173	62	Excédent des acomptes provisionnels versés pour le cumul à ce jour sur la charge d'impôt sur le résultat.
Stocks	458	482	(24)	Diminution principalement attribuable à une réduction des stocks dans nos réseaux de détaillants et de marchands, partiellement contrebalancée par le calendrier des stocks en transit.
Actifs sur contrat	450	457	(7)	Se reporter à la description des actifs sur contrat non courants.
Coûts engagés pour obtenir ou exécuter des contrats conclus avec des clients	328	413	(85)	Diminution découlant de la baisse des commissions.
Contrats d'entretien payés d'avance et autres	565	421	144	Augmentation tenant principalement au paiement anticipé des contrats d'entretien, aux avantages du personnel prévus par la loi et aux droits de licences.
Actifs dérivés courants	75	8	67	Augmentation du montant nominal des éléments de couverture.
Passifs courants				
Emprunts à court terme	920	920	—	Se reporter à la <i>note 22</i> des états financiers consolidés intermédiaires.
Créditeurs et charges à payer	3 403	3 494	(91)	Diminution reflétant principalement une réduction de la paie et autres charges salariales connexes ainsi que des intérêts à payer, partiellement contrebalancée par une hausse de l'impôt indirect à payer. Se reporter à la <i>note 23</i> des états financiers consolidés intermédiaires.
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à payer	164	141	23	Insuffisance des acomptes provisionnels versés pour le cumul à ce jour sur la charge d'impôt sur le résultat.
Dividendes à payer	653	649	4	Incidence d'une augmentation du nombre d'actions en circulation.
Facturation par anticipation et dépôts de clients	1 037	1 053	(16)	Augmentation principalement attribuable à la baisse des stocks dans nos réseaux de détaillants et de marchands. Se reporter à la <i>note 24</i> des états financiers consolidés intermédiaires.
Provisions	416	300	116	Augmentation découlant principalement du reclassement d'options de vente position vendeur à long terme.
Tranche courante de la dette à long terme	4 092	3 102	990	Augmentation découlant du reclassement de billets à 2,80 % libellés en dollars américains d'un montant de 600 millions de dollars US, d'une augmentation du papier commercial en circulation et du reclassement d'un billet à ordre de 200 millions de dollars US; partiellement contrebalancée par le rachat de billets de série CV d'un montant de 600 millions de dollars et par une diminution des obligations locatives.
Passifs dérivés courants	27	30	(3)	Diminution principalement attribuable au resserrement de l'écart entre les taux de change couverts et les taux de change réels à la fin de la période.
Fonds de roulement (actifs courants moins les passifs courants)	(3 545)	(1 317)	(2 228)	TELUS a habituellement un fonds de roulement négatif. Se reporter à « <i>Plan financier et plan de gestion de la structure du capital</i> », à la <i>rubrique 4.3</i> , ainsi qu'à la <i>note 4b</i>) des états financiers consolidés intermédiaires.

Situation financière : (en millions de dollars)	Au 31 mars 2026	Au 31 déc. 2025	Variation	Les variations survenues comprennent ce qui suit :
Actifs non courants				
Immobilisations corporelles, montant net	17 602	17 503	99	Se reporter à « Dépenses d'investissement » à la rubrique 7.3, « Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement » ainsi qu'à « Amortissement des immobilisations corporelles » à la rubrique 5.3, « Résultats d'exploitation consolidés ».
Immobilisations incorporelles, montant net	20 541	20 328	213	Se reporter à « Dépenses d'investissement » à la rubrique 7.3, « Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement » ainsi qu'à « Amortissement des immobilisations incorporelles » à la rubrique 5.3, « Résultats d'exploitation consolidés ».
Goodwill, montant net	10 491	10 460	31	Augmentation tenant aux fluctuations des taux de change. Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés intermédiaires.
Actifs sur contrat	273	274	(1)	Diminution reflétant la baisse des volumes d'appareils financés.
Autres actifs à long terme	2 780	2 676	104	Augmentation découlant principalement des placements de portefeuille et des actifs dérivés.
Passifs non courants				
Provisions	549	661	(112)	Diminution découlant principalement du reclassement d'options de vente position vendeur à long terme.
Dette à long terme	26 039	27 437	(1 398)	Se reporter à la rubrique 7.4, « Flux de trésorerie affectés aux activités de financement ».
Autres passifs à long terme	915	955	(40)	Diminution principalement attribuable à une réduction des passifs dérivés découlant de l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, selon les taux au comptant. Se reporter à la note 27 des états financiers consolidés intermédiaires.
Impôt sur le résultat différé	4 272	4 292	(20)	Diminution générale des différences temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs.
Capitaux propres				
Actions ordinaires	15 560	15 775	(215)	Se reporter aux états consolidés des variations des capitaux propres dans les états financiers consolidés intermédiaires.
Participations ne donnant pas le contrôle	807	804	3	Se reporter aux états consolidés des variations des capitaux propres dans les états financiers consolidés intermédiaires.

7. Situation de trésorerie et sources de financement

La présente rubrique comporte des déclarations prospectives, y compris celles concernant le ratio de distribution lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation et le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. Se reporter à la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du présent rapport de gestion.

7.1 Aperçu

Les politiques financières liées à notre structure du capital de même que le plan financier et le plan de gestion de la structure du capital sont décrits à la rubrique 4.3.

Flux de trésorerie

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2026	2025	Variation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 050	1 077	(27)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(1 144)	(602)	(542)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(1 225)	(330)	(895)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des placements temporaires, montant net	(1 319)	145	(1 464)
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début	2 621	869	1 752
Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin	1 302	1 014	288

7.2 Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Analyse des variations des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2026	2025	Variation
Produits d'exploitation et autres produits (se reporter à la rubrique 5.3)	5 013	5 057	(44)
Achat de biens et services (se reporter à la rubrique 5.3)	(1 856)	(1 847)	(9)
Charge au titre des avantages du personnel (se reporter à la rubrique 5.3)	(1 635)	(1 466)	(169)
Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements	165	(36)	201
Charge de rémunération fondée sur des actions, déduction faite des paiements	31	42	(11)
Charge au titre des régimes à prestations définies du personnel, montant net	13	15	(2)
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	(5)	(5)	—
Profit sur les apports des biens immobiliers aux coentreprises	(5)	(8)	3
(Bénéfice) perte lié aux placements mis en équivalence	(1)	—	(1)
Intérêts payés	(430)	(371)	(59)
Intérêts reçus	25	5	20
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des économies reçues	(116)	(154)	38
Autres variations du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	(149)	(155)	6
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 050	1 077	(27)

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont diminué de 27 millions de dollars au premier trimestre de 2026.

- Les coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements, ont représenté une variation nette de 201 millions de dollars au premier trimestre de 2026. Nous avons comptabilisé des coûts de restructuration et autres coûts de 130 millions de dollars relativement à la privatisation de TELUS Numérique. Les coûts de restructuration et autres coûts restants ont trait aux programmes d'efficacité et d'efficacité au chapitre des coûts.

- Les intérêts payés ont augmenté de 59 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en raison principalement i) des intérêts payés relativement à l'émission de billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe en 2025; et ii) des intérêts payés sur le billet à ordre dans le cadre de l'acquisition de Workplace Options (se reporter à la note 26e) des états financiers consolidés intermédiaires; partiellement contrebalancés par i) les intérêts payés à la période comparative relativement aux billets rachetés dans le cadre des processus d'offre publique de rachat en 2025; et les intérêts payés à la période comparative sur la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc., qui a été remboursée au troisième trimestre de 2025.
- L'impôt sur le résultat payé, déduction faite des économies reçues, a diminué de 38 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en raison principalement de l'augmentation des remboursements découlant de la conclusion de l'audit lié à l'impôt de l'exercice précédent ainsi que de la baisse des acomptes provisionnels au titre de l'impôt devant être versés attribuable à la baisse du bénéfice avant impôt.
- Pour une analyse des autres variations du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation, se reporter à la rubrique 6, « Évolution de la situation financière », ainsi qu'à la note 31a) des états financiers consolidés intermédiaires.

7.3 Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Analyse des variations des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2026	2025	Variation
Paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre	(757)	(654)	(103)
Paiements en trésorerie au titre des licences de spectre	(318)	—	(318)
Paiements en trésorerie au titre des acquisitions, montant net	—	(11)	11
Sommes reçues des coentreprises immobilières	6	1	5
Produit de cessions	9	66	(57)
Investissement dans des placements de portefeuille et autres	(84)	(4)	(80)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(1 144)	(602)	(542)

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté de 542 millions de dollars au premier trimestre de 2026.

- L'augmentation des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre, au premier trimestre de 2026, reflète principalement ce qui suit :
 - Une hausse des dépenses d'investissement de 64 millions de dollars au premier trimestre de 2026 (se reporter au tableau « *Mesures des dépenses d'investissement* » et à l'analyse ci-après).
 - Une augmentation des paiements relatifs aux dépenses d'investissement de 39 millions de dollars au premier trimestre de 2026 tenant au moment auquel les paiements ont été effectués.
- Les paiements en trésorerie au titre des licences de spectre ont augmenté de 318 millions de dollars au premier trimestre de 2026, relativement aux licences de spectre dans la bande de fréquence de 3 800 MHz acquises dans le cadre des enchères de licences de spectre restantes d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISED ») conclues en janvier 2026. Nous avons acquis en moyenne 40 MHz de spectre sur les marchés où nous avons remporté les enchères pour un prix moyen de 1,23 \$/MHz/personne vivant dans une zone de licence.
- Les paiements en trésorerie au titre des acquisitions, montant net, ont diminué de 11 millions de dollars au premier trimestre de 2026. Au premier trimestre de 2025, nous avons effectué des paiements en trésorerie au titre d'acquisitions d'entreprises non significatives sur une base individuelle dont les activités sont complémentaires à nos lignes d'activité existantes.
- Le produit de cessions a diminué de 57 millions de dollars au premier trimestre de 2026, ce qui reflète le dessaisissement accru d'actifs secondaires au premier trimestre de 2025.
- Les placements de portefeuille et autres ont augmenté de 80 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2026, en raison principalement de l'investissement dans un plus grand nombre de placements de portefeuille.

Mesures des dépenses d'investissement

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars, sauf le ratio d'intensité des dépenses d'investissement)	2026	2025	Variation
Dépenses d'investissement¹			
Secteur Solutions technologiques de TELUS (« TTech »)			
Activités du secteur TTech	564	507	11 %
Aménagement immobilier au sein du secteur TTech	16	8	100 %
	580	515	13 %
Secteur TELUS Santé (« TELUS Santé »)	53	44	20 %
Secteur TELUS Expérience numérique (« TELUS Numérique »)	37	41	(10) %
Éliminations	(19)	(13)	46 %
Données consolidées	651	587	11 %
Intensité des dépenses d'investissement du secteur TTech ² (en %)	15	13	2 pts
Intensité des dépenses d'investissement du secteur TELUS Santé ² (en %)	10	9	1 pt
Intensité des dépenses d'investissement du secteur TELUS Numérique ² (en %)	5	5	— pt
Intensité des dépenses d'investissement consolidées ² (en %)	13	11	2 pts

1 Les dépenses d'investissement comprennent les actifs acquis, à l'exception des actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location, relativement auxquels aucun paiement n'a encore été effectué. Par conséquent, les dépenses d'investissement diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre, présentés dans les tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie. Se reporter à la note 31 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

2 Se reporter à la rubrique 11.1, « *Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées* ».

Les **dépenses d'investissement consolidées** ont augmenté de 64 millions de dollars au premier trimestre de 2026.

Les dépenses d'investissement du secteur TTech ont augmenté de 57 millions de dollars au premier trimestre de 2026. Cette augmentation tient principalement à la hausse des dépenses d'investissement afin d'établir de nouvelles installations pour répondre à la demande croissante dans l'industrie. Les dépenses d'investissement du secteur TTech ont contribué à i) la croissance continue du nombre d'abonnés aux services Internet, aux services de télévision ainsi que de sécurité et de domotique, et à l'augmentation du nombre de foyers connectés à notre réseau à fibres optiques; ii) l'augmentation de la couverture de notre réseau 5G; et iii) l'amélioration de nos capacités en matière de développement de produits et de solutions numériques afin d'améliorer la capacité et la fiabilité de notre système. Au 31 mars 2026, notre réseau 5G couvrait 33,4 millions de Canadiens, soit plus de 90 % de la population.

Les dépenses d'investissement à l'appui de l'aménagement des biens immobiliers du secteur TTech ont augmenté de 8 millions de dollars au premier trimestre de 2026. L'augmentation est attribuable à la hausse des dépenses d'investissement afin de soutenir la construction de projets d'aménagement pluriannuels, y compris TELUS Ocean^{MC} et des projets liés à TELUS Living, en Colombie-Britannique.

Les dépenses d'investissement de TELUS Santé ont augmenté de 9 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en raison essentiellement de l'augmentation de nos investissements visant l'agrandissement des cliniques et les acquisitions d'entreprises. Nos dépenses d'investissement liées à TELUS Santé continuent de porter sur l'élargissement de nos offres et capacités numériques en matière de produits de services de santé, et sur le soutien pour l'intégration des activités, permettant des expériences propulsées par l'IA, des voies d'accès aux soins intégrés et des capacités différenciées, comme les autodiagnostic et les diagnostics avancés fondés sur l'IA générative. Les investissements dans nos offres de produits et nos plateformes de base positionnent TELUS Santé pour favoriser sa croissance à grande échelle et sa résilience opérationnelle.

Les dépenses d'investissement de TELUS Numérique ont diminué de 4 millions de dollars au premier trimestre de 2026, principalement en raison de la diminution des dépenses liées aux biens immobiliers en Europe et en Asie-Pacifique.

7.4 Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Analyse des variations des flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2026	2025	Variation
Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires	(430)	(402)	(28)
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme, montant net	3	399	(396)
Émission de titres de créance à long terme	1 360	1 663	(303)
Remboursements par anticipation et à l'échéance de titres de créance à long terme	(2 153)	(1 990)	(163)
Distributions de la société en nom collectif aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(5)	—	(5)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(1 225)	(330)	(895)

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont augmenté de 895 millions de dollars au premier trimestre de 2026.

Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires

Le fiduciaire du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionariat des employés a acquis des actions ordinaires à même les fonds propres aux fins de ce régime plutôt que d'acquérir des actions sur le marché boursier. Pour les dividendes versés le 2 janvier 2026, le taux de participation au régime de réinvestissement des dividendes et d'actionariat des employés, qui est calculé comme une participation à ce régime de 219 millions de dollars (compte tenu du régime d'actionariat des employés) sous forme de pourcentage des dividendes bruts, s'est établi à environ 34 %. En comparaison, pour les dividendes versés le 2 janvier 2025, le taux de participation au régime de réinvestissement des dividendes et d'actionariat des employés s'est établi à environ 34 %. Les paiements en trésorerie au titre des dividendes ont augmenté de 28 millions de dollars au premier trimestre de 2026, résultat qui reflète la hausse des taux de dividende (se reporter à la *rubrique 4.3*) et l'augmentation du nombre d'actions en circulation.

En avril 2026, nous avons versé des dividendes de 434 millions de dollars aux détenteurs d'actions ordinaires, et le fiduciaire a racheté des actions propres ordinaires en vertu du régime de réinvestissement des dividendes pour un montant de 219 millions de dollars, portant le total à 653 millions de dollars. Pour ces dividendes, le taux de participation au régime de réinvestissement des dividendes et d'actionariat des employés s'est établi à environ 34 %.

Émission (remboursement) d'emprunts à court terme, montant net

Au cours du premier trimestre de 2025, nous avons prélevé un montant de 0,4 milliard de dollars en vertu d'une fiducie de titrisation sans lien de dépendance.

Émission de titres de créance à long terme et remboursements par anticipation et à l'échéance de titres de créance à long terme

Au premier trimestre de 2026, les émissions de titres de créance à long terme ont diminué de 0,3 milliard de dollars, tandis que les remboursements par anticipation et à l'échéance de titres de créance à long terme ont augmenté de 0,2 milliard de dollars. Ces variations se composaient principalement de ce qui suit :

- Une augmentation nette de l'encours du papier commercial de 0,7 milliard de dollars, compte tenu de l'incidence des taux de change, le solde s'élevant à 1,6 milliard de dollars (1,2 milliard de dollars US) au 31 mars 2026, par rapport au solde de 1,0 milliard de dollars (0,7 milliard de dollars US) au 31 décembre 2025. Notre programme de papier commercial nous permet d'obtenir des fonds à plus faible coût que celui lié à notre facilité de crédit renouvelable et est entièrement garanti par la facilité de crédit renouvelable (se reporter à la rubrique 7.6, « *Facilités de crédit* »).
- Le remboursement intégral de nos billets à 3,75 % de série CV d'un montant de 600 millions de dollars échéant le 10 mars 2026 en circulation. Le remboursement a été financé au moyen du produit de notre placement de billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe en décembre 2025.

La durée moyenne à l'échéance de notre dette à long terme [excluant le papier commercial, les facilités de crédit bancaire de TELUS, les composantes renouvelables de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. qui a été remboursée, les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme] était de 14,8 ans au 31 mars 2026, en hausse comparativement à 14,7 ans au 31 décembre 2025 et à 10,5 ans au 31 mars 2025. En outre, le coût moyen pondéré de notre dette à long terme [excluant le papier commercial, les facilités de crédit bancaire de TELUS, les composantes renouvelables de la facilité de crédit remboursée de TELUS International (Cda) Inc., les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme] était de 4,77 % au 31 mars 2026, en hausse comparativement à 4,75 % au 31 décembre 2025 et à 4,40 % au 31 mars 2025.

Distributions de la société en nom collectif aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle

Au premier trimestre de 2026, notre filiale Terrion a versé des distributions.

7.5 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

La **dette nette** s'établissait à 25,9 milliards de dollars au 31 mars 2026, soit une baisse de 2,8 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent, découlant en grande partie i) du crédit lié aux capitaux propres à l'égard des billets subordonnés de rang inférieur au titre des billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe émis en 2025; aux fins du calcul des ratios d'endettement, seulement la moitié du capital de nos billets subordonnés de rang inférieur est comprise dans la dette au cours de la première décennie suivant l'émission; ii) des titres de capitaux propres émis par notre filiale Terrion à un détenteur de participations ne donnant pas le contrôle au troisième trimestre de 2025; iii) des billets rachetés dans le cadre des processus d'offre publique de rachat en 2025; iv) de la hausse de la trésorerie et des placements temporaires; v) du remboursement de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. au troisième trimestre de 2025; vi) du remboursement à l'échéance des débetures de TELUS Communications Inc. au troisième trimestre de 2025; et vii) du remboursement intégral des billets à 3,75 % de série CV au premier trimestre de 2026. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les émissions de billets aux deuxième et quatrième trimestres de 2025, comme il est décrit dans notre rapport de gestion annuel 2025.

La **dette à taux fixe en proportion du total de la dette**, qui ne tient pas compte des obligations locatives et des autres passifs au titre de la dette à long terme, s'établissait à 91 % au 31 mars 2026, soit une hausse par rapport à 84 % à l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable i) aux émissions de billets aux deuxième et quatrième trimestres de 2025, comme il est décrit dans notre rapport de gestion annuel 2025; ii) au remboursement de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. au troisième trimestre de 2025; et iii) à la diminution de l'encours du papier commercial, qui est classé comme une dette à taux variable aux fins de ce calcul. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par i) les billets rachetés dans le cadre des processus d'offre publique de rachat de 2025; ii) le remboursement à l'échéance des débetures de TELUS Communications Inc. au troisième trimestre de 2025; et iii) le remboursement intégral des billets à 3,75 % de série CV au premier trimestre de 2026.

Notre **ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** appuie notre objectif financier qui consiste à maintenir des notations de première qualité, ce qui nous donne un accès raisonnable à des capitaux. Ce ratio s'établissait à 3,5 fois au 31 mars 2026, en baisse par rapport à 3,9 fois à l'exercice précédent. La baisse est en grande partie attribuable à l'incidence de la diminution des niveaux de la dette nette, en raison essentiellement du crédit lié aux capitaux propres à l'égard des billets subordonnés de rang inférieur au titre des billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-émis en 2025 et des titres de capitaux propres émis par notre filiale Terrion à un détenteur de participations ne donnant pas le contrôle au troisième trimestre de 2025, facteurs partiellement contrebalancés par les acquisitions d'entreprises; les niveaux de la dette nette étaient déjà élevés au cours de la période considérée et des périodes comparatives en raison de nos acquisitions de spectre et de nos acquisitions d'entreprises. Au 31 mars 2026, l'acquisition de licences de spectre et les acquisitions d'entreprises avaient donné lieu à des augmentations du ratio d'environ 0,6 et d'environ 0,1, respectivement, tandis que le crédit lié aux capitaux propres à l'égard des billets subordonnés de rang inférieur et les titres de capitaux propres émis par notre filiale Terrion à un détenteur de participations ne donnant pas le contrôle avaient donné lieu à des diminutions du ratio de 0,5 et d'environ 0,2, respectivement. En raison de nos récentes acquisitions de licences de spectre, nous avons accru notre spectre à l'échelle nationale, et ces licences représentent un investissement qui nous permettra d'accroître la capacité de notre réseau afin de soutenir la croissance continue de la demande pour des données, ainsi que la croissance des abonnés aux services mobiles. Étant donné les besoins de trésorerie pour les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 600 MHz tenues en 2019, pour les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz tenues en 2021, pour les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 800 MHz tenues en 2023 (paiements effectués au cours de l'exercice 2024) et pour les prochaines enchères de spectre des ondes millimétriques, l'évaluation de l'objectif et le moment auquel le ratio reviendra dans la fourchette cible sont encore à déterminer; cependant, nous comptons faire en sorte que le ratio soit ramené à environ 2,7 à moyen terme (par suite des enchères de spectre tenues en 2021 et en 2023, et lorsque les enchères de spectre des ondes millimétriques auront eu lieu), ce qui s'aligne sur notre stratégie à long terme. Nous avons comme objectif d'atteindre un ratio d'environ 3,0 en 2027. Bien que ce ratio sorte de notre fourchette cible à long terme, nous respectons le ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, en vertu desquelles nous devons nous assurer que notre ratio de levier financier n'était pas supérieur à 4,25:1,00 au 31 mars 2026 (se reporter à la *rubrique 7.6, « Facilités de crédit »*).

Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

Aux 31 mars ou pour les périodes de 12 mois closes à ces dates	2026	2025	Variation
Composantes des ratios d'endettement et de couverture (en millions de dollars)			
Dette à long terme	30 131	28 724	1 407
Dette nette ¹	25 889	28 682	(2 793)
Bénéfice net	620	1 099	(479)
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts ¹	7 350	7 318	32
Coûts de financement	1 152	1 526	(374)
Montant net des charges d'intérêts ¹	1 448	1 381	67
Ratios d'endettement			
Dette à taux fixe en proportion du total de la dette (excluant les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme) (en %)	91	84	7 pts
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette à long terme [excluant le papier commercial, les facilités de crédit bancaire de TELUS, les composantes renouvelables de la facilité de crédit remboursée de TELUS International (Cda) Inc., les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme] (en années)	14,8	10,5	4,3
Taux d'intérêt moyen pondéré de la dette à long terme [excluant le papier commercial, les facilités de crédit bancaire de TELUS, les composantes renouvelables de la facilité de crédit remboursée de TELUS International (Cda) Inc., les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme] (en %)	4,77	4,40	0,37 pt
Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts ¹ (fois)	3,5	3,9	(0,4)
Ratios de couverture¹ (fois)			
Couverture par le bénéfice	1,9	2,1	(0,2)
Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	5,1	5,3	(0,2)
Autres mesures¹ (en %)			
Calculé selon les mesures conformes aux Normes IFRS de comptabilité les plus comparables			
Ratio de dividendes lié aux actions ordinaires déclarés par rapport aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation – moins les dépenses d'investissement	117	96	21 pts
Calculé selon les mesures de la direction			
Ratio de distribution lié aux actions ordinaires – déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes	73	76	(3) pts

1 Se reporter à la *rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées »*.

Le **ratio de couverture par le bénéfice** s'est établi à 1,9 fois pour la période de 12 mois close le 31 mars 2026, en baisse par rapport à 2,1 fois à l'exercice précédent. Une hausse des coûts d'emprunt a donné lieu à une baisse de 0,2 du ratio. En excluant les coûts de restructuration et autres coûts, le ratio de couverture par le bénéfice s'établit à 2,2 fois.

Le **ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** s'est établi à 5,1 fois pour la période de 12 mois close le 31 mars 2026, en baisse par rapport à 5,3 fois à l'exercice précédent. Une hausse du montant net des charges d'intérêts de 67 millions de dollars a donné lieu à une baisse de 0,2 du ratio.

Ratio de distribution lié aux actions ordinaires : Les décisions touchant les distributions réelles liées aux actions ordinaires continueront d'être assujetties à l'évaluation du conseil de notre situation financière et de nos perspectives, ainsi qu'à notre fourchette cible à long terme concernant le ratio de distribution lié aux actions ordinaires, qui est de 60 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles sur une base prospective. Afin d'assurer une cohérence avec la manière dont nous gérons nos activités, nous présentons notre ratio de distribution lié aux actions ordinaires comme une mesure historique équivalant au total des dividendes déclarés liés aux actions ordinaires des quatre trimestres les plus récents, comptabilisés dans les états financiers, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes, divisé par le total des flux de trésorerie disponibles pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires. Les flux de trésorerie disponibles annuels sont le dénominateur applicable aux exercices. La mesure historique pour la période de 12 mois close le 31 mars 2026 est présentée à titre indicatif dans le cadre de l'évaluation de notre fourchette cible. Au 31 mars 2026, le ratio s'inscrivait dans la fourchette cible.

7.6 Facilités de crédit

Au 31 mars 2026, nous avons des liquidités disponibles de 1,1 milliard de dollars en vertu de la facilité de crédit renouvelable de TELUS. Ce montant est conforme à notre objectif visant à faire en sorte que les liquidités disponibles s'élèvent généralement à au moins 1 milliard de dollars.

Facilités de crédit de TELUS

Nous disposons d'une facilité de crédit renouvelable non garantie de 2,75 milliards de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) conclue avec un consortium se composant d'institutions financières et dont l'échéance est le 21 août 2030. La facilité de crédit renouvelable est utilisée aux fins générales de la société, notamment à titre de sûreté pour le papier commercial, le cas échéant.

Facilité de crédit renouvelable de TELUS au 31 mars 2026

(en millions de dollars)	Échéance	Montant disponible	Montant utilisé	Lettres de crédit émises, mais non utilisées	Sûreté pour le programme de papier commercial	Liquidités disponibles
Facilité de crédit renouvelable ¹	21 août 2030	2 750	—	—	(1 643)	1 107

1 Dollars canadiens ou équivalent des dollars américains.

Nos facilités de crédit comportent les clauses restrictives habituelles. Celles-ci nous interdisent notamment de laisser notre ratio de levier financier consolidé dépasser 4,25:1,00 et de laisser notre ratio de couverture consolidé être inférieur à 2,00:1,00 à la fin d'un trimestre financier. Au 31 mars 2026, notre ratio de levier financier consolidé s'établissait à 3,5:1,00 et notre ratio de couverture consolidé à 5,1:1,00. On s'attend à ce que ces ratios demeurent conformes aux clauses restrictives. Il y a certaines petites différences entre le calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture en vertu de la facilité de crédit renouvelable et le calcul de la dette nette sur le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts et du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. Historiquement, les calculs sont essentiellement semblables. La réévaluation, le cas échéant, des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill aux fins comptables n'a pas d'incidence sur les clauses restrictives. L'accès continu à nos facilités de crédit n'est pas assujéti au maintien d'une notation en particulier.

Papier commercial

TELUS Corporation a un programme de papier commercial non garanti adossé à notre facilité de crédit renouvelable, qui nous permet d'émettre à tout moment du papier commercial d'un montant maximal représentant 2,1 milliards de dollars (montant maximal de 1,5 milliard de dollars US) au 31 mars 2026. Nous avons recours à des contrats de change à terme pour gérer le risque de change découlant du papier commercial libellé en dollars américains. Le programme de papier commercial est utilisé aux fins générales de la société, y compris, sans s'y limiter, pour les dépenses d'investissement et les placements. Notre capacité à avoir un accès raisonnable au marché du papier commercial aux États-Unis dépend de nos notations (se reporter à la *rubrique 7.8, « Notations »*).

Autres titres de créance à long terme non garantis

Au 31 mars 2026, les autres titres de créance à long terme non garantis comprenaient un billet à ordre de 200 millions de dollars US émis par une filiale entièrement détenue à un investisseur privé, qui avait priorité de paiement sur toute notre dette subordonnée existante ou future, et était réellement subordonné à toute obligation existante ou future de nos filiales, ou garanti par ces dernières.

Le billet à ordre est rachetable en totalité, mais non en partie, à notre gré, et après le 13 mai 2030, également au gré du porteur. Après le 31 mars 2026, le billet à ordre a été remboursé et une prime au titre du remboursement par anticipation de 51 millions de dollars a été comptabilisée.

Billets subordonnés de rang inférieur

Les billets constituent des obligations directes non garanties, sont subordonnés à toutes les dettes de premier rang existantes et futures et sont subordonnés à toutes les dettes et les obligations existantes et futures de nos filiales, ou garantis par ces dernières. Aux fins du calcul des ratios d'endettement, seulement la moitié du capital est comprise dans la dette au cours de la première décennie suivant l'émission. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la *note 26f*) des états financiers consolidés intermédiaires.

Autres facilités sous forme de lettres de crédit

Au 31 mars 2026, nous avons des lettres de crédit en cours de 67 millions de dollars, lesquelles ont été émises en vertu de diverses facilités non engagées. Ces facilités de lettres de crédit s'ajoutent à notre capacité de fournir des lettres de crédit en vertu de notre facilité de crédit bancaire renouvelable engagée. Au 31 mars 2026, nous disposons de liquidités disponibles d'un montant de 118 millions de dollars aux termes de diverses facilités non engagées sous forme de lettres de crédit.

Autres passifs garantis au titre de la dette à long terme

Les autres passifs portent intérêt au taux de 4,4 %, sont garantis par les licences de spectre des SSFE-4 associées à ces autres passifs, et sont assujettis à un calendrier d'amortissement en vertu duquel le capital est remboursé au cours des périodes allant jusqu'à l'échéance, la dernière de ces échéances étant le 31 mars 2035.

Obligations locatives

Les obligations locatives sont assujetties à des calendriers d'amortissement, de sorte que le capital est remboursé sur diverses périodes, ce qui comprend les renouvellements raisonnablement prévus. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur les obligations locatives s'établissait à environ 5,4 % au 31 mars 2026.

7.7 Emprunts à court terme

Le 22 mai 2024, nous avons conclu une convention avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance associée à une importante banque de l'annexe I nous permettant d'emprunter un montant maximal de 1,6 milliard de dollars, montant garanti par certaines créances clients et des montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement. Cette convention de titrisation à rechargement arrive à expiration le 22 mai 2027 et exige des avances en trésorerie minimales d'environ 920 millions de dollars. Le financement en vertu de la convention peut être fourni en dollars canadiens ou en dollars américains. Le risque de change associé au financement libellé en dollars américains est géré au moyen de contrats de change à terme. Les liquidités disponibles en vertu de cette convention s'élevaient à 680 millions de dollars au 31 mars 2026. (Se reporter à la *note 22* des états financiers consolidés intermédiaires.)

7.8 Notations

Nous avons continué d'afficher des notations de première qualité au premier trimestre de 2026 et au 8 mai 2026. Nous sommes d'avis que le respect de la plupart de nos politiques financières énoncées (se reporter à la *rubrique 4.3*) conjugué aux efforts déployés pour maintenir des relations constructives avec les banques, les investisseurs et les agences de notation du crédit continuent à nous donner un accès raisonnable aux marchés financiers.

7.9 Instruments financiers et passifs éventuels

Instruments financiers

Nos instruments financiers, leur classement comptable, ainsi que la nature de certains risques auxquels ils pourraient être exposés sont décrits à la *rubrique 7.9* de notre rapport de gestion annuel 2025.

Risque de liquidité

Dans le cadre des politiques financières liées à notre structure du capital, pour lesquelles une analyse est présentée à la *rubrique 4.3*, « *Situation de trésorerie et sources de financement* », nous gérons notre risque de liquidité à l'aide du maintien d'un processus d'équilibrage de trésorerie quotidien qui nous permet de gérer nos liquidités disponibles et nos besoins en liquidités selon nos besoins réels; du maintien d'une convention d'emprunt à court terme relativement aux créances clients et aux montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement; du maintien de facilités bancaires bilatérales et de facilités de crédit consorsial; du maintien d'un programme de financement de la chaîne d'approvisionnement; du maintien d'un programme de papier commercial; du maintien d'un prospectus préalable de base en vigueur; de la surveillance continue des flux de trésorerie prévisionnels et réels; et de la gestion des échéances des actifs financiers et des passifs financiers.

Au 31 mars 2026, TELUS Corporation pouvait émettre en vertu d'un prospectus préalable de base canadien en vigueur jusqu'en janvier 2029 un montant illimité de titres au Canada et des titres d'une valeur maximale de 1,9 milliard de dollars aux États-Unis.

Au 31 mars 2026, nous avons des liquidités disponibles de 1,1 milliard de dollars en vertu de la facilité de crédit renouvelable de TELUS; nous disposons également d'un montant de 680 millions de dollars aux termes de notre programme de titrisation de créances clients et de montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement (se reporter à la rubrique 7.7, « *Emprunts à court terme* »). En tenant compte de la trésorerie et des placements temporaires se chiffrant à 1,3 milliard de dollars, nos liquidités disponibles totalisaient environ 3,1 milliards de dollars au 31 mars 2026 (se reporter à la rubrique 11.1, « *Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées* »). Cela est conforme à notre objectif visant à faire en sorte que les liquidités disponibles s'élèvent généralement à au moins 1 milliard de dollars. Nous estimons que nos notations de première qualité contribuent à nous donner un accès raisonnable aux marchés financiers.

Passifs éventuels

Réclamations et poursuites

Diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs et des réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations ont été déposées contre nous et, dans certains cas, contre d'autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications. Aussi, nous avons reçu des avis de réclamation ou sommes au courant de certaines réclamations éventuelles (incluant des réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle) contre nous et, dans certains cas, contre d'autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications.

À l'heure actuelle, nous ne pouvons prévoir l'issue de ces réclamations, réclamations éventuelles et poursuites en raison de divers facteurs, y compris ce qui suit : la nature préliminaire de certaines réclamations; la nature incertaine des théories et réclamations en matière de dommages; un dossier factuel incomplet; la nature incertaine des théories juridiques et des procédures judiciaires et de leur résolution par les tribunaux, tant dans le cadre du procès que de l'appel; la nature imprévisible des parties adverses et de leurs revendications.

Toutefois, sous réserve des restrictions précédentes, la direction est d'avis, en vertu des évaluations juridiques et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence significative sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation, y compris sur nos flux de trésorerie, sauf en ce qui concerne les éléments décrits à la note 29 des états financiers consolidés intermédiaires.

7.10 Information sur les actions en circulation

Actions en circulation (en millions)	31 mars 2026	30 avril 2026
Actions ordinaires	1 561	1 574
Options sur actions ordinaires	4	4
Unités d'actions restreintes et droits différés à la valeur d'actions – réglés en instruments de capitaux propres	17	16

7.11 Transactions entre parties liées

Transactions avec les principaux dirigeants

Nos principaux dirigeants, soit les membres de notre conseil d'administration et de notre équipe de direction, sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité liées à la surveillance, à la planification, à la direction et au contrôle de nos activités. Le total de la rémunération versée aux principaux dirigeants s'est établi à 18 millions de dollars au premier trimestre de 2026, et est demeuré relativement inchangé par rapport au premier trimestre de 2025. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 30a) des états financiers consolidés intermédiaires.

Transactions avec les régimes de retraite à prestations définies

Nous avons fourni à nos régimes de retraite à prestations définies des services de gestion et d'administration selon la méthode du recouvrement des coûts, ainsi que des services d'actuariat dans des conditions de concurrence normale. Les charges liées à ces services sont non significatives.

8. Questions comptables

8.1 Estimations comptables critiques et jugements

Nos principales méthodes comptables sont décrites à la note 1 des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. La préparation d'états financiers conformément aux PCGR exige que la direction ait recours à des estimations, des hypothèses et des jugements qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés à la date des états financiers, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et sur le classement des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs. Nos estimations comptables critiques et nos jugements importants font généralement l'objet de discussions entre les membres du comité d'audit chaque trimestre et sont décrits à la rubrique 8.1 de notre rapport de gestion annuel 2025, qui est intégré par renvoi aux présentes.

8.2 Faits nouveaux concernant les méthodes comptables

Une analyse des faits nouveaux concernant les méthodes comptables est présentée à la *rubrique 8.2, « Faits nouveaux concernant les méthodes comptables »*, de notre rapport de gestion annuel 2025. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la *note 2* des états financiers consolidés intermédiaires.

9. Mise à jour des tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires

La présente rubrique comporte des déclarations prospectives qui doivent être lues en parallèle avec la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du rapport de gestion.

Les hypothèses sur lesquelles nos perspectives pour 2026 sont fondées, qui sont décrites à la *rubrique 9* de notre rapport de gestion annuel 2025, demeurent inchangées, sauf en ce qui a trait aux hypothèses suivantes :

- Pour connaître nos estimations révisées relatives aux taux de croissance économique, aux taux de l'inflation et aux taux de chômage annuels ainsi qu'au nombre annuel de mises en chantier d'habitations, sur une base non ajustée, se reporter à la *rubrique 1.2*. La mesure dans laquelle ces estimations économiques nous touchent et le moment auquel les répercussions se feront sentir dépendent des résultats réels enregistrés par des secteurs précis de l'économie canadienne.
- Notre hypothèse concernant les coûts de restructuration et autres coûts a été révisée, ces coûts étant passés d'environ 500 millions de dollars à environ 600 millions de dollars. L'augmentation tient à l'expansion des programmes d'efficacité opérationnelle pour soutenir la croissance du BAIIA et des flux de trésorerie. Nous estimons que le total des coûts de restructuration et autres coûts se chiffrera à environ 550 millions de dollars, alors que cette prévision se chiffrait auparavant à environ 450 millions de dollars.
- Notre hypothèse concernant les paiements d'impôt en trésorerie a été révisée à la baisse, ces paiements étant passés à une fourchette d'environ 360 millions de dollars à 460 millions de dollars, alors qu'ils s'établissaient dans une fourchette d'environ 540 millions de dollars à 620 millions de dollars. Cette diminution tient principalement à la hausse des remboursements reçus et au fait que le projet de loi C-15, *Loi n° 1 d'exécution du budget de 2025* a reçu la sanction royale au Canada le 26 mars 2026.

*Les activités de notre entreprise dans le domaine de la santé sont également assujetties à diverses lois et divers règlements internationaux en matière de santé, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et

9.1 Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des communications*

Nos services de télécommunications, de diffusion et de radiocommunication sont réglementés par les lois fédérales par le truchement de diverses autorités, y compris le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »), ISDE, Patrimoine canadien, et le Bureau de la concurrence. Se reporter à la *rubrique 10.3, « Questions de réglementation »* de notre rapport de gestion annuel 2025.

L'information ci-après constitue un sommaire de certains faits nouveaux et instances importants de l'industrie des communications en matière de réglementation qui sont pertinents pour notre entreprise de télécommunications et de diffusion et pour notre industrie. Ce sommaire ne doit pas être considéré comme une analyse juridique exhaustive ni comme une description de toutes les questions spécifiques décrites. Bien que nous ayons indiqué les enjeux relativement auxquels l'issue d'un fait nouveau ou d'une instance ne devrait pas, selon nous, avoir une incidence significative sur notre société, il n'existe aucune certitude que l'issue prévue se concrétisera ou que notre évaluation actuelle de son incidence possible sur notre société sera exacte. Se reporter à la *rubrique 10.3, « Questions de réglementation »* de notre rapport de gestion annuel 2025.

Licences de radiocommunication et questions liées au spectre

Cadre des droits d'utilisation des licences de spectre mobile

Le 7 mars 2025, ISDE a publié le document intitulé « *Décision sur un cadre des droits et modifications aux conditions de licences applicables à certaines licences de spectre utilisées pour fournir des services mobiles commerciaux dans les bandes inférieures à 10 GHz* ». Ce nouveau cadre des droits de licences s'appliquera aux licences de spectre délivrées en dehors d'un processus d'enchères ou aux licences mises aux enchères renouvelées au-delà de leur durée initiale. Ce nouveau cadre est en grande partie conforme au cadre proposé par ISDE en décembre 2024 dans le cadre de la consultation qui a mené à cette décision. Il fait en sorte que certaines bandes de spectre sont désormais visées par des droits, un changement auquel nous nous attendions. Le nouveau cadre d'ISDE est entré en vigueur en mars 2026. L'incidence de la nouvelle structure de droits sur TELUS ne devrait pas être significative.

directives publiées par des organismes de réglementation et d'administration. Se reporter à la *rubrique 10.3, « Questions de réglementation »* de notre rapport de gestion annuel 2025.

Enchère de licences de spectre restantes en 2026

Le 28 août 2025, ISDE a publié l'*Avis de mise aux enchères de licences de spectre restantes de 2026*. Cet avis établit les procédures relatives à une enchère de licences de spectre restantes non vendues ou remises conclue à la fin de janvier 2026. Les offres scellées pour les étapes d'attribution et d'assignation ont été soumises le 27 janvier 2026 et le 30 janvier 2026, respectivement. Le 20 mars 2026, ISED a publié les résultats des enchères et nous avons acquis en moyenne 40 MHz de spectre sur les marchés où nous avons remporté les enchères pour un prix d'achat total de 318 millions de dollars.

Examens réglementaires et examens par le gouvernement fédéral

Le CRTC et le gouvernement fédéral ont amorcé des instances publiques ayant pour objet l'examen de diverses questions. Une analyse de certaines instances clés est présentée ci-dessous.

Examen du cadre de services d'accès haute vitesse de gros

Le 13 août 2024, le CRTC a publié la *Politique réglementaire de télécom CRTC 2024-180*, « *Concurrence sur les marchés canadiens des services Internet* » (« PRT 2024-180 »). La PRT 2024-180 est la décision finale du CRTC suivant sa consultation sur le cadre du service d'accès haute vitesse de gros au Canada, en cours depuis mars 2023. Dans l'avis de consultation de mars 2023, le CRTC sollicitait des observations sur un certain nombre de questions, notamment la question de savoir si l'accès de gros au service par fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné (« FTTP ») devrait être offert sur une base groupée et la question de savoir si toute réglementation additionnelle est justifiée, y compris la réglementation sur le commerce de détail.

Dans la PRT 2024-180, le CRTC a statué que TELUS, Bell et SaskTel sont tenues de fournir un accès de gros groupé à leurs réseaux FTTP, avec prise d'effet le 13 février 2025. Ainsi, toutes les sociétés, y compris TELUS, ont la permission d'obtenir un accès à des services FTTP de gros à compter du 13 février 2025, sous réserve de deux restrictions notables. Premièrement, les sociétés de téléphonie et de câblodistribution titulaires ne pourront pas accéder au cadre de gros dans leurs territoires de desserte des services filaires traditionnels, mais pourront y accéder à l'extérieur de ces territoires. Deuxièmement, aucun nouveau service FTTP déployé par TELUS, Bell ou SaskTel après le 13 août 2024 ne sera admissible à l'accès de gros avant le 13 août 2029. Le 25 octobre 2024, le CRTC a établi des tarifs provisoires pour le service FTTP de gros groupé. Le 24 avril 2026, le CRTC a approuvé les tarifs définitifs de l'accès aux services FTTP de gros.

Le 12 septembre 2024, SaskTel a présenté deux contestations judiciaires de la PRT 2024-180 : une demande d'interjeter appel de la décision en vertu de la *Loi sur les télécommunications*, et une demande de révision judiciaire en vertu de la *Loi sur les Cours fédérales*. La Cour d'appel fédérale a approuvé la demande d'interjeter appel de SaskTel le 31 octobre 2025. Nous prévoyons que l'appel et la demande de révision judiciaire seront entendus conjointement, probablement vers la fin de 2026 ou le début de 2027.

En novembre 2024, plusieurs parties ont présenté au CRTC des demandes de révision et de modification de la PRT 2024-180. Entre autres choses, ces dernières demandent au CRTC d'interdire à TELUS, à Bell et à Rogers d'accéder au service FTTP de gros en vertu de la PRT 2024-180. Bragg Communications Inc., Cogeco Communications Inc., SaskTel ainsi que les Opérateurs de Réseaux Concurrentiels Canadiens ont également présenté au Conseil des ministres une pétition demandant la modification de la PRT 2024-180 de la même manière, dans l'éventualité où le CRTC ne le ferait pas. Le 20 juin 2025, le CRTC a rejeté les demandes de révision et de modification de la PRT 2024-180 (la « décision de révision et de modification »). Le 6 août 2025, le Conseil des ministres a publié un communiqué de presse indiquant qu'il n'accorderait pas l'exemption demandée dans le cadre de la pétition.

En juillet 2025, Bragg Communications Inc. et Cogeco Communications Inc. ont déposé une demande auprès de la Cour d'appel fédérale en vue d'obtenir l'autorisation d'interjeter appel de la décision de révision et de modification. La demande d'interjeter appel a été autorisée en septembre 2025 et la cause est maintenant devant la Cour d'appel fédérale. Bragg Communications Inc. et Cogeco Communications Inc. ont également déposé une demande auprès de la Cour fédérale en vue d'un examen judiciaire de la décision du Conseil des ministres de ne pas autoriser la pétition. La Cour d'appel fédérale a radié la révision judiciaire le 7 janvier 2026.

En outre, en septembre 2025, Rogers Communications Canada Inc., une coalition de Bragg Communications Inc. et de Cogeco Communications Inc., ainsi qu'une coalition de TekSavvy Solutions Inc. ainsi que les Opérateurs de Réseaux Concurrentiels Canadiens ont présenté au Conseil des ministres trois pétitions distinctes visant à renverser la décision de révision et de modification. Le 20 avril 2026, le gouverneur en conseil a refusé de modifier ou d'annuler la demande de révision et de modification ou de la renvoyer au Conseil pour réexamen à la suite de ces pétitions.

Demande d'Every-Day Computers relativement à l'accès pour les ERMV

En janvier 2026, Every-Day Computers Inc., une société située à Terrace, en Colombie-Britannique, a déposé une demande auprès du CRTC, alléguant que nous avons refusé de lui fournir un accès obligatoire pour les ERMV, ce qui est contraire aux règles du CRTC. Le 26 février 2026, nous avons déposé notre réponse à la demande, rejetant les allégations puisque Every-Day Computers Inc. n'est pas admissible à l'obtention d'un accès pour les ERMV en vertu du cadre d'accès pour les ERMV du CRTC. Toute décision rendue dans le cadre de cette instance ne devrait pas avoir une incidence significative.

Modifications à la Loi sur les télécommunications

En juin 2024, le Parlement a adopté le projet de loi C-69, *Loi n° 1 d'exécution du budget de 2024*. Le projet de loi apporte un certain nombre de modifications à la *Loi sur les télécommunications*, y compris l'obligation pour les fournisseurs d'offrir une option libre-service permettant de modifier ou d'annuler des forfaits et de fournir certains avis avant l'expiration du contrat. Le projet de loi interdit également aux fournisseurs de facturer des frais d'activation ou certains autres frais et exige que le CRTC fournisse des détails sur la façon dont les fournisseurs devraient se conformer à ces modifications. En novembre 2024, le CRTC a publié les *Avis de consultation CRTC 2024-293, 2024-294 et 2024-295*, qui prévoient l'établissement de cadres réglementaires pour mettre en œuvre ces modifications. Le CRTC a pris connaissance des observations en février et en mars 2025, et les dispositions sont entrées en vigueur le 30 octobre 2025 au moyen d'un décret.

Le 12 mars 2026, le Conseil a publié la *Politique réglementaire de télécom CRTC 2026-43, « Interdiction des frais qui constituent un obstacle au changement de forfaits de services de téléphonie mobile et de services Internet »*. Dans la décision, le CRTC a modifié le Code sur les services sans fil et le Code sur les services Internet en y ajoutant une définition des frais de mise en service ou de modification, qui comprennent tous frais exigés du fait de la mise en service d'un nouveau forfait de services de télécommunication de détail ou de la modification d'un forfait existant, sauf les frais raisonnables liés à l'installation physique d'un service de télécommunication chez le client ou les frais liés à des produits ou services additionnels que le client a expressément choisi d'acheter. Le Conseil a également modifié le Code sur les services sans fil afin d'interdire aux fournisseurs de facturer des frais de résiliation anticipée lorsqu'un appareil subventionné n'est pas fourni dans le cadre du contrat. Le Conseil commencera à appliquer les modifications à compter du 12 juin 2026 et surveillera la conformité dans l'industrie au moyen du mécanisme de rapports des plaintes déposées à la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision. Nous tentons de déterminer les frais qui sont touchés par l'interdiction législative et l'incidence qui en découlera sur notre société.

Le 13 avril 2026, le Conseil a publié la *Politique réglementaire de télécom CRTC 2026-67, « Améliorer les avis aux clients »*. La décision donne effet à l'exigence légale de fournir certains avis avant l'expiration du contrat. La décision du Conseil s'applique aux services visés par le Code sur les services sans fil et le Code sur les services Internet. La décision vise à compléter les avis existants envoyés aux clients 90 jours avant l'expiration de leur période d'engagement, en exigeant désormais l'ajout i) d'un lien hypertexte vers une liste de tous les forfaits de services disponibles pour l'achat et leurs caractéristiques; ii) de renseignement sur le forfait de location d'appareil (pour les clients qui ont un forfait de location d'appareil), y compris sur la possibilité de rendre l'appareil ou sur le montant du paiement final pour conserver l'appareil; et iii) d'informations sur les endroits où les clients peuvent trouver les mécanismes libre-service et leurs fonctions. La décision exigera également des fournisseurs de services qu'ils envoient un avis avant la fin de certains rabais ou promotions d'une durée limitée. Enfin, la décision rehausse les exigences actuelles en matière d'avis d'itinérance internationale et modifiera la limite de frais associée aux frais d'itinérance internationale en vertu du Code sur les services sans fil afin d'inclure tous les frais facturés à un client pour la transmission de données en itinérance, y compris les options à frais quotidiens fixes et les forfaits qui permettent à un client d'utiliser son appareil dans un autre pays de la même manière qu'il le ferait chez lui au Canada. Ces modifications entreront en vigueur le 13 avril 2027. Nous évaluons la décision pour déterminer son incidence sur notre société.

Le 24 avril 2026, le Conseil a publié la *Politique réglementaire de télécom CRTC 2024-78, « Améliorer les mécanismes de libre-service »*. La décision donne effet à l'exigence légale d'offrir une option libre-service permettant de modifier ou d'annuler un forfait. Le Conseil a établi la définition de « libre-service » de façon souple pour y inclure tout mécanisme facile à utiliser et permettant à un client d'exécuter des actions en rapport avec son forfait de services de télécommunication, y compris la modification (p. ex. le passage à une catégorie supérieure ou le déclassement) et l'annulation, sans devoir communiquer avec un représentant du service à la clientèle en direct, par exemple au moyen d'une application, d'un site Web ou par courrier électronique. Des mécanismes de libre-service correspondant à cette description doivent être disponibles d'ici le 26 avril 2027. Nous évaluons la décision pour déterminer son incidence sur notre société.

Le Parlement a également adopté le projet de loi C-288, un projet de loi émanant d'un député, qui a modifié la *Loi sur les télécommunications* afin d'obliger les entreprises canadiennes de télécommunications à fournir certains renseignements concernant les services à large bande fixes qu'elles offrent, et qui oblige le CRTC à tenir une audience publique afin de déterminer comment les entreprises de télécommunications devraient se conformer à ces modifications. En décembre 2024, le CRTC a publié l'*Avis de consultation CRTC 2024-318*, qui prévoit l'établissement d'un cadre réglementaire pour mettre en œuvre ces modifications. Comme l'exigent les modifications, le CRTC a tenu, en juin 2025, une audience portant sur la question, à laquelle nous avons assisté. Une décision devrait être rendue en 2026. Tant que le CRTC n'aura pas annoncé les décisions nécessaires dans le cadre des instances restantes, il est trop tôt pour déterminer leur incidence sur notre société.

Examen des options en matière de services d'itinérance internationale

Le 7 octobre 2024, le CRTC a envoyé une lettre à TELUS, à Bell et à Rogers annonçant avoir procédé à un examen des frais d'itinérance que les Canadiens paient lorsqu'ils voyagent à l'étranger. La lettre énonce que le CRTC a constaté que les Canadiens ont peu d'options en matière de services d'itinérance internationale et que les frais connexes sont trop élevés. Le CRTC a ordonné à TELUS, à Bell et à Rogers de présenter au CRTC le 4 novembre 2024, un rapport présentant les mesures qu'elles prenaient pour répondre aux préoccupations du CRTC. Par conséquent, TELUS, Bell et Rogers ont déposé leurs rapports respectifs le 4 novembre 2024. Le 7 mars 2025, le CRTC a déterminé qu'il ne lancera pas de procédure officielle, mais a demandé à TELUS, à Bell et à Rogers de s'assurer de continuer à faire des progrès en matière de réduction des frais d'itinérance. Le CRTC a également exigé que TELUS, Bell et Rogers déposent des rapports en mai 2025 et en novembre 2025. Chaque rapport dresse une liste des nouvelles offres d'itinérance internationale qui ont été lancées depuis la lettre du CRTC d'octobre 2024, ainsi que d'autres renseignements précis. Le 5 mai 2025, nous avons soumis notre premier rapport d'avancement en matière de réduction des frais d'itinérance internationale, lequel met en lumière les nouvelles offres d'itinérance internationale lancées depuis octobre 2024. Nous avons soumis notre deuxième rapport d'avancement le 5 novembre 2025. Dans une lettre datée du 5 février 2026, le CRTC a par la suite demandé à TELUS, à Bell et à Rogers de lui fournir des renseignements supplémentaires et des données détaillées pour l'année civile 2025 dans le cadre de la surveillance continue des frais d'itinérance par le Conseil. Le Conseil cherchait à obtenir des renseignements sur les mesures relatives aux abonnements, à l'utilisation et aux produits des services d'itinérance pour les forfaits groupés, les services supplémentaires, les passeports de voyages et les services payables à l'utilisation. Nous avons présenté nos réponses au CRTC le 19 mars 2026.

Loi sur la cybersécurité et l'accès légal

Le 18 juin 2025, le gouvernement fédéral a présenté le projet de loi C-8, *Loi concernant la cybersécurité*, modifiant la *Loi sur les télécommunications* et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois. Cette loi est semblable à l'ancien projet de loi C-26, qui n'a pas été adopté. La loi modifierait la *Loi sur les télécommunications* afin de permettre au gouverneur en conseil d'interdire aux fournisseurs de services de télécommunication d'utiliser l'équipement d'entreprises désignées dans leurs réseaux. Cela permettra au gouvernement fédéral d'interdire l'utilisation de l'équipement de Huawei et de ZTE dans notre réseau et d'imposer des pénalités en cas de non-conformité. L'ancien ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie a déclaré que le gouvernement a l'intention d'utiliser ses pouvoirs en vertu du projet de loi C-8, s'il est adopté, pour exiger le retrait de l'équipement 5G de Huawei et de ZTE existant. L'incidence d'une ordonnance nous obligeant à retirer une quantité importante d'équipement de notre réseau pourrait être significative. Le projet de loi créerait également une nouvelle loi, la *Loi sur la protection des cybersystèmes essentiels* (la « LPCE »). La LPCE exigerait que les sociétés désignées sous réglementation fédérale maintiennent des programmes de cybersécurité, impose des exigences en matière de signalement des incidents de cybersécurité et impose des pénalités en cas de non-conformité. Plusieurs des mesures proposées dans la LPCE reflètent nos processus existants. L'incidence de la LPCE est inconnue pour l'instant puisque le projet de loi est toujours devant le Parlement et que plusieurs des dispositions significatives doivent toujours être traduites en réglementation. Le projet de loi C-8 a franchi l'étape de la deuxième lecture au Parlement le 3 octobre 2025 et est en troisième lecture devant la Chambre des communes. De plus, le gouvernement a déposé le projet de loi C-2 le 3 juin 2025. Entre autres dispositions, le projet de loi C-2, s'il est adopté, accroîtrait la capacité du gouverneur en conseil d'imposer des normes et des capacités en matière d'accès légal. Le gouvernement a ultérieurement décidé de ne pas donner suite aux articles du projet de loi C-2 portant sur l'accès légal, mais plutôt de se pencher sur l'accès légal au moyen d'une loi distincte. Le 12 mars 2026, le gouvernement a déposé le projet de loi C-22, *Loi concernant l'accès légal*, qui propose de façon similaire d'accroître la capacité du gouverneur en conseil d'imposer des normes et des capacités en matière d'accès légal. Tant que la loi n'aura pas été adoptée et qu'un décret n'aura pas été pris en vertu de ces pouvoirs en ce qui nous concerne, il est trop tôt pour en déterminer l'incidence. Le projet de loi C-22 fait actuellement l'objet d'une deuxième lecture à la Chambre des communes.

Procédures du CRTC visant à examiner la résilience du réseau

Le 4 septembre 2025, le CRTC a publié la *Décision de télécom 2025-225* dans laquelle il énonce ses exigences finales envers les entreprises de télécommunications, y compris TELUS, en matière de transmission d'avis au CRTC et à divers organismes gouvernementaux en cas d'interruptions de services sur leurs réseaux respectifs. Le CRTC a élargi le type d'interruption de services que les entreprises de télécommunications doivent signaler au CRTC par rapport au régime provisoire en vigueur depuis le 8 mars 2023. Le CRTC a ordonné aux entreprises de télécommunications de mettre en œuvre les nouvelles exigences en matière de production de rapports d'ici le 4 novembre 2025. Le 7 octobre 2025, TELUS et d'autres grandes entreprises de télécommunications ont déposé une demande auprès du CRTC afin de lui demander de réviser et de modifier certains éléments de la décision, en vue de réduire le volume de rapports requis dans la décision actuelle. Les entreprises ont également demandé un délai dans le calendrier de mise en œuvre de la décision. Le 31 octobre 2025, le CRTC a suspendu la date limite de mise en œuvre en attendant l'examen de la demande de révision et de modification. Le 11 mars 2026, le CRTC a publié des demandes de renseignements à l'intention des entreprises de télécommunications afin de recueillir de l'information additionnelle dans le cadre de son examen de la demande.

Le 4 septembre 2025, le CRTC a également publié deux nouveaux avis de consultation portant sur la résilience du réseau. Dans « *Appel aux observations – Élaboration d'une politique réglementaire sur des mesures en vue d'améliorer la résilience des réseaux de télécommunication et la fiabilité des services de télécommunication* », le CRTC a amorcé une consultation exhaustive en vue d'élaborer une politique réglementaire relative à la fiabilité et à la résilience des réseaux pour les fournisseurs de services de télécommunication. Le CRTC a posé une variété de questions aux fournisseurs de services de télécommunications afin de connaître leurs points de vue respectifs sur les éventuelles règles réglementaires. Nous participons pleinement à cette instance et avons déposé notre intervention le 3 décembre 2025. L'instance s'est poursuivie en 2026, et une décision ne devrait être rendue qu'à la fin de 2026, au plus tôt.

Dans « *Appel aux observations – Protection des consommateurs en cas de panne ou d'interruption de service* », *Avis de consultation de télécom et de radiodiffusion CRTC 2025-227*, le Conseil cherche à déterminer s'il doit exiger des mesures de protection pour les consommateurs en cas de panne ou d'interruption de services de télécommunication ou de télévision. Ces mesures de protection des consommateurs comprennent les types de communications que les clients devraient recevoir en cas d'interruption de services et les politiques qui devraient s'appliquer aux remboursements éventuels des services perdus. Nous participerons pleinement à cette instance, tant du point de vue d'une entreprise de télécommunications que du point de vue d'une entreprise de distribution de radiodiffusion. Sous réserve de toute autre mesure dans l'instance devant être annoncée par le CRTC, le dossier de cette instance a été clos en décembre 2025 et une décision devrait être rendue à la fin de 2026.

Les autorités fédérales et provinciales de réglementation de la protection de la vie privée scrutent de plus en plus les sociétés d'IA

En mai 2023, les autorités en matière de protection de la vie privée du Canada, de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Québec ont annoncé une enquête conjointe sur OpenAI, la société à l'origine de l'agent conversationnel ChatGPT alimenté par l'IA. L'enquête en cours se concentre sur les obligations relatives à l'obtention du consentement valable et significatif en matière d'ouverture et de transparence, et sur l'utilisation appropriée des données personnelles. Une enquête parallèle sur X et xAI (Grok), lancée en février 2025 et élargie en janvier 2026, examine la collecte et l'utilisation légales des données des Canadiens pour l'entraînement des modèles d'IA. Ces enquêtes reflètent une tendance réglementaire plus large pour une surveillance accrue de la sécurité de l'IA, des mécanismes de consentement et de la coordination de l'application de la loi.

10. Risques et gestion des risques

Les risques principaux et les incertitudes susceptibles d'influer sur nos résultats dans l'avenir, ainsi que nos activités connexes visant à atténuer les risques, sont décrits dans notre rapport de gestion annuel 2025, et n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2025. Il y a lieu de se reporter au résumé des risques et des incertitudes présenté dans la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du présent rapport de gestion.

11. Définitions et rapprochements

11.1 Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées

Nous présentons certaines mesures non conformes aux PCGR et fournissons des indications à ce sujet. Nous avons recours à ces mesures pour évaluer la performance de TELUS, et aussi pour déterminer si nous respectons les clauses restrictives de nos conventions d'emprunt et pour gérer notre structure du capital. Étant donné que les mesures non conformes aux PCGR n'ont généralement pas de signification normalisée, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Les règlements sur les valeurs mobilières exigent que ces mesures soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables. Certaines de ces mesures n'ont pas de définition généralement reconnue au sein de l'industrie.

Bénéfice net ajusté et bénéfice par action (« BPA ») de base ajusté :

Ces mesures ne sont pas conformes aux PCGR et n'ont pas de signification normalisée prescrite par les Normes IFRS de comptabilité et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte de l'incidence des coûts de restructuration et autres coûts, des pertes de valeur liées à la restructuration d'immobilisations corporelles découlant de la rationalisation de biens immobiliers, des ajustements liés à l'impôt sur le résultat, de la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme et des autres ajustements (présentés dans les tableaux suivants). Le BPA de base ajusté est calculé au moyen de la division du bénéfice net ajusté par le nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation. Ces mesures servent à évaluer la performance consolidée et, selon la direction, elles ne tiennent pas compte des éléments qui pourraient occulter les tendances sous-jacentes concernant la performance ou des éléments de nature inhabituelle qui ne reflètent pas nos activités continues. Elles ne doivent pas être substituées au bénéfice net et au BPA de base pour évaluer la performance de TELUS.

Rapprochement du bénéfice net ajusté

(en millions de dollars)	Trimestres clos les	
	2026	2025
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	136	321
Ajouter (déduire) les montants suivants, déduction faite du montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle :		
Coûts de restructuration et autres coûts	315	93
Incidence fiscale des coûts de restructuration et autres coûts	(87)	(24)
Pertes de valeur liées à la restructuration d'immobilisations corporelles découlant de la rationalisation de biens immobiliers	4	3
Incidence fiscale des pertes de valeur liées à la restructuration d'immobilisations corporelles découlant de la rationalisation de biens immobiliers	(1)	(1)
Ajustements liés à l'impôt sur le résultat	(11)	(4)
Bénéfice net ajusté	356	388

Rapprochement du BPA de base ajusté

(en dollars)	Trimestres clos les	
	2026	2025
BPA de base	0,09	0,21
Ajouter (déduire) les montants suivants, déduction faite du montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle :		
Coûts de restructuration et autres coûts, par action	0,20	0,06
Incidence fiscale des coûts de restructuration et autres coûts, par action	(0,05)	(0,01)
Ajustements liés à l'impôt sur le résultat, par action	(0,01)	—
BPA de base ajusté	0,23	0,26

Liquidités disponibles : Il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les Normes IFRS de comptabilité et, par conséquent, il est peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Les liquidités disponibles correspondent à la somme de la trésorerie et des placements temporaires, montant net, des montants disponibles sur la facilité de crédit renouvelable et des montants disponibles en vertu de notre programme de titrisation de créances clients et des montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement évalués à la fin de la période. Nous croyons que cette mesure est utile, car elle nous permet de surveiller la conformité à nos objectifs financiers. Elle ne devrait pas être substituée à la trésorerie et aux placements temporaires, montant net, pour évaluer le rendement de TELUS.

Rapprochement des liquidités disponibles

Aux 31 mars (en millions de dollars)	2026	2025
Trésorerie et placements temporaires, montant net	1 302	1 014
Montants nets disponibles sur la facilité de crédit renouvelable de TELUS Corporation	1 107	634
Montants disponibles en vertu du programme de titrisation de créances clients et de montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement	680	279
Liquidités disponibles	3 089	1 927

Intensité des dépenses d'investissement : Cette mesure est calculée comme les dépenses d'investissement, excluant les projets d'aménagement immobilier, divisées par les produits d'exploitation et autres produits. Elle fournit une méthode utile pour comparer le niveau des dépenses d'investissement de TELUS avec celui d'autres entreprises de tailles diverses du même secteur.

Calcul de l'intensité des dépenses d'investissement

	TTech		TELUS Santé		TELUS Numérique		Éliminations		Total	
	2026	2025 (données retraitées)	2026	2025	2026	2025 (données retraitées)	2026	2025 (données retraitées)	2026	2025
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars, sauf le ratio)										
Numérateur – dépenses d'investissement, excluant les projets d'aménagement immobilier	564	507	53	44	37	41	(19)	(13)	635	579
Dénominateur – produits d'exploitation et autres produits	3 790	3 880	526	473	813	814	(116)	(110)	5 013	5 057
Intensité des dépenses d'investissement (en %)	15	13	10	9	5	5	n.s.	n.s.	13	11

Ratio de distribution lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation :

Il s'agit d'une mesure historique représentant le total des dividendes des quatre trimestres les plus récents déclarés, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes, divisé par le total des flux de trésorerie disponibles pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires. Les flux de trésorerie disponibles annuels sont le dénominateur applicable aux exercices. Notre fourchette cible est un ratio de distribution annuel lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation sur une base prospective, plutôt que sur une base actuelle. (Se reporter à la rubrique 4.3, « Situation de trésorerie et sources de financement », et à la rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».)

Calcul du ratio de dividendes déclarés sur les actions ordinaires par rapport aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, moins les dépenses d'investissement

Calculé selon les mesures conformes aux Normes IFRS de comptabilité les plus comparables

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 mars (en millions de dollars, sauf le ratio)	2026	2025
Numérateur – total des dividendes des quatre trimestres les plus récents déclarés	2 575	2 370
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	4 839	4 974
Déduire :		
Dépenses d'investissement	(2 630)	(2 497)
Dénominateur – flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation moins les dépenses d'investissement	2 209	2 477
Ratio (en %)	117	96

Calcul du ratio de distribution lié aux actions ordinaires, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes

Calculé selon les mesures de la direction

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 mars (en millions de dollars, sauf le ratio)	2026	2025
Total des dividendes des quatre trimestres les plus récents déclarés	2 575	2 370
Total des dividendes des quatre trimestres les plus récents déclarés réinvestis dans des actions ordinaires	(890)	(791)
Numérateur – total des dividendes des quatre trimestres les plus récents déclarés, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes	1 685	1 579
Dénominateur – flux de trésorerie disponibles	2 303	2 071
Ratio (en %)	73	76

Couverture par le bénéfice : Cette mesure est définie dans le Règlement 41-101 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et dans les règlements connexes, qui est calculée comme suit :

Calcul du ratio de couverture par le bénéfice

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 mars (en millions de dollars, sauf le ratio)	2026	2025
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	928	1 187
Impôt sur le résultat (attribuable aux actions ordinaires)	397	338
Coûts d'emprunt (attribuables aux actions ordinaires) ¹	1 511	1 333
Numérateur	2 836	2 858
Dénominateur – coûts d'emprunt	1 511	1 333
Ratio (fois)	1,9	2,1

¹ Intérêts sur la dette à long terme (y compris les obligations au titre des dividendes sur les actions privilégiées qui doivent être comptabilisées comme des passifs financiers) plus les intérêts sur les emprunts à court terme et les autres emprunts et plus la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, plus la réintégration des intérêts comptabilisés à l'actif et moins les coûts d'emprunt attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements) : Nous présentons des indications au sujet du BAIIA et l'avons inclus dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé utilisée pour évaluer la performance consolidée. Le BAIIA est une mesure commune à laquelle les investisseurs et les établissements de crédit recourent largement en tant qu'indicateur de performance opérationnelle d'une société et de sa capacité de contracter des dettes et d'en assurer le service, ainsi qu'à titre de paramètre d'évaluation. Le BAIIA ne doit pas être substitué au bénéfice net comme mesure de la performance de TELUS ni utilisé comme mesure des flux de trésorerie. Le BAIIA tel qu'il est calculé par TELUS correspond aux produits d'exploitation et autres produits moins les montants inscrits aux postes « Achat de biens et services » et « Charge au titre des avantages du personnel ».

Nous calculons le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts, car il constitue une composante du ratio de **couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** et du ratio **dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts**.

Nous calculons le **BAIIA ajusté** en excluant les éléments de nature inhabituelle qui ne reflètent pas nos activités habituelles ou continues; selon nous, ce BAIIA ne devrait pas être considéré comme une mesure d'évaluation à long terme et ne devrait pas être pris en compte aux fins d'une évaluation de notre capacité à assurer le service de la dette ou à contracter des dettes.

Le **BAII** [bénéfice (perte) avant intérêts et impôts] est calculé pour nos secteurs à présenter, car nous estimons qu'il constitue un indicateur utile de notre performance opérationnelle puisqu'il représente le bénéfice (la perte) tiré de nos activités d'exploitation avant le coût du capital et les impôts.

Rapprochement du BAIIA et du BAIIA ajusté

	TTech		TELUS Santé		TELUS Numérique		Éliminations		Total	
	2026	2025 (données retraitées)	2026	2025 (données retraitées)	2026	2025 (données retraitées)	2026	2025	2026	2025
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)										
Bénéfice net									144	301
Coûts de financement									335	344
Impôt sur le résultat									55	107
BAII	665	842	(47)	(32)	(65)	(45)	(19)	(13)	534	752
Amortissement des immobilisations corporelles	517	529	16	13	50	50	—	—	583	592
Amortissement des immobilisations incorporelles	241	240	99	94	65	66	—	—	405	400
BAIIA	1 423	1 611	68	75	50	71	(19)	(13)	1 522	1 744
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA	259	79	25	9	31	9	—	—	315	97
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts et BAIIA ajusté	1 682	1 690	93	84	81	80	(19)	(13)	1 837	1 841

Le **BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement** est calculé pour nos secteurs à présenter puisqu'il représente une mesure de la performance de TELUS susceptible d'être plus comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

Rapprochement du BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement

	TTech		TELUS Santé		TELUS Numérique		Éliminations		Total	
	2026	2025 (données retraitées)	2026	2025 (données retraitées)	2026	2025 (données retraitées)	2026	2025	2026	2025
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)										
BAIIA ajusté	1 682	1 690	93	84	81	80	(19)	(13)	1 837	1 841
Dépenses d'investissement	(580)	(515)	(53)	(44)	(37)	(41)	19	13	(651)	(587)
BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement	1 102	1 175	40	40	44	39	—	—	1 186	1 254

Nous calculons la **marge du BAIIA** et la **marge du BAIIA ajusté** afin d'évaluer la performance de nos secteurs opérationnels, et nous sommes d'avis que ces mesures sont également utilisées par les investisseurs comme indicateurs de la performance opérationnelle d'une société. Nous calculons la marge du BAIIA en divisant le BAIIA par les produits d'exploitation et autres produits. La marge du BAIIA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée prescrite par les Normes IFRS de comptabilité et, par conséquent, il est peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Nous calculons la marge du BAIIA ajusté en divisant le BAIIA ajusté par les produits d'exploitation et autres produits ajustés.

Calcul de la marge du BAIIA

	TTech		TELUS Santé		TELUS Numérique		Éliminations		Total	
	2026	2025 (données retraitées)	2026	2025 (données retraitées)	2026	2025 (données retraitées)	2026	2025 (données retraitées)	2026	2025
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars, sauf la marge)										
Numérateur – BAIIA	1 423	1 611	68	75	50	71	(19)	(13)	1 522	1 744
Dénominateur – produits d'exploitation et autres produits	3 790	3 880	526	473	813	814	(116)	(110)	5 013	5 057
Marge du BAIIA (en %)	37,6	41,5	12,9	15,8	6,2	8,7	n.s.	n.s.	30,4	34,5

Calcul de la marge du BAIIA ajusté

	TTech		TELUS Santé		TELUS Numérique		Éliminations		Total	
	2026	2025 (données retraitées)	2026	2025 (données retraitées)	2026	2025 (données retraitées)	2026	2025 (données retraitées)	2026	2025
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars, sauf la marge)										
Numérateur – BAIIA ajusté	1 682	1 690	93	84	81	80	(19)	(13)	1 837	1 841
Dénominateur – produits d'exploitation et autres produits	3 790	3 880	526	473	813	814	(116)	(110)	5 013	5 057
Marge du BAIIA ajusté (en %)	44,4	43,6	17,7	17,8	10,0	9,8	n.s.	n.s.	36,6	36,4

Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts : Cette mesure est définie comme le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts divisé par le montant net des charges d'intérêts, calculé sur 12 mois. Elle est semblable au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, comme il est décrit à la *rubrique 7.6, « Facilités de crédit »*.

Calcul du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 mars (en millions de dollars, sauf le ratio)	2026	2025
Numérateur – couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	7 350	7 318
Dénominateur – montant net des charges d'intérêts	1 448	1 381
Ratio (fois)	5,1	5,3

Flux de trésorerie disponibles : Nous présentons cette mesure comme un indicateur supplémentaire de notre performance opérationnelle, et il n'existe aucune définition généralement reconnue des flux de trésorerie disponibles au sein de l'industrie. Les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être substitués aux mesures présentées dans les tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie. Ils excluent les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients et les dettes fournisseurs), le produit tiré des actifs cédés ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités comme il est présenté dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie. Ils fournissent une estimation du montant des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui est disponible après les dépenses d'investissement et qui peut être utilisé à des fins discrétionnaires, notamment pour payer les dividendes, rembourser la dette, racheter des actions, ou effectuer d'autres investissements. Les flux de trésorerie disponibles peuvent être complétés de temps à autre par le produit tiré des actifs cédés ou par les activités de financement.

Calcul des flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Trimestre clos le 31 mars 2026			Trimestre clos le 31 mars 2025		
	Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	Écart	Flux de trésorerie disponibles	Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	Écart	Flux de trésorerie disponibles
BAIIA	1 522	—	1 522	1 744	—	1 744
Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements	165	—	165	(36)	—	(36)
Incidence de l'actif sur contrat, des coûts d'acquisition du contrat et des coûts liés à l'exécution du contrat et des options de financement d'appareils mobiles Paiements faciles de TELUS ^{MD}	27	—	27	28	—	28
Incidence de la composante capital non discrétionnaire des contrats de location ¹	—	(113)	(113)	—	(193)	(193)
Éléments des tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie :						
Rémunération fondée sur des actions, déduction faite des sorties de trésorerie relatives au régime d'actionnariat des employés	31	—	31	42	—	42
Charge au titre des régimes à prestations définies du personnel, montant net	13	—	13	15	—	15
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	(5)	—	(5)	(5)	—	(5)
Profit sur les apports des biens immobiliers aux coentreprises	(5)	5	—	(8)	8	—
(Bénéfice) perte lié aux placements mis en équivalence	(1)	—	(1)	—	—	—
Intérêts payés	(430)	—	(430)	(371)	—	(371)
Intérêts reçus	25	—	25	5	—	5
Autres	(11)	11	—	(11)	11	—
Autres éléments du fonds de roulement	(165)	165	—	(172)	172	—
Dépenses d'investissement	—	(651)	(651)	—	(587)	(587)
	1 166	(583)	583	1 231	(589)	642
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements ²	(116)	116	—	(154)	—	(154)
	1 050	(467)	583	1 077	(589)	488

- 1 Comme il est décrit à la *note 3* des états financiers consolidés intermédiaires, nous pouvons émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes. Dans le cadre de la gestion de notre structure du capital, nous avons choisi de remplacer un montant de 732 \$ du capital des contrats de location au moyen d'un paiement discrétionnaire.
- 2 Comme il est décrit à la *note 3* des états financiers consolidés intermédiaires, dans le cadre de la gestion de notre structure du capital, nous avons versé un impôt supplémentaire relativement à l'émission de titres de capitaux propres de filiales, et ce montant a été exclu du montant des flux de trésorerie disponibles présenté dans le présent tableau.

Produits mensuels moyens par abonné (« PMMA ») des téléphones mobiles – calculés comme les produits tirés des services de réseau découlant des forfaits, des frais d'itinérance et des frais d'utilisation mensuels, divisés par le nombre moyen d'abonnés des téléphones mobiles dans le réseau au cours de la période, et le résultat est exprimé en tant que taux mensuel.

Dette nette : Nous estimons que la dette nette est une mesure utile, parce qu'elle représente le montant des emprunts à court terme et des obligations relatives à la dette à long terme qui ne sont pas couverts par la trésorerie et les placements temporaires disponibles. La mesure définie par les Normes IFRS de comptabilité qui se rapproche le plus de la dette nette est la dette à long terme, y compris la tranche courante de la dette à long terme. La dette nette est un élément du ratio **dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts**.

Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts : Cette mesure est définie comme la dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts sur 12 mois. (Se reporter à la *rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement »*.) Cette mesure est analogue au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, tel qu'il est décrit à la *rubrique 7.6, « Facilités de crédit »*.

Calcul du ratio de la dette nette sur le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 mars (en millions de dollars, sauf le ratio)	2026	2025
Numérateur – dette nette	25 889	28 682
Dénominateur – BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	7 350	7 318
Ratio (fois)	3,5	3,9

Montant net des charges d'intérêts : Cette mesure est le dénominateur utilisé pour calculer le **ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts**. Le montant net des charges d'intérêts représente les coûts de financement excluant les intérêts sur la dette à long terme comptabilisés à l'actif, les intérêts nets des régimes à prestations définies du personnel, les variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels comptabilisés comme étant détenus à des fins de transaction et les recouvrements liés au remboursement par anticipation et à l'échéance de la dette, calculés sur 12 mois. Les charges comptabilisées relativement à la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, le cas échéant, sont prises en compte dans le montant net des charges d'intérêts.

Calcul du montant net des charges d'intérêts

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 mars (en millions de dollars)	2026	2025
Coûts de financement	1 152	1 526
Ajouter (déduire) :		
Montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel	(12)	(10)
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives et autres passifs – comptabilisés à l'actif	5	30
Profit au rachat de titres de créance à long terme	303	—
Variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels	—	(165)
Montant net des charges d'intérêts	1 448	1 381

11.2 Indicateurs opérationnels

Les mesures suivantes constituent des paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer la performance opérationnelle d'une entité de télécommunications offrant des services mobiles et des services fixes. Elles n'ont cependant pas de signification normalisée.

Taux de désabonnement – calculé comme le nombre d'abonnés désactivés au cours d'une période donnée, divisé par le nombre moyen d'abonnés dans le réseau au cours de la période, et le résultat est exprimé en tant que taux mensuel. Le taux de désabonnement des téléphones mobiles représente la moyenne totale des taux de désabonnement des téléphones mobiles des services prépayés et des services postpayés. Un abonné des services prépayés de téléphone mobile de TELUS, de Koodo^{MD} ou de Public Mobile^{MD} est désactivé lorsqu'il n'utilise pas les services au cours des 90 jours suivant l'expiration des crédits prépayés.

Abonné des appareils connectés – abonné qui utilise un forfait actif de TELUS ainsi qu'un appareil portable générateur de produits récurrents (p. ex., les tablettes, les clés Internet, l'Internet des objets, la technologie prêt-à-porter et les véhicules connectés) appuyés par TELUS et dont les capacités cellulaires de transmission de la voix sont limitées ou inexistantes.

Abonné des téléphones mobiles – abonné qui utilise un forfait actif de TELUS ainsi qu'un appareil portable générateur de produits récurrents

(p. ex., les téléphones mobiles et les téléphones intelligents) pour lequel TELUS procure une connectivité voix, messagerie textuelle et/ou données.

Abonné des services Internet – abonné qui utilise un forfait actif de TELUS pour les services Internet ainsi qu'un appareil générateur de produits récurrents pour lequel TELUS procure un accès aux services Internet.

Nombre de personnes couvertes par les services de soins de santé – nombre d'utilisateurs (adhérents principaux et leurs personnes à charge) participant à divers programmes de santé appuyés par les services de TELUS Santé (p. ex., soins virtuels, gestion des régimes d'assurance maladie, soins préventifs, sécurité en matière de santé personnelle et programmes d'aide aux employés et à la famille). Ce nombre comprend les clients qui ont recours directement ou indirectement aux services de TELUS Santé. Certains membres et leurs personnes à charge utiliseront probablement plusieurs services de TELUS Santé.

TELUS CORPORATION
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(NON AUDITÉ)
31 MARS 2026

États consolidés intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global

(non audité)

Périodes closes les 31 mars (en millions, sauf les montants par action)	Note	Trimestres	
		2026	2025
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Services		4 484 \$	4 443 \$
Équipement		505	575
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	6	4 989	5 018
Autres produits	7	24	39
Produits d'exploitation et autres produits		5 013	5 057
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achat de biens et services	16	1 856	1 847
Charge au titre des avantages du personnel	8, 16	1 635	1 466
Amortissement des immobilisations corporelles	17	583	592
Amortissement des immobilisations incorporelles	18	405	400
		4 479	4 305
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION		534	752
Coûts de financement	9	335	344
BÉNÉFICE AVANT IMPÔT		199	408
Impôt sur le résultat	10	55	107
BÉNÉFICE NET		144	301
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	11		
Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat			
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie		—	(11)
Écarts de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger		41	60
		41	49
Éléments qui ne seront jamais ultérieurement reclassés en résultat			
Modification de l'évaluation des actifs financiers de placement		(5)	4
Réévaluations au titre des régimes à prestations définies du personnel		13	(1)
		8	3
		49	52
BÉNÉFICE GLOBAL		193 \$	353 \$
BÉNÉFICE NET ATTRIBUABLE AUX ÉLÉMENTS SUIVANTS :			
Actions ordinaires		136 \$	321 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		8	(20)
		144 \$	301 \$
BÉNÉFICE GLOBAL ATTRIBUABLE AUX ÉLÉMENTS SUIVANTS :			
Actions ordinaires		185 \$	364 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		8	(11)
		193 \$	353 \$
BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE	12		
De base		0,09 \$	0,21 \$
Dilué		0,09 \$	0,21 \$
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D' ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION			
De base		1 561	1 514
Dilué		1 562	1 516

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.



(en millions)	Note	Au 31 mars 2026	Au 31 décembre 2025
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie et placements temporaires, montant net		1 302 \$	2 621 \$
Débiteurs	6b)	3 754	3 797
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à recevoir		235	173
Stocks	1b)	458	482
Actifs sur contrat	6c)	450	457
Coûts engagés pour obtenir ou exécuter des contrats conclus avec des clients	20	328	413
Contrats d'entretien payés d'avance et autres		565	421
Actifs dérivés courants	4d)	75	8
		7 167	8 372
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles, montant net	17	17 602	17 503
Immobilisations incorporelles, montant net	18	20 541	20 328
Goodwill, montant net	18	10 491	10 460
Actifs sur contrat	6c)	273	274
Autres actifs à long terme	20	2 780	2 676
		51 687	51 241
		58 854 \$	59 613 \$

(en millions)	Note	Au 31 mars 2026	Au 31 décembre 2025
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passifs courants			
Emprunts à court terme	22	920 \$	920 \$
Créditeurs et charges à payer	23	3 403	3 494
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à payer		164	141
Dividendes à payer	13	653	649
Facturation par anticipation et dépôts de clients	24	1 037	1 053
Provisions	25	416	300
Tranche courante de la dette à long terme	26	4 092	3 102
Passifs dérivés courants	4d)	27	30
		10 712	9 689
Passifs non courants			
Provisions	25	549	661
Dette à long terme	26	26 039	27 437
Autres passifs à long terme	27	915	955
Impôt sur le résultat différé		4 272	4 292
		31 775	33 345
Passif		42 487	43 034
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires	28	15 560	15 775
Participations ne donnant pas le contrôle		807	804
		16 367	16 579
		58 854 \$	59 613 \$

Passifs éventuels 29

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres

(non audité)

(en millions)	Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires								
	Note	Capital d'apport			Bénéfices non distribués (déficit)	Cumul des autres éléments du résultat global	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
		Actions ordinaires (note 28)	Nombre d'actions	Capital social					
Solde au 1 ^{er} janvier 2025		1 504	13 124 \$	1 081 \$	1 520 \$	(105) \$	15 620 \$	1 178 \$	16 798 \$
Bénéfice net		—	—	—	321	—	321	(20)	301
Autres éléments du résultat global	11	—	—	—	(1)	44	43	9	52
Dividendes	13	—	—	—	(610)	—	(610)	—	(610)
Dividendes réinvestis et paiements facultatifs en trésorerie	13b), 14c)	10	203	—	—	—	203	—	203
Rémunération fondée sur des actions mise en équivalence		—	—	30	—	—	30	(1)	29
Variation des participations dans des filiales	28b)	—	—	—	—	—	—	13	13
Solde au 31 mars 2025		1 514	13 327 \$	1 111 \$	1 230 \$	(61) \$	15 607 \$	1 179 \$	16 786 \$
Solde au 1 ^{er} janvier 2026		1 549	14 096 \$	1 577 \$	98 \$	4 \$	15 775 \$	804 \$	16 579 \$
Bénéfice net		—	—	—	136	—	136	8	144
Autres éléments du résultat global	11	—	—	—	13	36	49	—	49
Dividendes	13	—	—	—	(653)	—	(653)	—	(653)
Dividendes réinvestis et paiements facultatifs en trésorerie	13b), 14c)	12	219	—	—	—	219	—	219
Rémunération fondée sur des actions mise en équivalence	14b)	—	2	32	—	—	34	—	34
Distributions de la société en nom collectif aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		—	—	—	—	—	—	(5)	(5)
Solde au 31 mars 2026		1 561	14 317 \$	1 609 \$	(406) \$	40 \$	15 560 \$	807 \$	16 367 \$

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

(non audité)

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2026	2025
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Bénéfice net		144 \$	301 \$
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation :			
Amortissement des immobilisations corporelles et amortissement des immobilisations incorporelles		988	992
Charge d'impôt sur le résultat	10	55	107
Impôt sur le résultat payé, montant net		(116)	(154)
Crédits d'impôt à l'investissement et autres		(8)	(12)
Charge de rémunération fondée sur des actions, montant net	14a)	31	42
Charge au titre des régimes à prestations définies du personnel, montant net	15a)	13	15
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	15a)	(5)	(5)
Profit sur les apports des biens immobiliers aux coentreprises	7, 21	(5)	(8)
(Bénéfice) perte lié aux placements mis en équivalence, montant net	7, 21	(1)	—
Autres		(15)	(11)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	31a)	(31)	(190)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		1 050	1 077
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre	31a)	(757)	(654)
Paiements en trésorerie au titre des licences de spectre	18a)	(318)	—
Paiements en trésorerie au titre des acquisitions, montant net		—	(11)
Sommes reçues des coentreprises immobilières	21	6	1
Produit de cessions		9	66
Investissement dans des placements de portefeuille et autres		(84)	(4)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(1 144)	(602)

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2026	2025
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires	31b) 13a)	(430)	(402)
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme, montant net		3	399
Émission de titres de créance à long terme	26	1 360	1 663
Remboursements par anticipation et à l'échéance de titres de créance à long terme	26	(2 153)	(1 990)
Distributions de la société en nom collectif aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	28b)	(5)	—
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		(1 225)	(330)
SITUATION DE TRÉSORERIE			
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des placements temporaires, montant net		(1 319)	145
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début		2 621	869
Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin		1 302 \$	1 014 \$
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION			
Intérêts payés	2b)	(430) \$	(371) \$
Intérêts reçus		25 \$	5 \$

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

31 MARS 2026

TELUS Corporation est l'une des plus importantes sociétés de télécommunications du Canada offrant un vaste éventail de solutions technologiques, qui incluent des produits et des services de voix et de données mobiles et fixes, des services de soins de santé et des solutions technologiques et logicielles (y compris les programmes d'aide aux employés et à la famille et l'administration des avantages du personnel), les services liés à l'agriculture et aux biens de consommation (logiciels, services de gestion de données et technologies intelligentes pour la chaîne alimentaire et les biens de consommation axées sur l'analytique de données), ainsi qu'une expérience numérique. Les services de données comprennent les services de protocole Internet, les services de télévision, les services d'hébergement, les services de technologies de l'information gérées et les services fondés sur l'infonuagique, de même que les services de sécurité et de domotique résidentielles et d'entreprise.

TELUS Corporation a été constituée en société par actions en vertu de la loi intitulée Company Act (Colombie-Britannique) le 26 octobre 1998, sous la dénomination BCT.TELUS Communications Inc. (« BCT »). Le 31 janvier 1999, conformément à un plan d'arrangement aux termes de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* approuvé par le tribunal et intervenu entre BCT, BC TELECOM Inc. et l'ancienne société située en Alberta, TELUS Corporation (« TC »), BCT a acquis la totalité des actions de BC TELECOM Inc. et de TC en échange d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote de BCT et BC TELECOM Inc. a été dissoute. Le 3 mai 2000, BCT a changé sa dénomination pour TELUS Corporation et en février 2005, TELUS Corporation est devenue assujettie à la Business Corporations Act (Colombie-Britannique), loi qui a remplacé la Company Act (Colombie-Britannique). TELUS Corporation a son siège social au 510 West Georgia Street, Floor 5, Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 0M3.

Les expressions « TELUS », « nous », « notre », « nos », « nôtre » et « nous-mêmes » désignent TELUS Corporation et, dans les cas où le contexte le permet ou l'exige, ses filiales. Nos principales filiales, qui étaient entièrement détenues au 31 mars 2026, sont TELUS Communications Inc. et TELUS Santé Inc.

Notes annexes	Page
Application générale	
1. États financiers consolidés intermédiaires résumés	7
2. Faits nouveaux concernant les méthodes comptables	7
3. Politiques financières liées à la structure du capital	9
4. Instruments financiers	14
Éléments portant sur les résultats d'exploitation consolidés	
5. Information sectorielle	22
6. Produits tirés de contrats conclus avec des clients	24
7. Autres produits	25
8. Charge au titre des avantages du personnel	25
9. Coûts de financement	26
10. Impôt sur le résultat	26
11. Autres éléments du résultat global	27
12. Montants par action	28
13. Dividendes par action	28
14. Rémunération fondée sur des actions	29
15. Avantages du personnel futurs	32
16. Coûts de restructuration et autres coûts	34
Éléments portant sur la situation financière consolidée	
17. Immobilisations corporelles	35
18. Immobilisations incorporelles et goodwill	36
19. Contrats de location	37
20. Autres actifs à long terme	37
21. Coentreprises immobilières et participations dans des entreprises associées	38
22. Emprunts à court terme	39
23. Créiteurs et charges à payer	40
24. Facturation par anticipation et dépôts de clients	40
25. Provisions	41
26. Dette à long terme	42
27. Autres passifs à long terme	49
28. Capitaux propres	49
29. Passifs éventuels	51
Autres	
30. Transactions entre parties liées	53
31. Informations supplémentaires sur les tableaux des flux de trésorerie	55

1 états financiers consolidés intermédiaires résumés

a) Mode de présentation

Les notes annexes figurant dans nos états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent uniquement les événements et les transactions d'importance et non toutes les informations normalement présentées dans nos états financiers annuels audités. Par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires sont dits résumés. Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus parallèlement à nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés sont exprimés en dollars canadiens et sont préparés selon les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes d'application que celles décrites dans nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Les principes comptables généralement reconnus que nous utilisons sont les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « Normes IFRS® de comptabilité ») et les principes comptables généralement reconnus du Canada. Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés sont conformes à la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* et reflètent tous les ajustements (de nature récurrente habituelle) qui sont, à notre avis, nécessaires à une présentation fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires présentées.

Ces états financiers consolidés pour le trimestre clos le 31 mars 2026 ont été autorisés par notre conseil d'administration pour publication le 8 mai 2026.

b) Stocks

Les stocks se composaient essentiellement d'appareils mobiles, de pièces et d'accessoires d'un montant total de 353 millions de dollars au 31 mars 2026 (31 décembre 2025 – 376 millions de dollars), de même que d'équipement de communications détenu en vue de la revente. Ces stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation et le coût est établi selon la méthode du coût moyen. Le coût des marchandises vendues pour le trimestre clos le 31 mars 2026 totalisait 0,5 milliard de dollars (2025 – 0,6 milliard de dollars).

2 faits nouveaux concernant les méthodes comptables

a) Première application des normes, interprétations et modifications des normes et interprétations au cours de la période de présentation de l'information financière

- En mai 2024, l'International Accounting Standards Board a publié des modifications au classement et à l'évaluation des instruments financiers (modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7). Les modifications à portée limitée visent à tenir compte de la diversité des pratiques comptables en ce qui a trait au classement des actifs financiers présentant des caractéristiques liées à l'environnement, à la responsabilité sociale et à la gouvernance d'entreprise et des caractéristiques similaires, et à préciser la date à laquelle un actif financier ou un passif financier est décomptabilisé lorsqu'on utilise des systèmes de paiement électronique. La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et l'adoption anticipée est permise. Nos pratiques existantes sont conformes aux modifications.

b) Normes, interprétations et modifications aux normes et interprétations qui ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas encore été appliquées

- En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui établit les exigences générales en matière de présentation et d'informations à fournir dans les états financiers. La nouvelle norme remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*.

Bien qu'une grande partie de la substance d'IAS 1 *Présentation des états financiers* sera maintenue dans la nouvelle norme :

La nouvelle norme comportera les nouveautés suivantes :	Évaluation en cours des exigences de la nouvelle norme sur notre présentation d'information et nos obligations d'information futures
Afin d'améliorer la comparabilité entre les entités, la norme exige la présentation, dans l'état du résultat net, d'un sous-total pour le bénéfice d'exploitation et d'un sous-total pour le bénéfice avant coût de financement et impôt (les deux sous-totaux étant définis dans la nouvelle norme).	La présentation de certains montants non significatifs variera selon les catégories « exploitation », « investissement » (nouveau) et « financement » de l'état du résultat net.
La norme exige la présentation et le rapprochement, dans une même note des états financiers, des mesures de performance définies par la direction qui sont utilisées dans les communications publiques pour présenter le point de vue de la direction à l'égard de divers aspects de la performance d'une entité et qui sont tirées de l'état du résultat net et du résultat global.	Les informations supplémentaires seront présentées avec d'autres mesures financières non normalisées dans notre note portant sur l'information sectorielle.

Évaluation en cours des exigences de la nouvelle norme sur notre présentation d'information et nos obligations d'information futures

La nouvelle norme comportera les nouveautés suivantes :

Elle rehausse les exigences relatives au regroupement et à la ventilation des montants des états financiers.

Nos pratiques actuelles de regroupement et de ventilation sont conformes à la nouvelle norme.

Afin d'améliorer la comparabilité entre les entités, la nouvelle norme exige certains changements au tableau des flux de trésorerie, y compris l'élimination des options relatives au classement des flux de trésorerie provenant des intérêts et des dividendes.

Le classement des intérêts payés et des intérêts reçus passera des activités d'exploitation (sur une base indirecte) aux activités de financement (sur une base directe) et aux activités d'investissement (sur une base directe), respectivement. Notre classement actuel des flux de trésorerie liés aux dividendes est conforme à la nouvelle norme.

La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. Nous continuons d'évaluer l'incidence de la nouvelle norme et, à l'exception de ce qui précède, nous ne prévoyons pas que l'application de la nouvelle norme aura une incidence significative sur la totalité de nos informations financières.

3 politiques financières liées à la structure du capital

Généralités

Nous gérons le capital financier dans le but de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût et la disponibilité du capital en fonction d'un niveau de risque acceptable. Dans notre définition du capital financier, nous incluons :

- les capitaux propres attribuables aux actions ordinaires (excluant le cumul des autres éléments du résultat global);
- les participations ne donnant pas le contrôle;
- la dette à long terme (y compris les facilités de crédit à long terme, le papier commercial adossé à des facilités de crédit à long terme et tous les actifs ou passifs de couverture liés aux éléments de la dette à long terme, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global);
- la trésorerie et les placements temporaires;
- les emprunts à court terme (y compris ceux découlant des créances clients titrisées et des montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement et des actifs ou passifs de couverture liés à des emprunts à court terme, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global);
- les autres éléments de la dette à long terme.

Nous gérons notre structure du capital financier et l'ajustons en fonction des variations de la conjoncture économique et des caractéristiques des risques liés à nos activités. Afin de maintenir ou d'ajuster notre structure du capital financier, nous pouvons :

- ajuster le montant des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires;
- ajuster l'escompte auquel les actions ordinaires sont offertes en vertu du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionariat des employés;
- racheter des actions ordinaires à des fins d'annulation dans le cadre d'offres de rachat dans le cours normal des activités;

- émettre de nouveaux titres de capitaux propres (y compris des actions ordinaires et des titres de capitaux propres de filiales);
- émettre de nouveaux titres de créance, et émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes;
- accroître ou réduire le montant des emprunts à court terme découlant des créances clients titrisées et des montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement.

Nos objectifs financiers en 2026, qui sont revus chaque année, sont demeurés inchangés par rapport à 2025. Nous estimons que nos objectifs financiers s'alignent sur notre stratégie à long terme.

Nous surveillons le capital financier au moyen de diverses mesures, notamment le ratio dette nette/bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat et amortissements (le « BAIIA »*) excluant les coûts de restructuration et autres coûts, les ratios de couverture ainsi que les ratios de distribution.

Ratios d'endettement et de couverture

Le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts est calculé comme la dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts sur 12 mois. Historiquement, cette mesure est semblable au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit. La dette nette et le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts sont des mesures qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les Normes IFRS de comptabilité et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Le calcul de ces mesures est présenté dans le tableau qui suit. La dette nette est un élément d'un ratio servant à déterminer la conformité à certaines clauses restrictives s'appliquant à la dette.

* Le BAIIA n'est pas une mesure financière normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité et pourrait ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; [au moment de l'application d'IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir* (se reporter à la note 2b), le BAIIA pourrait ne pas constituer pas une mesure de la performance définie par la direction]; selon notre définition, le BAIIA correspond aux produits d'exploitation et autres produits diminués des achats de biens et services et de la

charge au titre des avantages du personnel. Nous présentons le BAIIA parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de nos activités et qu'il sert aussi à déterminer si nous respectons certaines clauses restrictives de nos conventions d'emprunt.

Aux 31 mars ou pour les périodes de
12 mois closes à ces dates
(en millions de dollars)

Objectif	2026	2025
Composantes des ratios d'endettement et de couverture		
Dette nette ¹	25 889 \$	28 682 \$
BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts ²	7 350 \$	7 318 \$
Montant net des charges d'intérêts ³ (note 9)	1 448 \$	1 381 \$
Ratio d'endettement		
Dette nette/BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	2,2 à 2,7 ⁴	3,9
Ratios de couverture		
Couverture par le bénéfice ⁵	1,9	2,1
Couverture des intérêts par le BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts ⁶	5,1	5,3

1 La dette nette et le total du capital investi sont calculés comme suit :

Aux 31 mars	Note	2026	2025
Dette à long terme	26	30 131 \$	28 724 \$
Crédit lié aux capitaux propres à l'égard des billets subordonnés de rang inférieur de TELUS Corporation déduit lors du calcul de la dette nette	26f)	(3 661)	—
Frais d'émission de titres de créance portés en déduction de la dette à long terme		162	118
(Actifs) passifs dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change liés à la dette libellée en dollars américains, montant net		(112)	(71)
Cumul des autres éléments du résultat global découlant des instruments financiers utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change liés à la dette libellée en dollars américains – compte non tenu des incidences fiscales		(249)	(400)
Trésorerie et placements temporaires, montant net		(1 302)	(1 014)
Emprunts à court terme	22	920	1 325
Dette nette		25 889	28 682
Actions ordinaires		15 560	15 607
Participations ne donnant pas le contrôle		807	1 179
Ajouter : crédit lié aux capitaux propres à l'égard des billets subordonnés de rang inférieur de TELUS Corporation déduit lors du calcul de la dette nette		3 661	—
Moins : cumul des autres éléments du résultat global compris ci-dessus dans les capitaux propres attribuables aux actions ordinaires ainsi que dans les participations ne donnant pas le contrôle		(40)	(19)
Total du capital investi		45 877 \$	45 449 \$

- 2 Le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts est calculé comme suit :

	BAIIA (note 5)	Coûts de restructuration et autres coûts (note 16)	BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts
Ajouter :			
Trimestre clos le 31 mars 2026	1 522 \$	315 \$	1 837 \$
Exercice clos le 31 décembre 2025	6 922	432	7 354
Déduire :			
Trimestre clos le 31 mars 2025	(1 744)	(97)	(1 841)
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	6 700 \$	650 \$	7 350 \$

- 3 Le montant net des charges d'intérêts est le montant net des coûts de financement, excluant le montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel, les variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels, lorsqu'ils sont comptabilisés comme étant détenus à des fins de transaction ainsi que les économies liées à la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme et les économies liées au remboursement à l'échéance de titres de créance, calculé sur 12 mois (les charges comptabilisées à l'égard de la prime au titre du remboursement par anticipation, le cas échéant, sont incluses dans le montant net des charges d'intérêts) (se reporter à la note 9).
- 4 Notre fourchette cible à long terme pour le ratio d'endettement est de 2,2 fois à 2,7 fois. Au 31 mars 2026, le ratio sortait de cette fourchette cible à long terme. Nous pourrions laisser ce ratio sortir de la fourchette cible (pour saisir les occasions de placement à long terme), et ce cas s'est déjà présenté, mais nous nous efforcerons de faire en sorte que ce ratio soit d'environ 2,7 fois à moyen terme (après les enchères de licences de spectre de 2021 et de 2023 et les prochaines enchères de licences de spectre des ondes millimétriques), ce qui s'aligne sur notre stratégie à long terme. Nous avons comme objectif d'atteindre un ratio d'environ 3,0 fois en 2027. Nous respectons le ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, en vertu desquelles nous devons nous assurer que notre ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie d'exploitation n'est pas supérieur à 4,25:1,00 (se reporter à la note 26d). Le calcul du ratio d'endettement est essentiellement semblable au calcul du ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit.
- 5 La couverture par le bénéfice est définie dans le Règlement 41-101 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et correspond au bénéfice net avant les charges liées aux coûts d'emprunt et la charge d'impôt sur le résultat divisé par les charges liées aux coûts d'emprunt (intérêts sur la dette à long terme [y compris les obligations au titre des dividendes sur les actions privilégiées devant être comptabilisées comme des passifs financiers]; intérêts sur les emprunts à court terme et les autres emprunts; prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme); et réintégration des intérêts capitalisés, en excluant les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.
- 6 La couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts est définie comme le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts divisé par le montant net des charges d'intérêts. Cette mesure est essentiellement semblable au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit.

Le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts était de 3,5 fois au 31 mars 2026 comparativement à 3,9 fois à l'exercice précédent. La baisse découle en grande partie de l'incidence de la diminution des niveaux de la dette nette, qui tient essentiellement au crédit lié aux capitaux propres à l'égard des billets subordonnés de rang inférieur et aux titres de capitaux propres émis par notre filiale Terrion à un détenteur d'une participation ne donnant pas le contrôle, partiellement contrebalancée par les acquisitions de spectre et les acquisitions d'entreprises; les niveaux de la dette nette étaient déjà élevés au cours de la période considérée et des périodes comparatives en raison de nos acquisitions de spectre et de nos acquisitions d'entreprises.

Le ratio de couverture par le bénéfice était de 1,9 fois pour la période de 12 mois close le 31 mars 2026, soit une baisse comparativement à 2,1 fois à l'exercice précédent. Une augmentation des coûts d'emprunt a donné lieu à une baisse de 0,2 du ratio. Le ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts s'est établi à 5,1 fois pour la période de 12 mois close le 31 mars 2026, en baisse par rapport au ratio de 5,3 fois enregistré à l'exercice précédent. Une hausse de 67 millions de dollars du montant net des charges d'intérêts a donné lieu à une baisse de 0,2 du ratio.

Ratio de distribution lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation

Afin d'assurer une cohérence avec la manière dont nous gérons nos activités, notre ratio de distribution lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation est présenté comme une mesure historique équivalant au total des dividendes déclarés liés aux actions ordinaires de TELUS Corporation des quatre trimestres les plus récents, comptabilisés dans les états financiers, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes (se reporter à la *note 13*), divisé par le total des flux de trésorerie disponibles* pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires (divisé par les flux de trésorerie disponibles annuels si le montant présenté se rapporte à un exercice). La mesure historique pour la période de 12 mois close le 31 mars 2026 est présentée à titre indicatif dans le cadre de l'évaluation de notre fourchette cible.

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 mars	Objectif	2026	2025
Calculé selon les mesures conformes aux Normes IFRS de comptabilité les plus comparables			
Ratio de dividendes déclarés sur les actions ordinaires de TELUS Corporation par rapport aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (<i>note 2b</i>), moins les dépenses d'investissement		117 %	96 %
Calculé selon les mesures de la direction			
Ratio de distribution lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation – déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes	60 % à 75 % ¹	73 %	76 %

1 Notre fourchette cible pour le ratio de distribution lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation est de 60 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles sur une base prospective.

Le tableau suivant présente notre calcul des dividendes déclarés sur les actions ordinaires de TELUS Corporation, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes.

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 mars (en millions)	2026	2025
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires de TELUS Corporation	2 575 \$	2 370 \$
Montant des dividendes déclarés sur les actions ordinaires de TELUS Corporation réinvestis dans des actions ordinaires de TELUS Corporation	(890)	(791)
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires de TELUS Corporation – déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes	1 685 \$	1 579 \$

* Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas une mesure normalisée prescrite par les Normes IFRS de comptabilité et, par conséquent, ils pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon notre définition, les flux de trésorerie disponibles correspondent au BAIIA (produits d'exploitation et autres produits diminués des achats de biens et services et de la charge au titre des avantages du personnel) excluant les éléments que nous considérons comme ayant une valeur prédictive limitée, y compris les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients et les dettes

fournisseurs), le produit tiré des actifs cédés ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités présentés dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie. Nous avons publié des indications au sujet des flux de trésorerie disponibles et les avons inclus dans l'information présentée parce qu'ils constituent des mesures clés de performance auxquelles la direction et les investisseurs ont recours pour évaluer la performance de nos activités.

Le tableau qui suit présente notre calcul des flux de trésorerie disponibles et son rapprochement avec les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 mars (en millions)

	Note	2026			2025		
		Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (note 2b)	Écart	Flux de trésorerie disponibles	Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (note 2b)	Écart	Flux de trésorerie disponibles
BAIIA	5	6 700 \$	— \$	6 700 \$	6 946 \$	— \$	6 946 \$
Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements		244	—	244	(59)	—	(59)
Incidence de l'actif sur contrat, des coûts d'acquisition du contrat et des coûts liés à l'exécution du contrat et des options de financement d'appareils mobiles							
Paievements faciles de TELUS		32	—	32	(207)	—	(207)
Incidence de la composante capital non discrétionnaire des contrats de location a)	31b)	—	(549)	(549)	—	(676)	(676)
Éléments des tableaux consolidés des flux de trésorerie :							
Rémunération fondée sur des actions, déduction faite des sorties de trésorerie relatives au régime d'actionnariat des employés	14	133	10	143	166	11	177
Charge au titre des régimes à prestations définies du personnel, montant net	15	58	—	58	71	—	71
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel		(23)	—	(23)	(19)	—	(19)
Profit sur les apports des biens immobiliers aux coentreprises	7, 21	(41)	41	—	(84)	84	—
(Bénéfice) perte lié aux placements mis en équivalence, montant net		(2)	—	(2)	13	—	13
Profit au rachat de titres de créance à long terme		(303)	303	—	—	—	—
Intérêts payés		(1 443)	—	(1 443)	(1 367)	—	(1 367)
Intérêts reçus		73	—	73	27	—	27
Autres		(126)	126	—	(122)	122	—
Autres éléments du fonds de roulement		(21)	21	—	41	(41)	—
Dépenses d'investissement (excluant l'acquisition auprès d'une partie liée)	5	—	(2 630)	(2 630)	—	(2 404)	(2 404)
Dépenses d'investissement aux fins de l'acquisition auprès d'une partie liée		—	—	—	—	(93)	(93)
Remboursement de la facilité de crédit aux fins des travaux de construction auprès d'une partie liée effectué parallèlement aux dépenses d'investissement aux fins de l'acquisition auprès d'une partie liée et d'autres entités similaires		—	26	26	—	94	94
		5 281	(2 652)	2 629	5 406	(2 903)	2 503
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements b)		(442)	116	(326)	(432)	—	(432)
		4 839 \$	(2 536) \$	2 303 \$	4 974 \$	(2 903) \$	2 071 \$

- a) Comme il est décrit dans la présente note, nous pouvons émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes. Dans le cadre de la gestion de notre structure du capital, nous avons choisi de remplacer le capital des contrats de location de 849 \$ (2025 – néant) au moyen d'un paiement anticipé discrétionnaire.
- b) Dans le cadre de la gestion de notre structure du capital, nous avons payé un impôt additionnel relativement à l'émission de titres de capitaux propres d'une filiale et ce montant a été exclu des flux de trésorerie disponibles présentés dans ce tableau.

4 instruments financiers

a) Risque de crédit

En excluant le risque de crédit, le cas échéant, découlant des swaps de devises réglés sur une base brute, la meilleure représentation de notre exposition maximale au risque de crédit (excluant les incidences de l'impôt sur le résultat) est présentée dans le tableau suivant. Celle-ci, toutefois, illustre le pire scénario et ne reflète aucunement les résultats auxquels nous nous attendons.

(en millions)	Au 31 mars 2026	Au 31 décembre 2025
Trésorerie et placements temporaires, montant net	1 302 \$	2 621 \$
Débiteurs	4 322	4 383
Actifs sur contrat	723	731
Actifs dérivés	165	48
	6 512 \$	7 783 \$

Trésorerie et placements temporaires, montant net

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux placements temporaires est géré en s'assurant que ces actifs financiers sont placés auprès de gouvernements, de grandes institutions financières auxquelles une importante agence de notation a accordé une forte notation de première qualité et d'autres contreparties solvables. Un examen continu permet d'évaluer les changements de l'état des contreparties.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs est intrinsèquement géré par l'intermédiaire de la taille et de la diversité de notre importante clientèle, qui regroupe à peu près tous les secteurs des consommateurs et des entreprises au Canada. Un programme d'évaluation du crédit des clients est mis en œuvre et le montant du crédit accordé est limité lorsque nous le jugeons nécessaire. Les comptes sont considérés comme en souffrance lorsque le client n'a pas fait les paiements contractuels à l'échéance, soit habituellement dans les 30 jours suivant la date de facturation. Tous frais de retard sur les soldes impayés non courants des créances clients sont imputés au taux du marché fondé sur le secteur ou au taux négocié.

Créances clients, déduction faite de la correction de valeur pour créances douteuses

(en millions)	Note	Montant brut	Correction de valeur	Montant net ¹
Au 31 mars 2026				
Moins de 30 jours après la date de facturation		1 168 \$	(22) \$	1 146 \$
De 30 à 60 jours après la date de facturation		294	(19)	275
De 61 à 90 jours après la date de facturation		122	(22)	100
Plus de 90 jours après la date de facturation		221	(46)	175
Montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement		1 547	(36)	1 511
		3 352 \$	(145) \$	3 207 \$
Courantes ²	6b)	2 771 \$	(132) \$	2 639 \$
Non courantes ³	20	581	(13)	568
		3 352 \$	(145) \$	3 207 \$
Au 31 décembre 2025				
Moins de 30 jours après la date de facturation		1 002 \$	(23) \$	979 \$
De 30 à 60 jours après la date de facturation		466	(19)	447
De 61 à 90 jours après la date de facturation		146	(21)	125
Plus de 90 jours après la date de facturation		206	(45)	161
Montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement		1 588	(35)	1 553
		3 408 \$	(143) \$	3 265 \$
Courantes ²	6b)	2 809 \$	(130) \$	2 679 \$
Non courantes ³	20	599	(13)	586
		3 408 \$	(143) \$	3 265 \$

- 1 Les montants nets représentent les créances clients qui n'avaient pas fait l'objet d'une provision aux dates des états consolidés de la situation financière (se reporter à la note 6b).
- 2 Montant présenté dans les états consolidés de la situation financière au poste « Débiteurs ».
- 3 Montant présenté dans les états consolidés de la situation financière au poste « Autres actifs à long terme ».

Nous effectuons des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances douteuses. Les facteurs pris en compte lorsque vient le temps de déterminer si des corrections de valeur doivent être constituées au titre des comptes en souffrance comprennent les suivants : la conjoncture économique actuelle (y compris les données macroéconomiques prospectives), les informations historiques (y compris, s'ils sont disponibles, les rapports des agences de notation), les raisons pour lesquelles les comptes sont en souffrance ainsi que la ligne d'activité d'où proviennent les créances clients. Ces facteurs sont également considérés pour déterminer s'il faut radier les montants imputés à la correction de valeur pour créances douteuses à l'encontre des créances clients. La charge pour créances douteuses est calculée au moyen d'une identification spécifique pour les soldes des créances clients dépassant un certain seuil et sur la base d'une provision fondée sur des statistiques pour les autres comptes. Aucune créance client n'est radiée directement à même la charge pour créances douteuses, puisque cette charge est incluse dans les états consolidés du résultat net et du résultat global au poste « Achat de biens et services ».

Le tableau suivant présente un sommaire des activités liées à notre correction de valeur pour créances douteuses.

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2026	2025
Solde au début	143 \$	134 \$
Ajouts (charge pour créances douteuses)	28	49
Comptes radiés ¹ d'un montant inférieur aux recouvrements	(29)	(48)
Autres	3	4
Solde à la fin	145 \$	139 \$

1 Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, les comptes radiés, mais faisant toujours l'objet d'activités de recouvrement ont totalisé 58 \$ (2025 – 65 \$).

Actifs sur contrat

Le risque de crédit associé aux actifs sur contrat est intrinsèquement géré par la taille et la diversité de notre importante clientèle, qui regroupe à peu près tous les secteurs des consommateurs et des entreprises au Canada. Un programme d'évaluation du crédit des clients est mis en œuvre et le montant du crédit accordé est limité lorsque nous le jugeons nécessaire.

Actifs sur contrat, déduction faite de la correction de valeur pour perte de valeur (en millions)	Montant brut	Correction de valeur	Montant net (note 6c)
Au 31 mars 2026			
<i>À facturer, et donc reclassés dans les débiteurs au cours de :</i>			
La période de 12 mois se clôturant un an après	598 \$	(22) \$	576 \$
La période de 12 mois se clôturant deux ans après	240	(9)	231
Par la suite	43	(1)	42
	881 \$	(32) \$	849 \$
Au 31 décembre 2025			
<i>À facturer, et donc reclassés dans les débiteurs au cours de :</i>			
La période de 12 mois se clôturant un an après	612 \$	(22) \$	590 \$
La période de 12 mois se clôturant deux ans après	240	(9)	231
Par la suite	44	(1)	43
	896 \$	(32) \$	864 \$

Nous effectuons des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux actifs sur contrat. Les facteurs pris en compte pour déterminer le montant des corrections de valeur comprennent les suivants : la conjoncture économique actuelle, les informations historiques (y compris, s'ils sont disponibles, les rapports des agences de notation) et la ligne d'activité d'où proviennent les actifs sur contrat. Ces mêmes facteurs sont considérés pour déterminer s'il faut radier les montants imputés à la correction de valeur pour perte de valeur des actifs sur contrat en diminution des actifs sur contrat.

Actifs dérivés (et passifs dérivés)

Les contreparties à nos dérivés liés aux opérations de change significatifs sont de grandes institutions financières auxquelles une importante agence de notation a accordé une notation de première qualité. L'exposition au risque de crédit lié à toute institution financière en particulier est limitée, et les notations des contreparties font l'objet d'un suivi. Nous n'accordons ni ne recevons de sûreté pour les contrats de swap ou les éléments de couverture en raison de notre notation et de celle de nos contreparties. Bien que nous soyons exposés au risque de pertes de crédit qui pourraient résulter de la non-exécution possible de nos contreparties, nous considérons ce risque comme minime. Nos passifs dérivés ne se composent d'aucun passif éventuel lié au risque de crédit.

b) Risque de liquidité

À titre de composante des politiques financières liées à la structure du capital, comme il est expliqué plus en détail à la *note 3*, nous gérons notre risque de liquidité des façons suivantes :

- en recourant à un processus d'équilibrage de trésorerie quotidien qui nous permet de gérer nos liquidités disponibles et nos besoins en liquidités selon nos besoins réels;
- en maintenant une convention relative aux emprunts à court terme visant les créances clients et les montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement (*note 22*), des facilités bancaires bilatérales (*note 22*), un programme de financement de la chaîne d'approvisionnement (*note 23*), un programme de papier commercial (*note 26c*) et des facilités de crédit consortial (*note 26d*);
- en maintenant un prospectus préalable de base en vigueur;
- en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels;
- en gérant les échéances des actifs financiers et des passifs financiers.

Nos échéances de titres de créance au cours des années à venir sont telles qu'elles sont présentées à la *note 26j*). Au 31 mars 2026, comme c'était le cas au 31 décembre 2025, TELUS Corporation pouvait émettre en vertu d'un prospectus préalable de base canadien en vigueur jusqu'en janvier 2029 (31 décembre 2025 – janvier 2029) un montant illimité de titres au Canada et des titres d'une valeur maximale de 1,9 milliard de dollars aux États-Unis. Nous estimons que nos notations de première qualité contribuent à nous donner un accès raisonnable aux marchés financiers.

Nous faisons correspondre de façon étroite les échéances contractuelles de nos passifs financiers dérivés avec celles des risques qu'ils sont censés gérer.

Les échéances prévues de nos passifs financiers non actualisés ne diffèrent pas de façon importante des échéances contractuelles, sauf comme dans le tableau ci-joint. Les échéances contractuelles relatives à nos passifs financiers non actualisés, y compris les intérêts s'y rapportant (le cas échéant), sont présentées dans le tableau ci-joint.

(en millions)	Non-dérivés				Dérivés					
	Passifs financiers ne portant pas intérêt	Emprunts à court terme ¹	Dettes à long terme composée				Montants des swaps de devises devant être échangés ³			Total
			Dettes à long terme, en excluant les contrats de location ¹ (note 26)	Contrats de location (note 26)	Montants des swaps de devises devant être échangés		Autres	(Reçus)	Payés	
					(Reçus) ²	Payés		(Reçus)	Payés	
Au 31 mars 2026										
2026 (reste de l'exercice)	2 936 \$	22 \$	3 822 \$	438 \$	(2 076) \$	2 010 \$	4 \$	(718) \$	704 \$	7 142 \$
2027	167	935	2 792	542	(1 950)	1 841	5	(241)	229	4 320
2028	64	—	3 104	466	(379)	347	3	(477)	505	3 633
2029	8	—	2 485	373	(379)	347	4	—	—	2 838
2030	6	—	2 687	291	(1 355)	1 309	3	—	—	2 941
2031 à 2035	7	—	10 537	681	(4 589)	4 379	17	—	—	11 032
Par la suite	—	—	24 041	690	(3 074)	2 937	18	—	—	24 612
Total	3 188 \$	957 \$	49 468 \$	3 481 \$	(13 802) \$	13 170 \$	54 \$	(1 436) \$	1 438 \$	56 518 \$
			Total (note 26i)			52 317 \$				
Au 31 décembre 2025										
2026	3 106 \$	37 \$	3 754 \$	837 \$	(1 373) \$	1 356 \$	3 \$	(845) \$	841 \$	7 716 \$
2027	108	939	2 799	739	(1 917)	1 841	3	(52)	47	4 507
2028	62	—	3 137	589	(373)	347	3	(469)	505	3 801
2029	8	—	2 519	422	(373)	347	3	—	—	2 926
2030	6	—	2 977	276	(1 332)	1 309	3	—	—	3 239
2031 à 2035	7	—	10 500	648	(4 512)	4 379	11	—	—	11 033
Par la suite	—	—	23 842	646	(3 023)	2 937	3	—	—	24 405
Total	3 297 \$	976 \$	49 528 \$	4 157 \$	(12 903) \$	12 516 \$	29 \$	(1 366) \$	1 393 \$	57 627 \$
			Total			53 298 \$				

1 Les sorties de trésorerie pour le versement d'intérêts à l'égard de nos emprunts à court terme, des billets liés à la durabilité, du papier commercial, des montants prélevés sur nos facilités de crédit (le cas échéant), et des autres passifs (non garantis) et des billets subordonnés de rang inférieur ont été calculées aux taux d'intérêt et aux taux de change, selon le cas, en vigueur à la date de l'état de la situation financière pertinent.

2 Les montants compris dans la dette à long terme non dérivée non actualisée à l'égard de la dette à long terme libellée en dollars américains, et les montants correspondants inclus dans la colonne « (Reçus) » des swaps de devises de la dette à long terme ont été calculés aux taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière pertinent. Les montants contractuels couverts de la dette à long terme libellée en dollars américains venant à échéance sont en fait reflétés dans la colonne « Payés » des swaps de devises de la dette à long terme puisque les flux de trésorerie bruts sont échangés en vertu des contrats de swaps de devises, sauf que les échéances et les flux de trésorerie bruts des billets subordonnés de rang inférieur de TELUS Corporation reflètent la date de rajustement initiale du taux fixe.

3 Les montants compris dans les emprunts à court terme non actualisés à l'égard des emprunts à court terme libellés en dollars américains, et les montants correspondants des passifs dérivés, le cas échéant, inclus dans la colonne « Payés » des swaps de devises ont été calculés aux taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière pertinent. Les montants de la couverture des passifs dérivés, le cas échéant, à l'égard des montants contractuels couverts des emprunts à court terme libellés en dollars américains sont inclus dans la colonne « Payés » des swaps de devises puisque les flux de trésorerie nets sont échangés en vertu des contrats de swaps de devises. Des flux de trésorerie bruts sont échangés en vertu de swaps de devises entre l'euro et le dollar américain et ont été calculés en fonction des taux d'intérêt et des taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière pertinent.

c) Risque de marché

Le bénéfice net et les autres éléments du résultat global pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025 auraient pu varier si le taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain, le taux de change du dollar américain par rapport à l'euro, les taux d'intérêt du marché et l'évaluation de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels avaient présenté une variation des montants raisonnablement possibles par rapport à leurs montants réels à la date de l'état de la situation financière.

L'analyse de sensibilité concernant notre exposition au risque de change a été effectuée en fonction d'une variation hypothétique qui serait survenue à la date de l'état de la situation financière concerné. Les soldes libellés en dollars américains et en euros et les valeurs nominales des instruments financiers dérivés à la date de l'état de la situation financière concerné ont été utilisés aux fins des calculs.

L'analyse de sensibilité concernant notre exposition au risque de taux d'intérêt a été effectuée en fonction d'une variation hypothétique qui serait survenue au début de l'exercice concerné et serait demeurée constante jusqu'à la date de l'état de la situation financière concerné. Les montants en capital et les valeurs nominales à la date de l'état de la situation financière concerné ont été utilisés aux fins des calculs.

L'analyse de sensibilité concernant notre exposition au risque relatif à l'écart d'actualisation lié à l'énergie éolienne et au risque relatif à la prime liée à l'énergie solaire a été effectuée en fonction d'une variation hypothétique qui serait survenue à la date de l'état de la situation financière concerné. Les valeurs nominales des accords d'achat d'énergie virtuels à la date de l'état de la situation financière concerné ont été utilisées aux fins des calculs.

Trimestres clos les 31 mars [augmentation (diminution) en millions]	Bénéfice net		Autres éléments du résultat global		Bénéfice global	
	2026	2025	2026	2025	2026	2025
Variations raisonnablement possibles des risques de marché ¹						
Variation de 10 % du taux de change du dollar CA par rapport au dollar US						
Appréciation du dollar CA	(8) \$	(6) \$	(57) \$	93 \$	(65) \$	87 \$
Dépréciation du dollar CA	8 \$	6 \$	57 \$	(93) \$	65 \$	(87) \$
Variation de 10 % du taux de change du dollar US par rapport à l'euro						
Appréciation du dollar US	(40) \$	15 \$	(14) \$	(72) \$	(54) \$	(57) \$
Dépréciation du dollar US	40 \$	(15) \$	14 \$	72 \$	54 \$	57 \$
Variation de 25 points de base des taux d'intérêt						
Augmentation des taux d'intérêt						
Taux d'intérêt au Canada	(2) \$	(2) \$	104 \$	76 \$	102 \$	74 \$
Taux d'intérêt aux États-Unis	(2) \$	— \$	(101) \$	(64) \$	(103) \$	(64) \$
Taux d'intérêt combiné	(4) \$	(2) \$	3 \$	12 \$	(1) \$	10 \$
Diminution des taux d'intérêt						
Taux d'intérêt au Canada	2 \$	2 \$	(107) \$	(79) \$	(105) \$	(77) \$
Taux d'intérêt aux États-Unis	2 \$	— \$	104 \$	67 \$	106 \$	67 \$
Taux d'intérêt combiné	4 \$	2 \$	(3) \$	(12) \$	1 \$	(10) \$
Variation de 20 points de base de l'écart d'actualisation lié à l'énergie éolienne						
Augmentation de l'écart d'actualisation lié à l'énergie éolienne	— \$	— \$	(23) \$	(19) \$	(23) \$	(19) \$
Diminution de l'écart d'actualisation lié à l'énergie éolienne	— \$	— \$	24 \$	19 \$	24 \$	19 \$
Variation de 20 points de base de la prime liée à l'énergie solaire						
Augmentation de la prime liée à l'énergie solaire	— \$	— \$	13 \$	11 \$	13 \$	11 \$
Diminution de la prime liée à l'énergie solaire	— \$	— \$	(13) \$	(11) \$	(13) \$	(11) \$

1 Ces sensibilités sont hypothétiques et doivent être considérées avec circonspection. Les variations du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global ne peuvent généralement pas faire l'objet d'une extrapolation étant donné que la relation entre la variation de l'hypothèse et celle du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global n'est pas nécessairement linéaire. Dans ce tableau, les répercussions de la variation d'une hypothèse donnée sur le montant du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global sont calculées sans modification d'autres facteurs; or, dans la réalité, la variation d'un facteur peut entraîner la variation d'autres facteurs, ce qui pourrait contribuer à amplifier ou à contrebalancer les sensibilités.

L'analyse de sensibilité se fonde sur l'hypothèse selon laquelle nous réaliserions les variations des taux de change, des taux d'intérêt du marché, de l'écart d'actualisation lié à l'énergie éolienne et de la prime liée à l'énergie solaire; or, en réalité, les marchés concurrentiels dans lesquels nous exerçons nos activités auraient une incidence sur cette hypothèse.

Dans l'analyse de sensibilité, la charge d'impôt sur le résultat est présentée sur une base nette, au moyen des taux d'imposition prévus par la loi pour les périodes de présentation de l'information financière.

d) Juste valeur**Généralités**

La valeur comptable de la trésorerie et des placements temporaires, des débiteurs, des obligations à court terme, des emprunts à court terme, des créditeurs et de certaines provisions (y compris des provisions au titre de la restructuration) correspond approximativement à leur juste valeur en raison de leur échéance immédiate ou à court terme. La juste valeur est déterminée directement en fonction des cours de marché sur des marchés actifs.

La juste valeur de nos actifs financiers de placement est évaluée en fonction des cours de marché sur des marchés actifs ou d'autres indications objectives et claires de juste valeur.

La juste valeur de notre dette à long terme, en excluant les contrats de location, est évaluée en fonction des cours de marché sur des marchés actifs.

La juste valeur des instruments financiers dérivés que nous utilisons pour gérer le risque de change est évaluée en fonction des cours de marché sur des marchés actifs de ces instruments financiers ou d'instruments financiers similaires ou des taux courants qui nous sont offerts pour des instruments financiers de même échéance, ainsi qu'en fonction des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés à l'aide des taux courants pour des instruments financiers similaires dotés d'échéances

similaires et exposés à des risques similaires (ces estimations de la juste valeur sont en grande partie fondées sur le taux de change à terme du dollar canadien par rapport au dollar américain aux dates des états de la situation financière). La juste valeur des instruments financiers dérivés que nous utilisons pour gérer notre exposition au risque de prix lié à l'achat d'électricité produite à partir de sources naturelles est actuellement estimée selon une méthode de l'actualisation des flux de trésorerie en fonction de prévisions basées sur les normes de l'industrie de EDC Associates Ltd. au moyen de données observables sur le marché. Les données d'entrée observables importantes utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers dérivés de niveau 3 sont l'écart d'actualisation lié à l'énergie éolienne, qui reflète 55 % (31 décembre 2025 – 76 %) du prix du réseau commun d'énergie de l'Alberta Interconnected Electrical System, et la prime liée à l'énergie solaire, qui reflète 82 % (31 décembre 2025 – 82 %) du prix du réseau commun d'énergie de l'Alberta Interconnected Electrical System.

Dérivés

Les instruments financiers dérivés que nous évaluons à la juste valeur sur une base récurrente suivant la comptabilisation initiale sont présentés dans le tableau ci-après.

(en millions de dollars, sauf les prix ou les taux)

Designation	Au 31 mars 2026				Au 31 décembre 2025			
	Date d'échéance maximale	Montant nominal	Juste valeur ¹ et valeur comptable	Prix ou taux	Date d'échéance maximale	Montant nominal	Juste valeur ¹ et valeur comptable	Prix ou taux
Actifs dérivés courants²								
<i>Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant des éléments suivants</i>								
Transactions libellées en dollars américains	DFT ⁴	— \$	— \$	—	2026	30 \$	— \$	1,00 \$ US:59 P
Transactions libellées en dollars américains	DFC ³	508 \$	9	1,00 \$ US:1,36 \$ CA	2026	134 \$	1	1,00 \$ US:1,35 \$ CA
Dette libellée en dollars américains [notes 22, 26b) et c)]	DFC ³	2 276 \$	58	1,00 \$ US:1,35 \$ CA	2026	1 170 \$	1	1,00 \$ US:1,37 \$ CA
Transactions libellées en euros swappées contre des transactions libellées en dollars américains	DFT ⁴	33 \$	8	1,00 €:1,09 \$ US	2028	33 \$	6	1,00 €:1,09 \$ US
			75 \$				8 \$	
Autres actifs à long terme² (note 20)								
<i>Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant des éléments suivants</i>								
Dette à long terme libellée en dollars américains ⁵ (note 26b)	DFC ³	6 651 \$	90 \$	1,00 \$ US:1,31 \$ CA	2032	4 219 \$	40 \$	1,00 \$ US:1,32 \$ CA

(en millions de dollars, sauf les prix ou les taux)

Désignation	Au 31 mars 2026				Au 31 décembre 2025				
	Date d'échéance maximale	Montant nominal	Juste valeur ¹ et valeur comptable	Prix ou taux	Date d'échéance maximale	Montant nominal	Juste valeur ¹ et valeur comptable	Prix ou taux	
Passifs dérivés courants²									
<i>Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant des éléments suivants</i>									
Transactions libellées en dollars américains	DFT ⁴	2027	303 \$	14 \$	1,00 \$ US:58 ₱	2026	254 \$	6 \$	1,00 \$ US:58 ₱
Transactions libellées en dollars américains	DFC ³	2027	39 \$	—	1,00 \$ US:1,39 \$ CA	2026	374 \$	7	1,00 \$ US:1,39 \$ CA
Dette libellée en dollars américains (notes 22 et 26c)	DFC ³	2026	1 104 \$	1	1,00 \$ US:1,39 \$ CA	2026	733 \$	10	1,00 \$ US:1,39 \$ CA
<i>Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de prix découlant des éléments suivants</i>									
Achat d'électricité	DFC ³	2047	0,3 TWh ⁶	12	30,84 \$/MWh ⁶	2047	0,3 TWh ⁶	7	32,41 \$/MWh ⁶
				27 \$				30 \$	
Autres passifs à long terme² (note 27)									
<i>Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant des éléments suivants</i>									
Dette à long terme libellée en dollars américains ⁵ (note 26c)	DFC ³	2049	4 061 \$	35 \$	1,00 \$ US:1,35 \$ CA	2049	7 332 \$	102 \$	1,00 \$ US:1,33 \$ CA
Transactions libellées en euros swappées contre des transactions libellées en dollars américains	DFT ⁴	2028	555 \$	33	1,00 €:1,09 \$ US	2028	568 \$	44	1,00 €:1,09 \$ US
<i>Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de prix découlant des éléments suivants</i>									
Achat d'électricité	DFC ³	2047	4,8 TWh ⁶	42	41,16 \$/MWh ⁶	2047	4,9 TWh ⁶	21	40,92 \$/MWh ⁶
				110 \$				167 \$	

1 Juste valeur évaluée à la date de clôture au moyen d'autres données importantes pouvant être observées (niveau 2), à l'exception de la juste valeur des accords d'achat d'énergie virtuels (que nous utilisons pour gérer le risque de prix lié à l'achat d'électricité), qui est évaluée à la date de clôture au moyen de données d'entrée non observables importantes (niveau 3). Le tableau suivant présente les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Périodes closes les 31 mars	Trimestres	
	2026	2025
Variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels		
Comprises dans le bénéfice net, excluant l'impôt sur le résultat (se reporter à la note 4e)	1 \$	1 \$
Comprises dans les autres éléments du résultat global, excluant l'impôt sur le résultat (se reporter à la note 4e)	(27)	(18)
Solde au début – actif (passif)	(28)	(38)
Solde à la fin – actif (passif)	(54) \$	(55) \$

2 Reflète le poste des états consolidés de la situation financière où sont présentés les instruments financiers dérivés. Les actifs et passifs financiers dérivés ne font pas l'objet d'une compensation.

3 Dérivés désignés comme étant détenus à des fins de couverture (DFC) au moment de la comptabilisation initiale (éléments de couverture de flux de trésorerie) excluant les dérivés utilisés pour gérer les autres risques de prix liés à l'achat d'électricité conclus avant l'exercice 2025 et qui étaient désignés comme étant détenus à des fins de couverture au 1^{er} janvier 2025; la comptabilité de couverture est appliquée. À moins d'indication contraire, le ratio de couverture est de 1:1 et est établi en évaluant le degré d'appariement entre le montant nominal des éléments de couverture et le montant nominal des éléments couverts connexes (le montant nominal variable des éléments de couverture et le montant nominal variable des éléments couverts connexes relativement aux accords d'achat d'énergie virtuels).

4 Dérivés désignés comme étant détenus à des fins de transaction (DFT) et classés à la juste valeur par le biais du résultat net, au moment de la comptabilisation initiale; la comptabilité de couverture n'est pas appliquée.

5 Nous désignons uniquement l'élément prix au comptant de ces instruments comme un élément de couverture. Au 31 mars 2026, le *foreign currency basis spread* compris dans la juste valeur des instruments dérivés, qui sert à l'évaluation de l'inefficacité des couvertures, se chiffrait à (34) \$ [31 décembre 2025 – (22) \$].

6 Un térawattheure (« TWh ») correspond à 10⁹ kilowattheures et un mégawattheure (« MWh ») correspond à 10³ kilowattheures.

Non-dérivés

Notre dette à long terme qui est évaluée au coût amorti et la juste valeur de celle-ci sont présentées dans le tableau suivant.

(en millions)	Au 31 mars 2026		Au 31 décembre 2025	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme, en excluant les contrats de location (note 26)	27 417 \$	27 278 \$	27 225 \$	27 507 \$

e) Comptabilisation des profits et des pertes sur les dérivés

Le tableau suivant présente les profits et les pertes, excluant les incidences de l'impôt sur le résultat, découlant des instruments dérivés qui sont classés à titre d'éléments de couverture de flux de trésorerie ainsi que le poste où ils sont présentés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Le risque de crédit lié à de tels instruments dérivés, comme il est décrit plus en détail à la note 4a), serait la principale cause d'inefficacité des couvertures. À l'exception des dérivés liés aux accords d'achat d'énergie virtuels, il n'y avait aucune partie inefficace des instruments dérivés classés à titre d'éléments de couverture de flux de trésorerie pour les périodes présentées. La partie inefficace des accords d'achat d'énergie virtuels découle du fait qu'ils sont considérés comme des instruments de couverture hors marché par les règles transitoires des modifications aux Normes IFRS de comptabilité relativement à l'électricité produite à partir de sources naturelles.

Trimestres clos les 31 mars (en millions)	Montant du profit (de la perte) comptabilisé dans les autres éléments du résultat global (partie efficace) (note 11)		Profit (perte) reclassé des autres éléments du résultat global en résultat (partie efficace) (note 11)		
	2026	2025	Poste	Montant	
				2026	2025
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant des éléments suivants					
Achats libellés en dollars américains	11 \$	1 \$	Achat de biens et services	(3) \$	6 \$
Dette libellée en dollars américains ¹ [notes 22, 26b) et c)]	190	40	Coûts de financement	177	(5)
Investissement net dans un établissement à l'étranger	—	(21)	Coûts de financement	—	5
	201	20		174	6
Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de marché					
Achat d'électricité	(26)	(16)	Achat de biens et services	1	2
Autres	—	(2)	Coûts de financement	—	—
	(26)	(18)		1	2
	175 \$	2 \$		175 \$	8 \$

1 Les montants comptabilisés au titre des autres éléments du résultat global excluent le *foreign currency basis spread* (qui sert à évaluer l'inefficacité des couvertures) compris dans la juste valeur des instruments dérivés; pour le trimestre clos le 31 mars 2026, ces montants ont totalisé 5 \$ [2025 – (16) \$].

Le tableau suivant présente les profits et les pertes liés à l'inefficacité compris dans le poste « Achat de biens et services » des états consolidés du résultat net et du résultat global et découlant des instruments dérivés qui sont classés à titre d'éléments détenus à des fins de couverture et qui sont désignés comme faisant partie d'une relation de couverture.

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Profit (perte) sur les dérivés comptabilisé en résultat Trimestres	
	2026	2025
Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de marché (achat d'électricité)	1 \$	1 \$

Le tableau suivant présente les profits et les pertes compris dans le poste « Coûts de financement » des états consolidés du résultat net et du résultat global et découlant des instruments dérivés qui sont classés à titre d'éléments détenus à des fins de transaction et qui ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture.

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Profit (perte) sur les dérivés comptabilisé en résultat Trimestres	
	2026	2025
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change	(1) \$	1 \$

5 information sectorielle

Les secteurs opérationnels sont des composantes d'une entité qui se livrent à des activités commerciales dont elles peuvent tirer des produits et pour lesquelles elles peuvent engager des charges, y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes, dont les activités peuvent être clairement distinguées et dont les résultats d'exploitation sont régulièrement examinés par un principal décideur opérationnel en vue de prendre les décisions sur les ressources à affecter et d'évaluer la performance.

Le secteur Solutions technologiques de TELUS comprend : les produits tirés des services de réseau et les ventes d'équipement provenant des technologies mobiles; les produits tirés des services de données (qui comprennent les services de protocole Internet, les services de télévision, des solutions d'hébergement, des technologies de l'information gérées, les services fondés sur l'infonuagique, et les services de sécurité et de domotique résidentielles et d'entreprise); les services liés à l'agriculture et aux biens de consommation (logiciels, services de gestion de données et technologies intelligentes pour la chaîne alimentaire et les biens de consommation axées sur l'analytique des données); les produits tirés des services de voix et autres services de télécommunications; et les ventes d'équipement.

Le secteur TELUS Santé comprend : des services ainsi que des solutions technologiques et logicielles en matière de soins de santé (y compris les programmes d'aide aux employés et à la famille et l'administration des avantages du personnel).

Le secteur TELUS Expérience numérique, dont la principale monnaie fonctionnelle est le dollar américain, comprend les lignes de service principales, soit solutions numériques, solutions d'IA et de données, solutions en matière de confiance et de sécurité ainsi que gestion de l'expérience client. À la suite de l'acquisition par TELUS Corporation des participations ne donnant pas le contrôle dans TELUS International (Cda) Inc. à l'exercice 2025, nos processus et systèmes de présentation de l'information internes et externes et nos contrôles internes ont fait l'objet d'une transition afin d'assurer leur cohérence avec le réalignement opérationnel effectué après la privatisation. Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, notre structure de présentation de l'information sectorielle a fait l'objet d'une transition correspondante et les montants comparatifs ont été retraités sur une base comparable.

Les ventes intersectorielles sont comptabilisées à la valeur d'échange, soit un montant convenu entre les parties.

Le tableau suivant présente l'information sectorielle régulièrement transmise à notre chef de la direction (notre principal décideur opérationnel) et son rapprochement avec nos produits tirés des produits et services, nos autres produits et notre bénéfice avant impôt.

Trimestres clos les 31 mars (en millions)	Solutions technologiques de TELUS						TELUS Santé		TELUS Expérience numérique		Éliminations		Total		
	Services mobiles		Services fixes		Total sectoriel		2026	2025 (données retraitées*)	2026	2025 (données retraitées*)	2026	2025 (données retraitées*)	2026	2025	
	2026	2025	2026	2025 (données retraitées*)	2026	2025 (données retraitées*)									
Produits d'exploitation															
Produits externes															
Services	1 778 \$	1 757 \$	1 490 \$	1 504 \$	3 268 \$	3 261 \$	522 \$	470 \$	694 \$	712 \$	— \$	— \$	4 484 \$	4 443 \$	
Équipement	446	499	58	75	504	574	1	1	—	—	—	—	505	575	
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	2 224 \$	2 256 \$	1 548 \$	1 579 \$	3 772	3 835	523	471	694	712	—	—	4 989	5 018	
Autres produits (note 7)					12	39	1	—	11	—	—	—	24	39	
					3 784	3 874	524	471	705	712	—	—	5 013	5 057	
Produits intersectoriels					6	6	2	2	108	102	(116)	(110)	—	—	
					3 790 \$	3 880 \$	526 \$	473 \$	813 \$	814 \$	(116) \$	(110) \$	5 013 \$	5 057 \$	
BAIIA¹	1 423 \$	1 611 \$	68 \$	75 \$	50 \$	71 \$	(19) \$	(13) \$	1 522 \$	1 744 \$					
Coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA (note 16)	259	79	25	9	31	9	—	—	315	97					
BAIIA ajusté¹	1 682 \$	1 690 \$	93 \$	84 \$	81 \$	80 \$	(19) \$	(13) \$	1 837 \$	1 841 \$					
Dépenses d'investissement²	580 \$	515 \$	53 \$	44 \$	37 \$	41 \$	(19) \$	(13) \$	651 \$	587 \$					
BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement¹	1 102 \$	1 175 \$	40 \$	40 \$	44 \$	39 \$	— \$	— \$	1 186 \$	1 254 \$					
Produits d'exploitation externes, autres produits et produits intersectoriels ci-dessus)	3 790 \$	3 880 \$	526 \$	473 \$	813 \$	814 \$	(116) \$	(110) \$	5 013 \$	5 057 \$					
Achat de biens et services	1 609	1 616	169	165	175	163	(97)	(97)	1 856	1 847					
Charge au titre des avantages du personnel	758	653	289	233	588	580	—	—	1 635	1 466					
BAIIA (ci-dessus)	1 423	1 611	68	75	50	71	(19)	(13)	1 522	1 744					
Amortissement des immobilisations corporelles	517	529	16	13	50	50	—	—	583	592					
Amortissement des immobilisations incorporelles	241	240	99	94	65	66	—	—	405	400					
Bénéfice (perte) d'exploitation	665 \$	842 \$	(47) \$	(32) \$	(65) \$	(45) \$	(19) \$	(13) \$	534	752					
													Coûts de financement	335	344
													Bénéfice avant impôt	199 \$	408 \$

* Comme l'exigent les Normes IFRS de comptabilité, les montants comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes aux secteurs à présenter présentés pour la période considérée.

1 Le bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat et amortissements (le « BAIIA »), sur une base non ajustée et ajustée, n'est pas une mesure financière normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité et, par conséquent, il pourrait ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon notre définition, le BAIIA correspond aux produits d'exploitation et autres produits diminués des achats de biens et services et de la charge au titre des avantages du personnel. Nous calculons un BAIIA ajusté qui exclut les éléments qui ne reflètent pas nos activités continues; selon nous, il ne devrait pas être considéré comme une mesure d'évaluation à long terme et ne devrait pas être pris en compte aux fins d'une

évaluation de notre capacité à assurer le service de la dette ou à contracter des dettes. Nous présentons le BAIIA, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement, parce qu'ils constituent des mesures clés auxquelles la direction a recours pour évaluer la performance de nos activités et que le BAIIA sert aussi à déterminer si nous respectons certaines clauses restrictives de nos conventions d'emprunt.

- 2 Se reporter à la *note 31a*) pour un rapprochement des entrées d'immobilisations, excluant les licences de spectre, et des paiements en trésorerie au titre des immobilisations excluant les licences de spectre présentés dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

Les dépenses d'investissement du secteur Solutions technologiques de TELUS comprennent un montant de 16 \$ lié à l'aménagement immobilier (2025 – 8 \$). Les dépenses d'investissement liées aux projets d'aménagement immobilier ne sont pas une mesure financière normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité et pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon notre définition, les dépenses d'investissement liées aux projets d'aménagement immobilier comprennent les montants liés aux immeubles de placement et à certains immeubles occupés par leur propriétaire.

6 produits tirés de contrats conclus avec des clients

a) Produits

Dans le cadre de la détermination des prix de transaction minimaux liés à des contrats conclus avec des clients, les montants sont affectés à l'exécution, ou à l'achèvement de l'exécution, des obligations de prestation contractuelles futures, qui ont principalement trait à des services à fournir sur la durée du contrat. Le tableau qui suit présente le total de nos prix de transaction minimaux estimatifs affectés aux obligations de prestation contractuelles futures résiduelles non remplies, ou remplies partiellement, et le calendrier de la comptabilisation probable des produits connexes; les montants réels pourraient différer de ces estimations en raison de divers facteurs, y compris la nature imprévisible du comportement des clients, de la réglementation dans le secteur, de la conjoncture économique dans laquelle nous exerçons nos activités et du comportement de la concurrence.

(en millions)	Au 31 mars 2026	Au 31 décembre 2025
Prix de transaction minimal estimatif affecté aux obligations de prestation résiduelles non remplies, ou remplies partiellement, à comptabiliser dans les produits d'une période ultérieure^{1,2}		
Au cours de la période de 12 mois se clôturant un an après	2 353 \$	2 399 \$
Au cours de la période de 12 mois se clôturant deux ans après	935	972
Par la suite	119	127
	3 407 \$	3 498 \$

- 1 Exclut les montants de la contrepartie variable limitée, les montants découlant des contrats dont la durée initiale attendue ne dépasse pas un an ainsi que, comme le permet la mesure de simplification, les montants découlant de contrats qui ne sont pas touchés par les écarts temporaires en matière de comptabilisation des produits découlant de la répartition du prix de transaction, ou de contrats à l'égard desquels nous pourrions comptabiliser et facturer des produits dont le montant correspond directement à nos obligations de prestation remplies.

- 2 Les Normes IFRS de comptabilité exigent une explication quant au calendrier de la comptabilisation probable dans les produits des montants présentés au titre du prix de transaction minimal estimatif affecté aux obligations de prestation résiduelles non remplies, ou remplies partiellement. Les montants estimatifs présentés reposent sur les modalités et échéances contractuelles. Les produits réels comptabilisés au titre du prix de transaction minimal, ainsi que le calendrier de comptabilisation connexe, différeront de ces estimations, en raison principalement de la fréquence des occasions où la durée réelle des contrats conclus avec des clients diffère de leur échéance contractuelle.

b) Débiteurs

(en millions)	Note	Au 31 mars 2026	Au 31 décembre 2025
Créances clients		2 771 \$	2 809 \$
Correction de valeur pour créances douteuses	4a)	(132)	(130)
Créances clients facturées, déduction faite de la correction de valeur pour créances douteuses		2 639	2 679
Montants courus à recevoir – clients		647	658
Créances clients facturées et non facturées, déduction faite de la correction de valeur pour créances douteuses		3 286	3 337
Montants courus à recevoir – autres		468	460
Débiteurs – courants		3 754 \$	3 797 \$

c) Actifs sur contrat

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2026	2025
Solde au début		864 \$	939 \$
Entrées nettes découlant des activités		432	378
Montants facturés au cours de la période et donc reclassés dans les débiteurs		(449)	(409)
Variation de la correction de valeur pour perte de valeur, montant net	4a)	—	5
Autres		2	—
Solde à la fin¹		849 \$	913 \$

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2026	2025
Rapprochement des actifs sur contrat présentés dans les états consolidés de la situation financière – tranche courante			
Actifs sur contrat – montant brut		576 \$	609 \$
Reclassement dans les passifs sur contrat, dans le cas des contrats dont les actifs sur contrat sont inférieurs aux passifs sur contrat	24	(13)	(17)
Reclassement à partir des passifs sur contrat, dans le cas des contrats dont les passifs sur contrat sont inférieurs aux actifs sur contrat	24	(113)	(123)
		450 \$	469 \$

1 Le calendrier des montants qui seront facturés et donc reclassés dans les débiteurs est présenté à la note 4b).

7 autres produits

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2026	2025
Produits tirés de la location et autres produits tirés de la sous-location	19	4 \$	4 \$
Profit sur les apports des biens immobiliers aux coentreprises	21a)	5	8
Bénéfice (perte) lié aux placements mis en équivalence, montant net	21	1	—
Produits tirés des placements, profit à la cession d'actifs et autres		4	17
Variations des provisions au titre de regroupements d'entreprises	25	10	10
		24 \$	39 \$

8 charge au titre des avantages du personnel

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2026	2025
Charge au titre des avantages du personnel – montant brut			
Salaires		1 440 \$	1 418 \$
Rémunération fondée sur des actions ¹	14	30	50
Régimes de retraite – à prestations définies	15a)	13	15
Régimes de retraite – à cotisations définies	15b)	31	31
Coûts de restructuration	16a)	115	57
Avantages du personnel (santé et autres)		60	69
		1 689	1 640

Coûts internes de la main-d'œuvre comptabilisés à l'actif, montant net

Coûts d'acquisition du contrat	20		
Comptabilisés à l'actif		(48)	(35)
Amortis ²		159	24
Coûts liés à l'exécution du contrat	20		
Comptabilisés à l'actif		(7)	(6)
Amortis		2	2
Immobilisations corporelles		(80)	(80)
Immobilisations incorporelles amortissables		(80)	(79)
		(54)	(174)
		1 635 \$	1 466 \$

1 Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, un montant de 2 \$ (2025 – néant) au titre de la rémunération fondée sur des actions dans le secteur Solutions technologiques de TELUS a été inclus dans les coûts de restructuration.

2 Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, un montant de 130 \$ (2025 – néant) au titre de l'amortissement des coûts engagés pour obtenir des contrats avec des clients a été inclus dans les coûts de restructuration et autres coûts (se reporter à la note 16).

9 coûts de financement

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2026	2025
Charges d'intérêts			
<i>Résultant de transactions qui ont uniquement trait à l'obtention de financement</i>			
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives et autres passifs (garantis)			
Montant brut		328 \$	284 \$
Comptabilisés à l'actif ¹	17, 18a)	(3)	(9)
Montant net		325	275
Intérêts sur les emprunts à court terme et autres		13	17
		338	292
<i>Résultant de transactions qui n'ont pas uniquement trait à l'obtention de financement</i>			
Intérêts sur la dette à long terme – obligations locatives	19, 26h)	43	41
Intérêts sur la dette à long terme – autres passifs (garantis)	26g)	5	6
Montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel	15	3	3
Capitalisation liée à des provisions	25	8	7
		59	57
		397	349
Autres			
Opérations de change		(37)	—
		360	349
Produits d'intérêts		(25)	(5)
		335 \$	344 \$
Montant net des charges d'intérêts	3	335 \$	350 \$
Charges d'intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives et autres – comptabilisées à l'actif ¹		(3)	(9)
Montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel		3	3
		335 \$	344 \$

1 Les intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives, à un taux combiné de 5,3 % (2025 – 5,3 %), ont été comptabilisés à l'actif au titre des immobilisations corporelles en construction et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée pour la période.

10 impôt sur le résultat

Composition des charges et rapprochement des taux

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2026	2025
Charge d'impôt exigible		
Pour la période de présentation de l'information financière considérée	89 \$	117 \$
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	—	(5)
Pilier Deux – impôt minimum mondial	—	1
	89	113
Charge d'impôt différé		
Survenant à la naissance et à la résorption des différences temporaires	(34)	(6)
	55 \$	107 \$

Notre charge d'impôt et notre taux d'imposition effectif diffèrent de ceux obtenus par l'application des taux prévus par la loi en raison des éléments suivants :

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2026		2025	
Impôt sur le résultat calculé aux taux prévus par la loi applicables	53 \$	26,8 %	101 \$	24,8 %
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	—	—	(5)	(1,2)
Pilier Deux – impôt minimum mondial	—	—	1	0,2
Montants (non imposables) non déductibles nets	(7)	(3,6)	(1)	(0,2)
Retenues d'impôt et autres impôts et taxes	8	3,9	9	2,2
Pertes non comptabilisées	1	0,5	1	0,2
Différentiel de taux d'imposition à l'étranger	—	—	(1)	(0,2)
Autres	—	—	2	0,4
Charge d'impôt sur le résultat présentée dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	55 \$	27,6 %	107 \$	26,2 %

11 autres éléments du résultat global

(en millions)	Note	Trimestre clos le 31 mars 2025				Trimestre clos le 31 mars 2026					
		Solde cumulé au début	Montant généré	Impôt sur le résultat	Montant net	Solde cumulé à la fin	Solde cumulé au début	Montant généré	Impôt sur le résultat	Montant net	Solde cumulé à la fin
Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat											
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie											
<i>Dérivés utilisés pour gérer le risque de change</i>											
Profits (pertes) latents générés											
	4e)		20 \$	11 \$			201 \$	33 \$			
(Profits) pertes réalisés reclassés en résultat net											
			(6)	(1)			(174)	(26)			
		(260) \$	14	10	4 \$	(256) \$	(214) \$	27	7	20 \$	(194) \$
<i>Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de marché</i>											
Profits (pertes) latents générés											
			(18)	(4)			(26)	(7)			
(Profits) pertes réalisés reclassés en résultat net											
			(2)	(1)			(1)	—			
		(1)	(20)	(5)	(15)	(16)	4	(27)	(7)	(20)	(16)
Total		(261)	(6)	5	(11)	(272)	(210)	—	—	—	(210)
Écarts de change cumulés		169	60	—	60	229	150	41	—	41	191
Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat											
Modification de l'évaluation des actifs financiers de placement											
Profits (pertes) latents générés											
			2	—			—	—			
Profits (pertes) réalisés											
			3	1			(6)	(1)			
		58	5	1	4	62	64	(6)	(1)	(5)	59
Cumul des autres éléments du résultat global		(34) \$	59	6	53	19 \$	4 \$	35	(1)	36	40 \$
Attribuable aux éléments suivants :											
Actions ordinaires											
		(105) \$				(61) \$	4 \$				40 \$
Participations ne donnant pas le contrôle											
		71				80	—				—
		(34) \$				19 \$	4 \$				40 \$
Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat											
Réévaluations au titre des régimes à prestations définies du personnel											
	15a)		(1)	—	(1)		17	4	13		
Autres éléments du résultat global			58 \$	6 \$	52 \$		52 \$	3 \$	49 \$		

12 montants par action

Le bénéfice net de base par action ordinaire est calculé au moyen de la division du bénéfice net attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré total d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le bénéfice net dilué par action ordinaire est calculé pour tenir compte des attributions d'options sur actions et des attributions d'unités d'actions restreintes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des dénominateurs entrant dans le calcul du bénéfice par action de base et du bénéfice par action dilué. Le bénéfice net est égal au bénéfice net dilué pour toutes les périodes présentées.

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2026	2025
Nombre moyen pondéré total de base d'actions ordinaires en circulation	1 561	1 514
Effet des titres dilutifs – unités d'actions restreintes	1	2
Nombre moyen pondéré total dilué d'actions ordinaires en circulation	1 562	1 516

Pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025, aucune attribution d'unités d'actions restreintes réglées en instruments de capitaux propres en circulation n'a été exclue du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire. Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, 3 millions (2025 – 1 million) d'attributions d'options sur actions de TELUS Corporation ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action ordinaire.

13 dividendes par action

a) Dividendes déclarés sur les actions ordinaires de TELUS Corporation

Trimestres clos les 31 mars
(en millions, sauf les
montants par action)

Dividendes sur les actions ordinaires de TELUS Corporation	Déclarés		Versés aux actionnaires le	Total
	En date du	Par action		
2026				
Dividende du premier trimestre	11 mars 2026	0,4184 \$	1 ^{er} avril 2026	653 \$
2025				
Dividende du premier trimestre	11 mars 2025	0,4023 \$	1 ^{er} avril 2025	610 \$

Le 7 mai 2026, notre conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,4184 \$ par action sur nos actions ordinaires de TELUS Corporation émises et en circulation; ce dividende est payable le 2 juillet 2026 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 juin 2026. Le montant final du paiement des dividendes est tributaire du nombre d'actions ordinaires de TELUS Corporation émises et en circulation à la fermeture des bureaux le 10 juin 2026.

b) Régime de réinvestissement des dividendes et d'actionariat des employés

Nous avons un régime de réinvestissement des dividendes et d'actionariat des employés dans le cadre duquel les détenteurs d'actions ordinaires de TELUS Corporation admissibles peuvent acquérir des actions ordinaires de TELUS Corporation supplémentaires en réinvestissant les dividendes et en effectuant des paiements additionnels facultatifs en trésorerie au fiduciaire. En vertu de ce régime, nous avons le choix d'émettre des actions ordinaires de TELUS Corporation à même les actions propres ou de demander au fiduciaire d'en acquérir sur le marché boursier. À notre gré, en vertu du régime, nous pouvons offrir les actions ordinaires de TELUS Corporation à un escompte pouvant aller jusqu'à 5 % du cours du marché. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, les actionnaires admissibles qui ont participé au régime ont choisi de réinvestir des dividendes déclarés de 204 millions de dollars (2025 – 191 millions de dollars).

14 rémunération fondée sur des actions

a) Éléments de la rémunération fondée sur des actions

Le poste « Charge au titre des avantages du personnel » dans les états consolidés du résultat net et du résultat global et le poste « Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation » dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie comprennent les montants de la rémunération fondée sur des actions présentés dans le tableau ci-joint.

b) Unités d'actions restreintes

Unités d'actions restreintes de TELUS Corporation

Nous octroyons également des unités d'actions restreintes qui offrent essentiellement les mêmes caractéristiques que nos unités d'actions restreintes générales, mais qui procurent un dividende variable (de 0 % à 200 %) qui est tributaire de la réalisation d'une condition de performance liée au nombre total de connexions d'abonnés (d'une pondération de 33⅓ %; attributions de 2024 et antérieures – 25 %); de la réalisation d'une condition de performance liée à nos flux de trésorerie disponibles* (d'une pondération de 33⅓ %; attributions de 2024 et antérieures – néant); et du rendement total pour l'actionnaire en ce qui a trait aux actions ordinaires de TELUS Corporation par rapport à celui de groupes mondiaux de sociétés de télécommunications analogues (d'une pondération de 33⅓ %; attributions de 2024 et antérieures – 75 %). Pour ce qui est des sous-ensembles nominaux de nos unités d'actions restreintes assujetties à la condition de performance liée au nombre total de connexions d'abonnés et à la condition de performance liée aux flux de trésorerie disponibles, la juste valeur à la date

* Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas une mesure normalisée prescrite par les Normes IFRS de comptabilité et, par conséquent, ils pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs (se reporter à la note 3).

Périodes closes les 31 mars (en millions)

	Note	2026			2025		
		Charge au titre des avantages du personnel ¹	Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation connexes	Ajustement au tableau des flux de trésorerie	Charge au titre des avantages du personnel	Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation connexes	Ajustement au tableau des flux de trésorerie
TRIMESTRES							
Unités d'actions restreintes	b)	31 \$	— \$	31 \$	41 \$	— \$	41 \$
Régime d'actionnariat des employés	c)	1	(1)	—	8	(8)	—
Attributions d'options sur actions	d)	—	—	—	1	—	1
		32 \$	(1) \$	31 \$	50 \$	(8) \$	42 \$

1 Compris dans la charge au titre des avantages du personnel (se reporter à la note 8) pour le trimestre clos le 31 mars 2026, une charge de 2 \$ (2025 – néant) liée aux unités d'actions restreintes est incluse dans les coûts de restructuration (se reporter à la note 16) du secteur Solutions technologiques de TELUS et le solde est présenté en tant que charge de rémunération fondée sur des actions.

d'attribution est égale à la juste valeur de marché des actions ordinaires de TELUS Corporation correspondantes à la date d'attribution; nous incluons ces sous-ensembles nominaux dans la présentation de nos unités d'actions restreintes uniquement assujetties à des conditions de service. Pour ce qui est du sous-ensemble nominal des unités d'actions restreintes assujetties à une condition de performance relative liée au rendement total pour l'actionnaire, nous estimons la juste valeur au moyen du modèle de simulation de Monte Carlo en raison de leur dividende variable. Les unités d'actions restreintes attribuées en 2026 et en 2025 sont comptabilisées comme étant réglées en instruments de capitaux propres, en fonction de leur mode de règlement prévu au moment de leur attribution.

Le tableau suivant présente un sommaire des unités d'actions restreintes de TELUS Corporation en circulation dont les droits n'étaient pas acquis.

	Au 31 mars 2026	Au 31 décembre 2025
Unités d'actions restreintes non assujetties à des conditions de performance liées au marché		
Unités d'actions restreintes uniquement assujetties à des conditions de service	12 976 258	12 212 381
Sous-ensemble nominal touché par les conditions de performance non liées au marché	1 229 332	1 148 939
	14 205 590	13 361 320
Unités d'actions restreintes assujetties à des conditions de performance liées au marché		
Sous-ensemble nominal touché par la condition de performance relative liée au rendement total pour l'actionnaire	1 423 641	1 330 323
Nombre d'unités d'actions restreintes dont les droits n'étaient pas acquis	15 629 231	14 691 643

Le tableau suivant présente un sommaire des mouvements relatifs aux unités d'actions restreintes de TELUS Corporation non assujetties à des conditions de performance liées au marché.

	Nombre d'unités d'actions restreintes ¹		Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
	Droits non acquis	Droits acquis	
TRIMESTRE			
En circulation au 1 ^{er} janvier 2026			
Droits non acquis	13 361 320	—	21,88 \$
Droits acquis	—	53 519	23,69 \$
Attribuées			
Attribution initiale	980 097	—	18,42 \$
Au lieu de dividendes	313 975	1 231	17,68 \$
Droits acquis	(71 664)	71 664	22,36 \$
Réglées			
En instruments de capitaux propres	—	(60 133)	22,54 \$
En trésorerie	—	(13 801)	22,62 \$
Frappées de déchéance	(378 138)	—	21,52 \$
En circulation au 31 mars 2026			
Droits non acquis	14 205 590	—	21,48 \$
Droits acquis	—	52 480	23,58 \$

1 Compte non tenu du sous-ensemble nominal d'unités d'actions restreintes assujetties à la condition de performance relative liée au rendement total pour l'actionnaire.

c) Régime d'actionnariat des employés de TELUS Corporation

Nous avons un régime d'actionnariat des employés qui permet aux employés admissibles d'acheter des actions ordinaires de TELUS Corporation au moyen de retenues sur la paie régulières. En ce qui a trait aux actions ordinaires de TELUS Corporation détenues dans le cadre du régime d'actionnariat des employés, les dividendes déclarés au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, d'un montant de 15 millions de dollars (2025 – 14 millions de dollars), devaient être réinvestis dans des actions ordinaires de TELUS Corporation que le fiduciaire a achetées à même les actions propres, un escompte étant applicable, comme il est décrit à la note 13b).

d) Attributions d'options sur actions

Attributions d'options sur actions de TELUS Corporation

Des employés peuvent se voir octroyer des attributions d'options sur actions leur permettant d'acheter des actions ordinaires de TELUS Corporation, à un prix d'exercice correspondant à la juste valeur de marché des actions au moment de l'attribution. Les attributions d'options sur actions octroyées dans le cadre du régime peuvent être exercées au cours de périodes définies ne dépassant généralement pas sept ans à compter de la date de l'attribution.

Ces attributions d'options comportent une option de règlement en instruments de capitaux propres net. Le titulaire d'options ne dispose pas du choix d'exercer l'option de règlement en instruments de capitaux propres net; il nous revient de choisir si l'exercice d'une attribution d'options sur actions est réglé comme une option sur actions ou au moyen de l'option de règlement en instruments de capitaux propres net.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution du régime d'options sur actions de TELUS Corporation.

Période close le 31 mars 2026	Trimestre	
	Nombre d'options sur actions	Prix moyen pondéré des options sur actions ¹
En circulation au début	2 087 608	22,48 \$
Attribuées	1 000 000	18,48 \$
Frappées de déchéance et autres	628 626	20,52 \$
En circulation à la fin	3 716 234	20,71 \$
Pouvant être exercées à la fin	2 024 235	21,86 \$

1 La durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée est de 4,0 ans.

Le tableau qui suit présente la juste valeur moyenne pondérée des attributions d'options sur actions et les hypothèses moyennes pondérées utilisées dans le cadre de l'estimation de la juste valeur au moment de l'attribution calculées à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes (modèle analytique).

Période close le 31 mars 2026	Trimestre
Juste valeur des options sur actions attribuées (par option sur actions)	0,85 \$
Taux d'intérêt sans risques	2,9 %
Durée de vie prévue ¹ (en années)	4,9
Volatilité attendue	18,9 %
Taux de rendement en dividende	9,1 %

1 La durée contractuelle maximale des options sur actions attribuées en 2026 est de 10 ans.

15 avantages du personnel futurs

a) Régimes de retraite à prestations définies – sommaire

Montants présentés dans les états financiers de base relativement aux régimes de retraite à prestations définies

Trimestres clos les 31 mars		2026			2025		
(en millions de dollars)	Note	Actifs des régimes	Obligations au titre des prestations définies constituées ¹	Montant net	Actifs des régimes	Obligations au titre des prestations définies constituées ¹	Montant net
Charge au titre des avantages du personnel							
Avantages gagnés au titre des services rendus au cours de la période	8	— \$	(16) \$		— \$	(18) \$	
Cotisations des employés		4	—		4	—	
Frais administratifs		(1)	—		(1)	—	
		3	(16)	(13) \$	3	(18)	(15) \$
Coûts de financement							
Produits notionnels sur l'actif des régimes ² et intérêts découlant des obligations au titre des prestations définies constituées	9	115	(101)		107	(96)	
Incidence des intérêts sur le plafond relatif à l'actif des régimes		(17)	—		(14)	—	
		98	(101)	(3)	93	(96)	(3)
PRESTATIONS (COÛTS) DÉFINIS COMPRIS DANS LE RÉSULTAT NET³				(16)	(18)		
Autres éléments du résultat global							
Écart entre les résultats réels et les hypothèses estimatives liées aux régimes ⁴	11	(63)	—		53	—	
Modifications apportées aux hypothèses financières des régimes		—	127		—	(50)	
Variation de l'incidence de la limitation du montant net de l'actif au titre des régimes à prestations définies au plafond relatif à l'actif des régimes		(47)	—		(4)	—	
		(110)	127	17	49	(50)	(1)
PRESTATIONS (COÛTS) DÉFINIS COMPRIS DANS LE RÉSULTAT GLOBAL³				1	(19)		
MONTANTS COMPRIS DANS LES FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION							
Cotisations de l'employeur		5	—	5	5	—	5
PRESTATIONS PAYÉES PAR LES RÉGIMES		(117)	117	—	(117)	117	—
SOLDES DES COMPTES DES RÉGIMES⁵							
Variation au cours de la période		(121)	127	6	33	(47)	(14)
Solde au début		8 258	(8 476)	(218)	8 262	(8 452)	(190)
Solde à la fin		8 137 \$	(8 349) \$	(212) \$	8 295 \$	(8 499) \$	(204) \$

Trimestres clos les 31 mars

(en millions de dollars)	Note	2026			2025		
		Actifs des régimes	Obligations au titre des prestations définies constituées ¹	Montant net	Actifs des régimes	Obligations au titre des prestations définies constituées ¹	Montant net
SITUATION DE CAPITALISATION – SURPLUS (DÉFICIT) DES RÉGIMES							
Régimes de retraite où l'actif est supérieur à l'obligation au titre des prestations définies constituées ⁶	20	8 128 \$	(7 888) \$	240 \$	7 440 \$	(7 186) \$	254 \$
Régimes de retraite où l'obligation au titre des prestations définies constituées est supérieure à l'actif ⁷							
Capitalisés		9	(245)	(236)	855	(1 086)	(231)
Non capitalisés		—	(216)	(216)	—	(227)	(227)
	27	9	(461)	(452)	855	(1 313)	(458)
		8 137 \$	(8 349) \$	(212) \$	8 295 \$	(8 499) \$	(204) \$

- L'obligation au titre des prestations définies constituées est la valeur actualisée actuarielle des prestations attribuées pour les services rendus par les employés à une date donnée.
- Les produits d'intérêts sur la tranche attribuable à l'actif des régimes du montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel inclus dans les coûts de financement tiennent compte d'un taux de rendement de l'actif des régimes équivalant au taux d'actualisation utilisé afin de déterminer les obligations au titre des prestations définies constituées à la fin de l'exercice précédent.
- À l'exclusion de l'impôt.
- Les hypothèses financières relatives aux actifs des régimes (les produits d'intérêts sur les actifs des régimes compris dans les coûts de financement tiennent compte d'un taux de rendement de l'actif des régimes équivalant au taux d'actualisation utilisé afin de déterminer les obligations au titre des prestations définies constituées) ainsi que les hypothèses démographiques relatives aux valeurs actuarielles des obligations au titre des prestations définies constituées à la fin de l'exercice précédent.
- Le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations définies constituées au 31 mars 2026 était de 5,03 % (31 décembre 2025 – 4,90 %).
- Au 31 mars 2026, l'incidence du plafond relatif à l'actif des régimes se chiffrait à 1 415 \$ (31 décembre 2025 – 1 351 \$).
- Montant présenté dans les états consolidés de la situation financière au poste « Autres actifs à long terme ».
- Montants présentés dans les états consolidés de la situation financière au poste « Autres passifs à long terme ».

b) Régimes à cotisations définies – charge

Le tableau suivant présente le total des coûts des régimes de retraite à cotisations définies compris dans le poste « Charge au titre des avantages du personnel » dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2026	2025
Cotisations au régime de retraite syndical	3 \$	3 \$
Autres régimes de retraite à cotisations définies	28	28
	31 \$	31 \$

16 coûts de restructuration et autres coûts

a) Détails des coûts de restructuration et autres coûts

Afin de réduire nos coûts permanents, nous engageons des coûts de restructuration supplémentaires connexes non récurrents, comme il est expliqué plus en détail à la *note 16b*). Il est également possible que nous engagions des charges inhabituelles lorsque nous apportons des changements importants ou structurels à nos modèles d'affaires ou à nos modèles d'exploitation ou lorsque nous menons des activités d'intégration postacquisition. Les autres coûts comprennent les coûts externes supplémentaires atypiques engagés relativement aux acquisitions ou cessions d'entreprises, les coûts importants liés aux litiges à l'égard de pertes ou de règlements et les coûts liés aux décisions réglementaires rétrospectives défavorables.

Le tableau ci-dessous illustre les coûts de restructuration et autres coûts qui sont présentés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2026	2025
Coûts de restructuration¹ b)		
Achat de biens et services	57 \$	34 \$
Charge au titre des avantages du personnel	115	57
	172	91
Autres coûts c)		
Achat de biens et services	13	6
Charge au titre des avantages du personnel	130	—
	143	6
Total		
Achat de biens et services	70	40
Charge au titre des avantages du personnel	245	57
	315 \$	97 \$

1 Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, exclut les pertes de valeur nettes liées à la restructuration d'immobilisations corporelles découlant de la rationalisation de biens immobiliers de 4 \$ (2025 – 3 \$), qui sont incluses dans l'amortissement des immobilisations corporelles.

b) Provisions au titre de la restructuration

Les provisions liées au personnel et les autres provisions, telles qu'elles sont présentées à la *note 25*, comprennent des montants concernant les activités de restructuration. En 2026, les activités de restructuration comprenaient les initiatives d'efficacité opérationnelle en cours et supplémentaires, dont certaines avaient trait aux coûts liés au personnel et à la rationalisation des biens immobiliers. Ces initiatives visaient à accroître notre productivité opérationnelle à long terme et notre compétitivité.

c) Autres

Au cours des trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025, nous avons engagé des coûts externes supplémentaires relativement aux regroupements d'entreprises. Nous avons inclus dans les autres coûts les charges inhabituelles et non récurrentes liées à l'intégration d'entreprises découlant de ces acquisitions d'entreprises, qui ne seraient pas considérées comme des coûts de restructuration ou comme faisant partie de la juste valeur de l'actif net acquis.

17 immobilisations corporelles

(en millions)	Note	Actifs détenus						Actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location (note 19)				Total	
		Actifs liés au réseau	Bâtiments et améliorations locatives	Matériel informatique et autres	Terrains	Immeuble de placement	Actifs en construction	Total	Actifs liés au réseau	Biens immobiliers	Autres		Total
AU COÛT													
Solde au 1 ^{er} janvier 2026		38 005 \$	4 018 \$	1 898 \$	85 \$	46 \$	721 \$	44 773 \$	2 150 \$	2 818 \$	80 \$	5 048 \$	49 821 \$
Entrées		196	5	9	—	—	201	411	166	70	—	236	647
Actifs en construction mis en service		(39)	18	13	—	—	8	—	—	—	—	—	—
Transferts		1 082	—	24	—	—	—	1 106	(1 106)	—	—	(1 106)	—
Cessions, mises hors service et autres		(216)	(21)	(19)	—	—	—	(256)	(1)	2	1	2	(254)
Écarts de change, montant net		1	2	3	—	—	3	9	—	5	—	5	14
Solde au 31 mars 2026		39 029 \$	4 022 \$	1 928 \$	85 \$	46 \$	933 \$	46 043 \$	1 209 \$	2 895 \$	81 \$	4 185 \$	50 228 \$
AMORTISSEMENT CUMULÉ													
Solde au 1 ^{er} janvier 2026		26 410 \$	2 556 \$	1 392 \$	— \$	1 \$	— \$	30 359 \$	374 \$	1 565 \$	20 \$	1 959 \$	32 318 \$
Amortissement des immobilisations corporelles ¹		391	41	45	—	1	—	478	31	69	5	105	583
Transferts		324	—	11	—	—	—	335	(335)	—	—	(335)	—
Cessions, mises hors service et autres		(219)	(24)	(27)	—	—	—	(270)	—	(14)	—	(14)	(284)
Écarts de change, montant net		1	2	3	—	—	—	6	—	3	—	3	9
Solde au 31 mars 2026		26 907 \$	2 575 \$	1 424 \$	— \$	2 \$	— \$	30 908 \$	70 \$	1 623 \$	25 \$	1 718 \$	32 626 \$
VALEUR COMPTABLE NETTE													
Solde au 31 décembre 2025		11 595 \$	1 462 \$	506 \$	85 \$	45 \$	721 \$	14 414 \$	1 776 \$	1 253 \$	60 \$	3 089 \$	17 503 \$
Solde au 31 mars 2026		12 122 \$	1 447 \$	504 \$	85 \$	44 \$	933 \$	15 135 \$	1 139 \$	1 272 \$	56 \$	2 467 \$	17 602 \$

1 Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, l'amortissement comprend un montant de 4 \$ au titre de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location d'immeubles.

Au 31 mars 2026, nos engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles totalisaient 219 millions de dollars sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2028 (31 décembre 2025 – 184 millions de dollars sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2027).

18 immobilisations incorporelles et goodwill

a) Immobilisations incorporelles et goodwill, montant net

(en millions)	Note	Immobilisations incorporelles amortissables				Total	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	Total des immobilisations incorporelles	Goodwill ^{1,2}	Total des immobilisations incorporelles et du goodwill
		Contrats avec les clients, relations connexes et nombre d'abonnés	Logiciels	Servitudes, actifs d'externalisation ouverte et autres	Actifs en construction					
AU COÛT										
Solde au 1 ^{er} janvier 2026		5 962 \$	9 396 \$	585 \$	517 \$	16 460 \$	13 217 \$	29 677 \$	11 325 \$	41 002 \$
Entrées		—	28	27	210	265	318	583	—	583
Actifs en construction mis en service		—	286	—	(286)	—	—	—	—	—
Cessions, mises hors service et autres (y compris les intérêts comptabilisés à l'actif) 9		(14)	(215)	1	—	(228)	—	(228)	—	(228)
Écarts de change, montant net		24	1	5	—	30	—	30	36	66
Solde au 31 mars 2026		5 972 \$	9 496 \$	618 \$	441 \$	16 527 \$	13 535 \$	30 062 \$	11 361 \$	41 423 \$
AMORTISSEMENT CUMULÉ										
Solde au 1 ^{er} janvier 2026		2 503 \$	6 533 \$	313 \$	— \$	9 349 \$	— \$	9 349 \$	865 \$	10 214 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles		135	255	15	—	405	—	405	—	405
Cessions, mises hors service et autres		(18)	(224)	—	—	(242)	—	(242)	—	(242)
Écarts de change, montant net		6	1	2	—	9	—	9	5	14
Solde au 31 mars 2026		2 626 \$	6 565 \$	330 \$	— \$	9 521 \$	— \$	9 521 \$	870 \$	10 391 \$
VALEUR COMPTABLE NETTE										
Solde au 31 décembre 2025		3 459 \$	2 863 \$	272 \$	517 \$	7 111 \$	13 217 \$	20 328 \$	10 460 \$	30 788 \$
Solde au 31 mars 2026		3 346 \$	2 931 \$	288 \$	441 \$	7 006 \$	13 535 \$	20 541 \$	10 491 \$	31 032 \$

- 1 L'amortissement cumulé du goodwill, qui se chiffre à 364 \$, correspond à l'amortissement comptabilisé avant 2002 et à des pertes de valeur de 501 \$ (y compris les écarts de change, montant net de 1 \$) comptabilisées pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.
- 2 Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, certaines circonstances pertinentes de l'unité génératrice de trésorerie TELUS Expérience numérique ont différé de celles qui prévalaient lors du test effectué en décembre 2025. Ce changement de circonstances, décrit à la note 5, découle des changements structurels ayant touché nos activités en 2026 à la suite de la privatisation de TELUS International (Cda) Inc. au cours de l'exercice 2025. En raison de ces changements structurels, les normes IFRS de comptabilité exigent que nous procédions à un test de la valeur comptable du montant du goodwill des unités génératrices de trésorerie touchées. Au 31 mars 2026, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie TELUS Expérience numérique était légèrement supérieure à sa valeur comptable. Le montant de cette valeur recouvrable a été calculé selon la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de sortie (une méthode comprise dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs), en fonction d'un taux d'actualisation de 9,6 % (31 décembre 2025 – 9,6 %), d'un taux de croissance perpétuel de 2,5 % (31 décembre 2025 – 2,5 %) et des projections des flux de trésorerie jusqu'à la fin de 2030 (31 décembre 2025 – 2029). Nous avons validé les résultats du calcul de la valeur recouvrable au moyen d'une approche fondée sur le marché et d'un examen analytique des faits du secteur et de certains faits qui nous sont particuliers.

Le calcul de la juste valeur diminuée des coûts de sortie utilise des projections au titre des flux de trésorerie actualisés qui emploient les hypothèses clés suivantes : des projections au titre des flux de trésorerie futurs et de la croissance; des hypothèses et des estimations connexes liées au risque économique quant à l'atteinte probable des mesures et des indicateurs clés; le coût moyen pondéré futur du capital. Advenant une diminution plus que minime des projections de croissance pour la période de projection, ou une augmentation plus que minime du taux d'actualisation, l'estimation de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie TELUS Expérience numérique faite le 31 mars 2026 serait inférieure à sa valeur comptable; nous sommes d'avis que toute variation raisonnablement possible d'autres hypothèses clés sur lesquelles repose notre calcul de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie TELUS Expérience numérique ne ferait pas en sorte que sa valeur comptable excède sa valeur recouvrable. Si les meilleures estimations de la direction à l'égard des hypothèses clés devaient différer de manière défavorable par rapport à la conjoncture réelle observée dans l'avenir et que les répercussions défavorables sur les flux de trésorerie qui en découlent devaient être importantes, nous pourrions avoir à comptabiliser une perte de valeur significative relativement au montant du goodwill de l'unité génératrice de trésorerie TELUS Expérience numérique.

Au 31 mars 2026, nos engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles totalisaient 44 millions de dollars sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2031 (31 décembre 2025 – 70 millions de dollars sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2031).

Les enchères d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada de 2026 concernant les licences de spectre restantes ont eu lieu en janvier 2026. Nous avons réussi à obtenir 103 licences de spectre pour un prix d'achat total de 318 millions de dollars, montant entièrement réglé au cours du trimestre clos le 31 mars 2026. Nous ne pourrions utiliser ces licences à des fins commerciales tant qu'Innovation, Sciences et Développement économique Canada n'aura pas déterminé que nous sommes un fournisseur de services de radiocommunications admissible et que nous nous conformons aux règles en matière de propriété et de contrôle canadiens.

b) TELUS Santé – partenariats et stratégie en matière de monétisation

Après le 31 mars 2026, nous avons mis sur pied un programme actif visant à repérer d'éventuels partenaires stratégiques pour notre entreprise TELUS Santé. La stratégie de monétisation fait partie de notre cadre de répartition du capital et de notre orientation à long terme, et cadre avec notre approche en matière de création de valeur.

19 contrats de location

Des analyses de la maturité des obligations locatives sont présentées à la note 4b) et à la note 26i); les charges d'intérêts pour la période relative à ces obligations locatives sont présentées à la note 9. Les entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location, la dotation à l'amortissement connexe ainsi que la valeur comptable de ces actifs sont présentées à la note 17. À l'heure actuelle, nous n'avons pas choisi d'exclure les contrats de location de faible valeur et les contrats de location à court terme de la comptabilisation des contrats de location.

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2026	2025
Produits tirés de la sous-location d'actifs au titre de droits d'utilisation			
Produits tirés de la sous-location en colocation compris dans les produits d'exploitation tirés des services		6 \$	4 \$
Autres produits tirés de la sous-location compris dans les autres produits	7	2 \$	1 \$
Paielements de loyers¹		889 \$	233 \$

1 Dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie, la composante capital des paiements de loyers est incluse dans le poste « Flux de trésorerie affectés aux activités de financement » (se reporter à la note 31b), et la composante intérêts des paiements de loyers est incluse dans le poste « Intérêts payés ».

20 autres actifs à long terme

(en millions)	Note	Au 31 mars 2026	Au 31 décembre 2025
Actif au titre des régimes de retraite	15	240 \$	235 \$
Montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement	4a)	568	586
Actifs dérivés	4d)	90	40
Impôt sur le résultat différé		80	74
Coûts engagés pour obtenir ou exécuter des contrats conclus avec des clients		354	370
Participations dans des coentreprises immobilières	21a)	245	240
Participations dans des entreprises associées	21b)	199	198
Placements de portefeuille ¹			
À la juste valeur par le biais du résultat net		89	78
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		688	648
Contrats d'entretien payés d'avance		54	38
Dépôts de sécurité et autres montants remboursables		173	169
		2 780 \$	2 676 \$

1 Juste valeur évaluée à la date de clôture au moyen d'autres données importantes pouvant être observées (niveau 2).

Le tableau qui suit présente les coûts engagés pour obtenir et exécuter des contrats conclus avec des clients.

(en millions)	Coûts engagés pour		Total
	Obtenir des contrats avec des clients	Exécuter des contrats avec des clients	
Solde au 1 ^{er} janvier 2026	701 \$	82 \$	783 \$
Entrées	136	8	144
Amortissement des immobilisations incorporelles ¹	(242)	(3)	(245)
Solde au 31 mars 2026	595 \$	87 \$	682 \$
Tranche courante	302 \$	26 \$	328 \$
Tranche non courante	293	61	354
	595 \$	87 \$	682 \$

1 Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, un montant de 130 \$ (2025 – néant) au titre de l'amortissement des coûts engagés pour obtenir des contrats avec des clients a été inclus dans les coûts de restructuration et autres coûts.

21 coentreprises immobilières et participations dans des entreprises associées

a) Coentreprises immobilières

En 2026 et en 2025, nous avons conclu un partenariat à parts égales avec des parties sans lien de dépendance visant des projets de réaménagement immobilier en Alberta et en Colombie-Britannique.

Information financière résumée

(en millions)	Au 31 mars 2026	Au 31 décembre 2025
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie et placements temporaires, montant net	8 \$	6 \$
Autres	1	2
	9	8
Actifs non courants		
Immeuble de placement en cours d'aménagement	487	466
Billets à ordre ¹	416	411
	903	877
	912 \$	885 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer	7 \$	5 \$
Passifs non courants		
Dettes à long terme	27	21
Passifs	34	26
Capitaux propres		
TELUS ²	439	430
Autres associés ¹	439	429
	878	859
	912 \$	885 \$

- 1 Les capitaux propres liés aux autres associés comprennent des billets à ordre de 416 \$ (31 décembre 2025 – 411 \$) émis à l'intention des coentreprises par les parties sans lien de dépendance dans le cadre des projets de réaménagement immobilier en Colombie-Britannique. En cas de dissolution ou de liquidation des partenariats, le montant des billets à ordre en circulation sera d'abord déduit des capitaux propres de l'autre associé pour calculer les capitaux propres des coentreprises. Le principal mode de remboursement prévu des billets à ordre est au moyen de l'apport des coûts de mise en valeur en nature, mais peut éventuellement inclure des paiements en trésorerie.
- 2 Les montants comptabilisés par les coentreprises immobilières au titre des capitaux propres diffèrent de ceux que nous avons comptabilisés en raison du montant des profits différés sur nos biens immobiliers investis et de la charge pour moins-value que nous avons comptabilisée en excédent de la charge pour moins-value comptabilisée par les coentreprises immobilières.

Nos activités liées aux coentreprises immobilières

Nos activités liées aux participations dans des coentreprises immobilières sont présentées dans le tableau ci-après.

Périodes closes les 31 mars (en millions) ¹	Trimestres	
	2026	2025
Solde au début	237 \$	178 \$
Reprise d'une charge pour moins-value	—	3
Liés aux états de la situation financière des coentreprises immobilières		
<i>Éléments n'ayant aucune incidence sur les flux de trésorerie présentés à l'heure actuelle</i>		
Nos biens immobiliers investis	16	17
Profits différés sur notre participation restante dans nos biens immobiliers investis	(5)	(8)
<i>Flux de trésorerie de la période considérée</i>		
Fonds qui nous ont été remboursés et bénéfices distribués	(6)	(1)
Solde à la fin	242 \$	189 \$

1 Nous comptabilisons nos participations dans les coentreprises immobilières selon la méthode de la mise en équivalence, et ces participations sont incluses dans nos états consolidés de la situation financière au poste « Autres actifs à long terme » (se reporter à la note 20).

b) Participations dans des entreprises associées

Comme il est décrit à la note 20, nos participations dans des entreprises associées sont incluses dans nos états consolidés de la situation financière au poste « Autres actifs à long terme ». Au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025, nous détenons une participation dans Miovision Technologies Incorporated, une entreprise constituée au Canada, dont les activités sont complémentaires à nos services Internet des objets patrimoniaux et qui selon nous, devrait contribuer à la croissance de ces services; nous estimons avoir obtenu une influence notable sur l'entreprise associée lorsque nous avons acquis notre participation initiale. Miovision Technologies Incorporated met au point une suite de solutions matérielles et fondées sur l'infonuagique qui fournissent aux villes les données et les outils dont elles ont besoin pour réduire la congestion routière, prendre de meilleures décisions en matière d'urbanisme et améliorer la sécurité sur leurs routes. L'ensemble de nos participations dans des entreprises associées qui n'étaient pas significatives sur une base individuelle au 31 mars 2026 totalisait 31 millions de dollars (31 décembre 2025 – 29 millions de dollars).

Miovision Technologies Incorporated

Aux dates indiquées ou pour les périodes closes à ces dates (en millions de dollars)	31 mars 2026	31 mars 2025	31 décembre 2025
État de la situation financière¹			
Actifs courants	78 \$		82 \$
Actifs non courants	414 \$		411 \$
Passifs courants	53 \$		74 \$
Passifs non courants	55 \$		31 \$
Actif net	384 \$		388 \$
État du résultat net et du résultat global¹			
TRIMESTRES			
Produits d'exploitation et autres produits	41 \$	44 \$	
Bénéfice net (perte nette)	2 \$	(11) \$	
Bénéfice global (perte globale)	(5) \$	(11) \$	
Rapprochement de l'information financière résumée de l'état de la situation financière et de la valeur comptable			
Actif net (présenté ci-dessus)	384 \$		388 \$
Notre participation	43,4 %		43,4 %
Notre participation dans l'actif net (nos valeurs comptables)			
	168 \$		169 \$

1 Comme l'exigent les Normes IFRS de comptabilité, cette information financière résumée ne correspond pas seulement à notre quote-part de ces montants.

22 emprunts à court terme

Le 22 mai 2024, nous avons conclu une convention avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance associée à une importante banque de l'annexe I aux termes de laquelle nous sommes actuellement en mesure d'emprunter jusqu'à 1,6 milliard de dollars, montant garanti par certaines créances clients et des montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement. Cette convention de titrisation à rechargement arrive à expiration le 22 mai 2027 et exige des avances en trésorerie minimales de 920 millions de dollars. Le financement en vertu de la convention peut être fourni en dollars canadiens ou en dollars américains. Des contrats de change à terme sont utilisés pour gérer le risque de change associé au financement libellé en dollars américains.

Les emprunts à court terme de 0,9 milliard de dollars (31 décembre 2025 – 0,9 milliard de dollars) se composent de montants qui nous ont été avancés par la fiducie de titrisation sans lien de dépendance. Tous les montants avancés sont libellés en dollars américains.

Les montants prélevés sur nos facilités bancaires bilatérales ou autres constituaient le solde des emprunts à court terme (le cas échéant).

23 créiteurs et charges à payer

(en millions)	Au 31 mars 2026	Au 31 décembre 2025
Dettes fournisseurs¹		
Financement de la chaîne d'approvisionnement – un tiers sans lien de dépendance a payé le fournisseur	18 \$	16 \$
Financement de la chaîne d'approvisionnement – dettes fournisseurs admissibles ²	11	11
Montants compris dans le financement de la chaîne d'approvisionnement	29	27
Montants non compris dans le financement de la chaîne d'approvisionnement	965	955
	994	982
Charges à payer	1 282	1 246
Paie et autres charges salariales connexes	534	651
Intérêts à payer	340	389
Impôt indirect à payer et autres	253	226
	3 403 \$	3 494 \$

- 1 La composition des dettes fournisseurs varie en raison de divers facteurs, y compris le calendrier des factures des fournisseurs, notre calendrier du cycle de traitement des données, le caractère saisonnier de certaines activités commerciales et le fait que la date de l'état de la situation financière soit ou non un jour ouvrable. Les dettes fournisseurs représentent les paiements futurs au titre des factures reçues à l'égard des activités d'exploitation et des activités d'investissement, et peuvent comprendre des montants au titre de versements de cotisations et d'autocotisations aux gouvernements.
- 2 Montants admissibles pour lesquels les fournisseurs peuvent choisir d'être payés par anticipation, soit plus rapidement que ne le prévoient les modalités de paiement habituelles du secteur.

En 2023, nous avons mis en place un programme de financement de la chaîne d'approvisionnement qui permet aux fournisseurs qui ont des dettes fournisseurs admissibles, de choisir d'être payés par anticipation par un tiers sans lien de dépendance, soit plus rapidement que ne le prévoient les modalités de paiement habituelles du secteur. En retour, nous remboursions à ce tiers sans lien de dépendance ces montants lorsque les dettes fournisseurs seraient initialement devenues exigibles.

Les dates d'échéance moyennes pondérées des dettes fournisseurs sont essentiellement semblables, tant pour les entités qui participent au programme de financement de la chaîne d'approvisionnement que pour celles qui n'y participent pas, et les paiements sont généralement exigibles dans un délai de un trimestre.

24 facturation par anticipation et dépôts de clients

(en millions)	Au 31 mars 2026	Au 31 décembre 2025
Facturation par anticipation	888 \$	877 \$
Frais différés d'activation et de connexion de clients	4	3
Dépôts des clients	16	13
Passifs sur contrat	908	893
Autres	129	160
	1 037 \$	1 053 \$

Les passifs sur contrat représentent nos obligations de prestation futures envers les clients à l'égard de services ou d'équipement pour lesquels nous avons déjà reçu une contrepartie, ou pour lesquels un montant est à recevoir du client. Le tableau qui suit présente les soldes de nos passifs sur contrat et la variation de ces soldes.

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2026	2025
Solde au début		1 161 \$	1 102 \$
Produits différés au cours d'une période antérieure et comptabilisés au cours de la période considérée		(648)	(631)
Entrées nettes découlant des activités		669	664
Solde à la fin		1 182 \$	1 135 \$
Tranche courante		1 034 \$	1 010 \$
Tranche non courante	27		
Produits différés		147	123
Frais différés d'activation et de connexion de clients		1	2
		1 182 \$	1 135 \$

Rapprochement des passifs sur contrat présentés dans les états consolidés de la situation financière – tranche courante

Passifs sur contrat, montant brut		1 034 \$	1 010 \$
Reclassement <u>dans</u> les actifs sur contrat, dans le cas des contrats dont les passifs sur contrat sont inférieurs aux actifs sur contrat	6c)	(113)	(123)
Reclassement <u>à partir</u> des actifs sur contrat, dans le cas des contrats dont les actifs sur contrat sont inférieurs aux passifs sur contrat	6c)	(13)	(17)
		908 \$	870 \$

25 provisions

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Nous établissons des provisions pour les passifs liés à la mise hors service d'immobilisations corporelles lorsque ces obligations découlent de l'acquisition, de la construction, de la mise en valeur ou de l'exploitation normale des actifs en question. Nous prévoyons que les sorties de trésorerie connexes relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers auront lieu aux alentours des dates de mise hors service de ces actifs.

Provisions liées au personnel

Nos provisions liées au personnel ont principalement trait aux activités de restructuration (comme il est expliqué à la note 16b). Le moment où auront lieu les sorties de trésorerie connexes relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers est essentiellement de nature à court terme.

Options de vente position vendeur et contrepartie éventuelle

Parallèlement à certaines acquisitions d'entreprises, nous avons établi des provisions pour des options de vente position vendeur relativement à des participations ne donnant pas le contrôle. Certaines de ces provisions sont déterminées en fonction de la valeur actualisée nette des résultats futurs estimés, ce qui fait que nous devons formuler des hypothèses économiques clés en ce qui a trait à l'avenir. Nous avons également établi des provisions pour une contrepartie éventuelle. Nous ne nous attendons pas à ce que les sorties de trésorerie au titre des options de vente position vendeur aient lieu avant le moment où elles peuvent commencer à être exercées, et nous ne nous attendons pas à ce que les sorties de trésorerie relatives à la contrepartie éventuelle aient lieu avant la fin des périodes d'atteinte d'objectifs de résultat connexes; dans certains cas, nous pourrions régler la provision au titre des options de vente position vendeur au moyen d'instruments de capitaux propres.

(en millions)	Note	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ¹	Provisions liées au personnel ²	Options de vente position vendeur et contrepartie éventuelle ³	Réglementation ²	Autres ²	Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2026		301 \$	110 \$	233 \$	142 \$	175 \$	961 \$
Entrées		—	110	2	8	61	181
Reprises		—	—	(1)	—	(13)	(14)
Utilisations		(1)	(115)	—	(5)	(53)	(174)
Effet des intérêts ⁴	9	4	—	3	1	—	8
Incidence du change, montant net ⁴		—	—	3	—	—	3
Solde au 31 mars 2026		304 \$	105 \$	240 \$	146 \$	170 \$	965 \$
Courantes		15 \$	100 \$	174 \$	41 \$	86 \$	416 \$
Non courantes		289	5	66	105	84	549
Solde au 31 mars 2026		304 \$	105 \$	240 \$	146 \$	170 \$	965 \$

- Les entrées et les reprises pour les provisions relatives aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont présentées dans les états consolidés de la situation financière, au poste « Immobilisations corporelles, montant net ». Le montant net des utilisations, dans la mesure où ces éléments comprennent des flux de trésorerie, est inclus au poste « Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement » dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie (se reporter à la note 31a).
- En règle générale, les entrées et les reprises pour les provisions relatives au personnel, à la réglementation et autres sont incluses dans les états consolidés du résultat net et du résultat global aux postes « Charge au titre des avantages du personnel », « Achats de biens et services » et « Achats de biens et services », respectivement. Le montant net des utilisations, dans la mesure où ces éléments comprennent des flux de trésorerie, est généralement inclus au poste « Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation » dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.
- Les entrées et les reprises pour les provisions relatives aux options de vente position vendeur et à la contrepartie éventuelle sont comprises dans les états consolidés de la situation financière au poste « Goodwill, montant net, » et dans les états consolidés du résultat net et du résultat global au poste « Autres produits », respectivement. Le montant des utilisations, dans la mesure où ces éléments comprennent des flux de trésorerie, est inclus au poste « Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement » dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.
- L'effet des intérêts, à l'exception de ceux découlant de la réévaluation de la provision en raison de la variation des taux d'actualisation, et l'incidence du change, montant net, sont inclus dans les états consolidés du résultat net et du résultat global au poste « Coûts de financement ».

Réglementation

Le régime de réglementation en vertu duquel nous exerçons nos activités à titre d'entreprise de télécommunications au Canada prévoit, notamment, les tarifs et les conditions de l'offre de services de télécommunications et ainsi, nous pourrions devoir comptabiliser des provisions connexes. Nous ne pouvons pas raisonnablement déterminer le moment où auront lieu les sorties de trésorerie liées aux comptes réglementaires.

Autres

Les provisions pour autres éléments comprennent les provisions au titre des réclamations juridiques, de la rationalisation des biens immobiliers et d'autres activités de restructuration liées à des personnes qui ne sont pas des employés, ainsi que des coûts de résiliation de contrats et des contrats déficitaires (y compris ceux liés à des acquisitions d'entreprises). À l'exception de ce qui est décrit dans le texte qui suit, nous prévoyons que les sorties de trésorerie connexes relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers surviendront sur une période indéterminée s'échelonnant sur plusieurs années.

Comme il est expliqué plus en détail à la *note 29*, nous faisons l'objet d'un certain nombre de réclamations juridiques et nous sommes au courant de certaines autres réclamations juridiques éventuelles à notre égard. Nous établissons des provisions au titre des réclamations juridiques lorsque celles-ci sont justifiées, en tenant compte des évaluations juridiques, des informations récentes et de la possibilité attendue de recours. Nous ne pouvons pas raisonnablement déterminer le moment où auront lieu les sorties de trésorerie liées aux réclamations juridiques.

En ce qui a trait aux acquisitions d'entreprises, nous avons établi des provisions pour des coûts de résiliation de contrats et des contrats déficitaires acquis.

26 dette à long terme

a) Éléments de la dette à long terme

(en millions)	Note	Au 31 mars 2026	Au 31 décembre 2025
Dette de premier rang non garantie			
Billets de premier rang de TELUS Corporation	b)	17 664 \$	18 191 \$
Papier commercial de TELUS Corporation	c)	1 643	952
Autres	e)	299	295
Dette de rang inférieur non garantie			
Billets subordonnés de rang inférieur de TELUS Corporation	f)	7 322	7 250
Dette garantie			
Autres	g)	489	537
		27 417	27 225
Obligations locatives	h)	2 714	3 314
Dette à long terme		30 131 \$	30 539 \$
Tranche courante		4 092 \$	3 102 \$
Tranche non courante		26 039	27 437
Dette à long terme		30 131 \$	30 539 \$

b) Billets de premier rang de TELUS Corporation

Les billets sont des obligations de premier rang non garanties et non subordonnées, ont égalité de rang avec toutes nos obligations non garanties et non subordonnées existantes ou futures, ont priorité de paiement sur toutes nos dettes subordonnées existantes ou futures, et sont dans les faits subordonnés à toutes les obligations existantes ou futures de nos filiales, ou garanties par ces dernières. Les actes de fiducie régissant les billets contiennent des clauses restrictives qui, entre autres, limitent notre capacité et celle de certaines de nos filiales de donner des garanties à l'égard de la dette, d'effectuer des transactions de vente et de cession-bail, et de contracter de nouvelles dettes.

Les intérêts sont payables semestriellement. À la survenance d'un événement déclencheur de changement de contrôle, comme il est décrit dans l'acte de fiducie supplémentaire, nous devons faire une offre de rachat de ces billets à un prix correspondant à 101 % de leur montant en capital majoré de l'intérêt couru et impayé à la date de rachat.

Les billets émis avant septembre 2023 sont remboursables par anticipation à notre gré, en totalité en tout temps, ou en partie de temps à autre, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours avant leurs dates d'échéance respectives. En ce qui concerne les billets émis après août 2023, la période de préavis est d'au moins 10 jours et d'au plus 60 jours. À partir des dates d'expiration respectives mentionnées dans le tableau relativement à l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, les billets émis avant septembre 2023 sont remboursables par anticipation en totalité, mais non en partie, à notre gré, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours à un prix de remboursement par anticipation égal à 100 % de leurs montants en capital respectifs. En ce qui concerne les billets émis après août 2023, la période de préavis est d'au moins 10 jours et d'au plus 60 jours. Les intérêts courus et impayés, s'il y a lieu, seront payés à la date fixée pour le remboursement par anticipation.

Série de billets de premier rang de TELUS Corporation	Émis	Échéance	Prix d'émission	Taux d'intérêt effectif ¹	Montant nominal en capital		Écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation	
					Émis initialement	En circulation à la date des états financiers	Points de base ²	Date d'expiration
Billets à 3,75 % de série CV	Déc. 2015	Mars 2026 ³	992,14 \$	3,84 %	600 M\$	néant	53,5	10 déc. 2025
Billets à 2,75 % de série CZ	Juill. 2019	Juill. 2026 ⁴	998,73 \$	2,77 %	800 M\$	800 M\$ ⁴	33	8 mai 2026
Billets à 2,80 % libellés en dollars américains ⁵	Sept. 2016	Févr. 2027	991,89 \$ US	2,89 %	600 M\$ US	600 M\$ US	20	16 nov. 2026
Billets à 3,70 % libellés en dollars américains ⁵	Mars 2017	Sept. 2027	998,95 \$ US	3,71 %	500 M\$ US	500 M\$ US	20	15 juin 2027
Billets à 2,35 % de série CAC	Mai 2020	Janv. 2028	997,25 \$	2,39 %	600 M\$	600 M\$	48	27 nov. 2027
Billets à 3,625 % de série CX	Mars 2018	Mars 2028	989,49 \$	3,75 %	600 M\$	600 M\$	37	1 ^{er} déc. 2027
Billets à 4,80 % de série CAO	Févr. 2024	Déc. 2028	998,95 \$	4,83 %	700 M\$	700 M\$	28	15 nov. 2028
Billets à 3,30 % de série CY	Avr. 2019	Mai 2029	991,75 \$	3,40 %	1,0 G\$	1,0 G\$	43,5	2 févr. 2029
Billets à 5,00 % de série CAI	Sept. 2022	Sept. 2029	995,69 \$	5,07 %	350 M\$	350 M\$	46,5	13 juill. 2029
Billets à 3,15 % de série CAA	Déc. 2019	Févr. 2030	996,49 \$	3,19 %	600 M\$	600 M\$	39,5	19 nov. 2029
Billets à 5,60 %, de série CAM	Sept. 2023	Sept. 2030	998,85 \$	5,62 %	500 M\$	500 M\$	46	9 juill. 2030
Billets à 2,05 % de série CAD	Oct. 2020	Oct. 2030	997,93 \$	2,07 %	500 M\$	500 M\$	38	7 juill. 2030
Billets à 4,95 % de série CAP	Févr. 2024	Févr. 2031	997,07 \$	5,00 %	600 M\$	600 M\$	34,5	18 déc. 2030
Billets à 4,65 % de série CAQ	Août 2024	Août 2031	999,11 \$	4,66 %	700 M\$	700 M\$	38,5	13 juin 2031
Billets liés à la durabilité à 2,85 % de série CAF	Juin 2021	Nov. 2031	997,52 \$	2,88 % ⁶	750 M\$	750 M\$	34	13 août 2031
Billets liés à la durabilité à 3,40 % libellés en dollars américains ⁵	Févr. 2022	Mai 2032	997,13 \$ US	3,43 % ⁶	900 M\$ US	900 M\$ US	25	13 févr. 2032
Billets liés à la durabilité à 5,25 % de série CAG	Sept. 2022	Nov. 2032	996,73 \$	5,29 % ⁶	1,1 G\$	1,1 G\$	51,5	15 août 2032
Billets liés à la durabilité à 4,95 % de série CAJ	Mars 2023	Mars 2033	998,28 \$	4,97 % ⁶	500 M\$	500 M\$	54,5	28 déc. 2032
Billets liés à la durabilité à 5,75 % de série CAK	Sept. 2023	Sept. 2033	997,82 \$	5,78 % ⁶	850 M\$	850 M\$	52	8 juin 2033
Billets liés à la durabilité à 5,10 % de série CAN	Févr. 2024	Févr. 2034	996,44 \$	5,15 % ⁶	500 M\$	500 M\$	38,5	15 nov. 2033
Billets à 4,40 % de série CL	Avr. 2013	Avr. 2043	997,68 \$	4,41 %	600 M\$	129 M\$ ⁷	47	1 ^{er} oct. 2042
Billets à 5,15 % de série CN	Nov. 2013	Nov. 2043	995,00 \$	5,18 %	400 M\$	400 M\$	50	26 mai 2043
Billets à 4,85 % de série CP	Dates multiples ⁸	Avr. 2044	987,91 \$ ⁸	4,93 % ⁸	500 M\$ ⁸	900 M\$ ⁸	46	5 oct. 2043
Billets à 4,75 % de série CR	Sept. 2014	Janv. 2045	992,91 \$	4,80 %	400 M\$	400 M\$	51,5	17 juill. 2044
Billets à 4,40 % de série CU	Mars 2015	Janv. 2046	999,72 \$	4,40 %	500 M\$	60 M\$ ⁷	60,5	29 juill. 2045
Billets à 4,70 % de série CW	Dates multiples ⁹	Mars 2048	998,06 \$ ⁹	4,71 % ⁹	325 M\$ ⁹	89 M\$ ^{7,9}	58,5	6 sept. 2047
Billets à 4,60 % libellés en dollars américains ⁵	Juin 2018	Nov. 2048	987,60 \$ US	4,68 %	750 M\$ US	561 M\$ US ⁷	25	16 mai 2048
Billets à 4,30 % libellés en dollars américains ⁵	Mai 2019	Juin 2049	990,48 \$ US	4,36 %	500 M\$ US	371 M\$ US ⁷	25	15 déc. 2048
Billets à 3,95 % de série CAB	Dates multiples ¹⁰	Févr. 2050	997,54 \$ ¹⁰	3,97 % ¹⁰	400 M\$ ¹⁰	73 M\$ ^{7,10}	57,5	16 août 2049
Billets à 4,10 % de série CAE	Avr. 2021	Avr. 2051	994,70 \$	4,13 %	500 M\$	49 M\$ ⁷	53	5 oct. 2050
Billets à 5,65 % de série CAH	Sept. 2022	Sept. 2052	996,13 \$	5,68 %	550 M\$	550 M\$	61,5	13 mars 2052
Billets à 5,95 % de série CAL	Sept. 2023	Sept. 2053	992,67 \$	6,00 %	400 M\$	400 M\$	61,5	8 mars 2053

1 Le taux d'intérêt effectif correspond au taux que les billets rapporteraient à un premier détenteur de titres de créance si ces derniers étaient détenus jusqu'à leur échéance et, en ce qui concerne les billets liés à la durabilité, si aucun élément déclencheur ni majoration de type NPF ne survient.

2 Pour les billets libellés en dollars canadiens, le prix de remboursement par anticipation correspond au plus élevé de i) la valeur actuelle des billets, actualisée en fonction du rendement des obligations du gouvernement du Canada, majorée de l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, calculée sur la période allant jusqu'à la date d'expiration, ou de ii) 100 % du capital.

Pour les billets libellés en dollars américains, le prix de remboursement par anticipation correspond au plus élevé de i) la valeur actuelle des billets, actualisée en fonction du taux ajusté des bons du Trésor américain (le taux des bons du Trésor américain pour les billets liés à la durabilité à 3,40 % libellés en dollars américains), majorée de l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, calculée sur la période allant jusqu'à la date d'expiration, ou de ii) 100 % du capital.

3 Le 16 décembre 2025, nous avons exercé notre droit de racheter par anticipation, et avons effectivement racheté, le 16 janvier 2026, la totalité de nos billets à 3,75 % de série CV.

4 Le 9 mars 2026, nous avons exercé notre droit de racheter par anticipation, et avons effectivement racheté, le 8 mai 2026, 500 millions de dollars de nos billets à 2,75 % de série CZ.

- 5 Nous avons conclu des dérivés de change (swaps de devises) qui servent effectivement à convertir les paiements en capital et les obligations au titre des intérêts en obligations libellées en dollars canadiens, comme suit :

Série de billets de premier rang de TELUS Corporation	Taux d'intérêt fixé	Paiements en capital équivalents en dollars canadiens	Taux de change
Billets à 2,80 % en dollars américains	2,95 %	792 M\$	1,3205 \$
Billets à 3,70 % en dollars américains	3,41 %	667 M\$	1,3348 \$
Billets liés à la durabilité à 3,40 % libellés en dollars américains	3,89 %	1,1 G\$	1,2753 \$
Billets à 4,60 % en dollars américains	4,41 %	728 M\$	1,2985 \$
Billets à 4,30 % en dollars américains	4,27 %	498 M\$	1,3435 \$

- 6 Si nous n'obtenons pas de certificat attestant l'atteinte de notre objectif de performance en matière de durabilité pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2030, les billets liés à la durabilité porteront intérêt à un taux accru de la date de l'événement déclencheur jusqu'à leur échéance respective. Le taux d'intérêt sur certains des billets liés à la durabilité peut également augmenter (la « majoration de type NPF ») si nous n'atteignons pas des cibles additionnelles en matière de durabilité et/ou en matière environnementale, sociale ou de gouvernance spécifiées dans une obligation liée à la durabilité. Le taux d'intérêt sur les billets liés à la durabilité ne peut cependant excéder le taux initial de plus de la majoration de type NPF et de la limite liée à l'élément déclencheur, sur une base combinée, dans aucune circonstance, que ce soit en raison de l'absence de certificat de vérification de l'atteinte de cibles de performance en matière de durabilité et/ou d'autres cibles en vertu d'une ou de plusieurs obligations liées à la durabilité futures. Dans le même ordre d'idées, si nous remboursons par anticipation des billets liés à la durabilité sans avoir obtenu de certificat attestant l'atteinte de notre objectif de performance en matière de durabilité à la fin de l'exercice précédant la date de remboursement par anticipation, les intérêts accumulés seront calculés aux taux indiqués dans le tableau suivant.

Certificat attestant l'atteinte de l'objectif de performance en matière de durabilité

Série de billets de premier rang de TELUS Corporation	Exercice	Date de l'élément déclencheur	Taux d'intérêt après l'élément déclencheur	Total de la majoration de type NPF et de la limite liée à l'élément déclencheur	Taux d'accumulation des intérêts liés au remboursement par anticipation en l'absence de certificat
Billets liés à la durabilité à 2,85 % de série CAF	2030	14 nov. 2030	3,85 %	s.o.	3,85 %
Billets liés à la durabilité à 3,40 % libellés en dollars américains	2030	14 nov. 2030	4,40 %	1,50 %	4,40 %
Billets liés à la durabilité à 5,25 % de série CAG	2030	15 nov. 2030	6,00 %	1,50 %	6,00 %
Billets liés à la durabilité à 4,95 % de série CAJ	2030	28 mars 2031	5,70 %	1,50 %	5,70 %
Billets liés à la durabilité à 5,75 % de série CAK	2030	30 avr. 2031	6,35 %	1,20 %	6,35 %
Billets liés à la durabilité à 5,10 % de série CAN	2030	15 févr. 2031	5,60 %	1,00 %	5,60 %

- 7 Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, nous avons acquis des billets de premier rang de TELUS Corporation en vertu de nos offres publiques de rachat de juin 2025 et de décembre 2025, comme il est présenté dans le tableau suivant.

Série de billets de premier rang de TELUS Corporation	Échéance	Montant nominal des billets acquis dans le cadre de l'offre publique de rachat (en millions)		
		Juin 2025	Déc. 2025	Total
Billets à 4,40 % de série CL	Avr. 2043	—	471 \$	471 \$
Billets à 4,40 % de série CU	Janv. 2046	267 \$	173 \$	440 \$
Billets à 4,70 % de série CW	Mars 2048	—	386 \$	386 \$
Billets à 4,60 % en dollars américains	Nov. 2048	189 \$ US	—	189 \$ US
Billets à 4,30 % en dollars américains	Juin 2049	129 \$ US	—	129 \$ US
Billets à 3,95 % de série CAB	Févr. 2050	695 \$	32 \$	727 \$
Billets à 4,10 % de série CAE	Avr. 2051	422 \$	29 \$	451 \$

- 8 Des billets à 4,85 % de série CP d'un montant de 500 millions de dollars ont été émis en avril 2014 à un prix d'émission de 998,74 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 4,86 %. Cette série de billets a fait l'objet d'une nouvelle émission en décembre 2015, et des billets supplémentaires d'un montant de 400 millions de dollars ont été émis à un prix d'émission de 974,38 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 5,02 %.

- 9 Des billets à 4,70 % de série CW d'un montant de 325 millions de dollars ont été émis en mars 2017 à un prix d'émission de 990,65 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 4,76 %. Cette série de billets a fait l'objet d'une nouvelle émission en février 2018, et des billets supplémentaires d'un montant de 150 millions de dollars ont été émis en mars 2018 à un prix d'émission de 1 014,11 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 4,61 %.
- 10 Des billets à 3,95 % de série CAB d'un montant de 400 millions de dollars ont été émis en décembre 2019 à un prix d'émission de 991,54 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 4,00 %. Cette série de billets a fait l'objet d'une nouvelle émission en mai 2020, et des billets supplémentaires d'un montant de 400 millions de dollars ont été émis à un prix d'émission de 1 003,53 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 3,93 %.

c) Papier commercial de TELUS Corporation

TELUS Corporation a un programme de papier commercial non garanti adossé à notre facilité de crédit consortial renouvelable de 2,75 milliards de dollars (se reporter à la *note 26d*) qui est utilisé aux fins générales de la société, notamment à titre de dépenses d'investissement et de placements. Sous réserve du respect de conditions en matière de notation, ce programme nous permet d'émettre à tout moment du papier commercial d'un montant maximal global équivalent à 2,1 milliards de dollars (montant maximal de 1,5 milliard de dollars US). Nous avons recours à des contrats de change à terme pour gérer le risque de change découlant du papier commercial libellé en dollars américains. Même si la dette sous forme de papier commercial arrive à échéance dans un délai de un an, nous la classons à titre de tranche courante de la dette à long terme, étant donné que ces montants sont soutenus par la facilité de crédit renouvelable et que nous prévoyons qu'ils continueront d'être soutenus par la facilité de crédit renouvelable qui ne comporte aucune exigence de remboursement au cours de la prochaine année. Au 31 mars 2026, l'encours du papier commercial s'établissait à 1,6 milliard de dollars (31 décembre 2025 – 1,0 milliard de dollars), lequel était libellé en dollars américains (1,2 milliard de dollars US; 31 décembre 2025 – 0,7 milliard de dollars US), avec un taux d'intérêt effectif moyen de 4,2 %, et dont les dates d'échéance s'échelonnent jusqu'en septembre 2026.

d) Facilités de crédit de TELUS Corporation

Au 31 mars 2026, TELUS Corporation avait une facilité de crédit bancaire consortial non garantie renouvelable de 2,75 milliards de dollars venant à échéance le 21 août 2030 (31 décembre 2025 – 21 août 2030), avec un consortium d'institutions financières, qui servira aux fins générales de la société, notamment pour soutenir le papier commercial.

Les facilités de crédit de TELUS Corporation portent intérêt au taux préférentiel, au taux de base en dollars américains, au taux des opérations de pension à un jour (le « taux CORRA ») ou au Secured Overnight Financing Rate (« SOFR ») à terme (tels que ces termes sont utilisés ou définis dans les facilités de crédit), plus les marges applicables. La facilité de crédit comporte les déclarations, les garanties et les clauses restrictives habituelles, y compris le respect de deux ratios financiers mesurés à la clôture des trimestres financiers. Notre ratio d'endettement ne doit pas être supérieur à 4,25:1,00 et notre ratio des flux de trésorerie d'exploitation sur les charges d'intérêts ne doit pas être inférieur à 2,00:1,00, selon le sens donné à chacun de ces ratios dans les facilités de crédit.

L'accès continu à ces facilités de crédit par TELUS Corporation n'est pas assujéti au maintien par TELUS Corporation d'une notation en particulier.

(en millions)	Au 31 mars 2026	Au 31 décembre 2025
Montant net disponible	1 107 \$	1 798 \$
Sûreté pour le papier commercial	1 643	952
Montant brut disponible sur la facilité de crédit bancaire renouvelable de 2,75 milliards de dollars	2 750 \$	2 750 \$

Au 31 mars 2026, nous avons des lettres de crédit en cours de 67 millions de dollars (31 décembre 2025 – 67 millions de dollars), lesquelles ont été émises en vertu de diverses facilités non engagées. Ces facilités de lettres de crédit s'ajoutent à notre capacité de fournir des lettres de crédit en vertu de notre facilité de crédit bancaire renouvelable engagée.

e) Autres passifs (non garantis)

Au 31 mars 2026, les autres passifs (non garantis) comprenaient un billet à ordre de 200 millions de dollars US émis par une filiale entièrement détenue à un investisseur privé, qui avait priorité de paiement sur toutes nos dettes subordonnées existantes ou futures, et était dans les faits subordonné à toutes les obligations existantes ou futures de nos filiales, ou garanties par ces dernières.

Le billet à ordre était rachetable en totalité, mais non en partie, à notre gré, et après le 13 mai 2030, également au gré du porteur. Après le 31 mars 2026, le billet à ordre a été remboursé et une prime au titre du remboursement par anticipation de 51 millions de dollars a été comptabilisée.

Le billet à ordre a été émis en échange d'actions privilégiées qui avaient été émises par la filiale entièrement détenue à l'investisseur privé dans le cadre de l'acquisition de Workplace Options; les Normes IFRS de comptabilité exigeaient que les actions privilégiées soient comptabilisées comme des passifs financiers. Le billet à ordre, et auparavant, les actions privilégiées, comportaient des caractéristiques similaires comme suit : il s'agissait d'obligations non subordonnées, qui avaient priorité de paiement sur toutes nos dettes subordonnées existantes ou futures et qui étaient dans les faits subordonnées à toutes les obligations existantes ou futures de nos filiales, ou garanties par ces dernières; elles étaient rachetables en totalité, mais non en partie, à notre gré, et après le 13 mai 2030, au gré du porteur; des événements entraînant un changement de contrôle, tels qu'ils sont définis dans la convention de placement dans des titres privilégiés, ont pu également exiger le rachat des actions privilégiées; le prix de rachat était généralement équivalent à un multiple du capital investi; et tous les intérêts courus et non réinvestis auraient été inclus dans la détermination de la valeur de rachat.

f) Billets subordonnés de rang inférieur de TELUS Corporation

Les billets constituent des obligations directes non garanties, sont subordonnés à toutes les dettes de premier rang existantes et futures, et sont subordonnés dans les faits à toutes les dettes et les obligations existantes et futures de nos filiales, ou garanties par ces dernières. Aux fins du calcul des ratios d'endettement, seulement la moitié du capital est comprise dans la dette au cours de la première décennie suivant l'émission.

L'intérêt est payable en versements semestriels et le taux fixe est rajusté à la date de paiement de l'intérêt qui coïncide avec la date de la fin de la période d'interdiction de remboursement par anticipation et tous les cinq ans par la suite. À la survenance d'un événement de notation, comme il est décrit dans l'acte de fiducie supplémentaire, nous devons faire une offre de rachat de ces billets à un prix correspondant à 102 % de leur montant en capital majoré de l'intérêt couru et impayé à la date de rachat.

Après la période initiale d'interdiction de remboursement par anticipation, les billets seront remboursables à notre gré, en totalité en tout temps, ou en partie de temps à autre, sur préavis d'au moins 10 jours et d'au plus 60 jours avant toute date de versement des intérêts (avant la fin des périodes initiales d'interdiction de remboursement par anticipation, les billets sont remboursables sur préavis d'au moins 10 jours et d'au plus 90 jours avant la première date de rajustement de taux unique de chaque billet) à un prix de remboursement équivalent à 100 % de leur montant en capital. Les intérêts courus et impayés, s'il y a lieu, seront payés à la date fixée pour le remboursement par anticipation.

Série de billets subordonnés de rang inférieur de TELUS Corporation	Émis	Échéance	Prix d'émission	Taux d'intérêt effectif initial ¹	Montant nominal en capital		Date de fin de la période d'interdiction de remboursement	Rajustement de taux minimal ²
					Émis initialement	En circulation à la date des états financiers		
Billets à taux fixe-fixe de 6,25 % de série CAR	Dates multiples ³	Juillet 2055	1 006,41 \$ ³	6,09 % ³	1,1 G\$ ³	1,5 G\$ ³	21 juillet 2030	6,25 %
Billets à taux fixe-fixe de 6,75 % de série CAS	Dates multiples ⁴	Juillet 2055	1 020,45 \$ ⁴	6,46 % ⁴	500 M\$ ⁴	925 M\$ ⁴	21 juillet 2035	6,75 %
Billets à taux fixe-fixe de 6,625 % de série A libellés en dollars américains ⁵	Juin 2025	Octobre 2055	1 000,00 \$ US	6,625 %	700 M\$ US	700 M\$ US	15 octobre 2030	6,625 %
Billets à taux fixe-fixe de 7,000 % de série B libellés en dollars américains ⁵	Juin 2025	Octobre 2055	1 000,00 \$ US	7,000 %	800 M\$ US	800 M\$ US	15 octobre 2035	7,000 %
Billets à taux fixe-fixe de 6,375 % de série C libellés en dollars américains ⁵	Décembre 2025	Juin 2056	1 000,00 \$ US	6,375 %	800 M\$ US	800 M\$ US	9 juin 2031	6,375 %
Billets à taux fixe-fixe de 6,625 % de série D libellés en dollars américains ⁵	Décembre 2025	Juin 2056	1 000,00 \$ US	6,625 %	700 M\$ US	700 M\$ US	9 juin 2036	6,625 %
Billets à taux fixe-fixe de 5,375 % de série CAT	Décembre 2025	Juin 2056	1 000,00 \$	5,375 %	400 M\$	400 M\$	9 juin 2031	5,375 %
Billets à taux fixe-fixe de 5,875 % de série CAU	Décembre 2025	Juin 2056	1 000,00 \$	5,875 %	400 M\$	400 M\$	9 juin 2036	5,875 %

- Le taux d'intérêt effectif correspond au rendement minimal que les billets rapporteraient à un premier détenteur de titres de créance si ces derniers étaient détenus jusqu'à leur échéance.
- En ce qui concerne les billets libellés en dollars canadiens, le rajustement du taux est fondé sur un écart par rapport au rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans à la date de rajustement, mais est assujéti à un rajustement de taux minimal. Pour les billets libellés en dollars américains, le rajustement de taux est fondé sur un écart par rapport au rendement des obligations du gouvernement des États-Unis à cinq ans à la date de rajustement, mais est assujéti à un rajustement de taux minimal.
- Une tranche de 1,1 milliard de dollars de billets à taux fixe-fixe de 6,25 % de série CAR a été émise en avril 2025 à un prix d'émission de 999,65 \$ et à un taux d'intérêt effectif initial de 6,25 %. Les billets de cette série ont été rouverts en juin 2025 et une nouvelle tranche de 375 millions de dollars de billets a été émise à un prix d'émission de 1 026,25 \$ et à un taux d'intérêt effectif initial de 6,61 %.
- Une tranche de 500 millions de dollars de billets à taux fixe-fixe de 6,75 % de série CAS a été émise en avril 2025 à un prix d'émission de 999,59 \$ et à un taux d'intérêt effectif initial de 6,75 %. Les billets de cette série ont été rouverts en juin 2025 et une nouvelle tranche de 425 millions de dollars de billets a été émise à un prix d'émission de 1 045,00 \$ et à un taux d'intérêt effectif initial de 6,13 %.
- Nous avons conclu des dérivés de change (swaps de devises) qui, au cours des premières périodes d'interdiction de remboursement par anticipation, convertissaient effectivement les obligations de paiement de capital et d'intérêts en obligations en dollars canadiens, comme suit :

Série de billets subordonnés de rang inférieur de TELUS Corporation	Taux d'intérêt durant la première période d'interdiction de remboursement	Paiements en capital équivalents en dollars canadiens	Taux de change
Billets à taux fixe-fixe de 6,625 % de série A libellés en dollars américains	5,79 %	1,0 G\$	1,3743 \$
Billets à taux fixe-fixe de 7,000 % de série B libellés en dollars américains	6,42 %	1,1 G\$	1,3743 \$
Billets à taux fixe-fixe de 6,375 % de série C libellés en dollars américains	5,64 %	1,1 G\$	1,3957 \$
Billets à taux fixe-fixe de 6,625 % de série D libellés en dollars américains	6,07 %	1,0 G\$	1,3955 \$

g) Autres passifs (garantis)

Les autres passifs portent intérêt au taux de 4,4 %, sont garantis par les licences de spectre des SSFE-4 associées à ces autres passifs, et sont assujéti à un calendrier d'amortissement en vertu duquel le capital est remboursé au cours des périodes allant jusqu'à l'échéance, la dernière de ces échéances étant le 31 mars 2035.

h) Obligations locatives

Comme les obligations locatives sont assujétiées à des calendriers d'amortissement, le capital est remboursé sur diverses périodes, y compris les renouvellements raisonnablement prévus. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur les obligations locatives s'établissait à environ 5,4 % au 31 mars 2026.

i) Échéances de la dette à long terme

Les exigences prévues relatives aux remboursements sur la dette à long terme calculés en fonction des sommes impayées au 31 mars 2026 sont présentées dans le tableau suivant.

Exercices se clôturant les 31 décembre (en millions)	Dollars canadiens			Dollars américains				Autres monnaies		
	Dette à long terme, excluant les contrats de location	Contrats de location ¹ (note 19)	Total	Dette à long terme, excluant les contrats de location	Contrats de location (note 19)	Montants des swaps de devises devant être échangés (Reçus) ² Payés		Total	Contrats de location (note 19)	Total
2026 (reste de l'exercice)	837 \$	261 \$	1 098 \$	1 996 \$	28 \$	(1 643) \$	1 625 \$	2 006 \$	44 \$	3 148 \$
2027	50	335	385	1 533	33	(1 533)	1 459	1 492	51	1 928
2028	1 952	291	2 243	—	34	—	—	34	42	2 319
2029	1 404	221	1 625	—	38	—	—	38	34	1 697
2030	1 652	174	1 826	—	34	(976)	962	20	23	1 869
2031 à 2035	5 251	398	5 649	1 255	29	(3 485)	3 364	1 163	67	6 879
Par la suite	6 270	538	6 808	5 480	—	(2 661)	2 204	5 023	2	11 833
Sorties de trésorerie futures à l'égard des remboursements de capital de la dette à long terme composée	17 416	2 218	19 634	10 264	196	(10 298)	9 614	9 776	263	29 673
Sorties de trésorerie futures à l'égard de l'intérêt connexe et des frais de crédit similaires ³	11 641	649	12 290	10 147	71	(3 504)	3 556	10 270	84	22 644
Échéances contractuelles non actualisées (note 4b)	29 057 \$	2 867 \$	31 924 \$	20 411 \$	267 \$	(13 802) \$	13 170 \$	20 046 \$	347 \$	52 317 \$

- 1 Le cas échéant, les flux de trésorerie tiennent compte des taux de change au 31 mars 2026. Les échéances et les flux de trésorerie bruts des billets subordonnés de rang inférieur de TELUS Corporation reflètent la date de rajustement initiale du taux fixe.
- 2 Les sorties de trésorerie futures à l'égard de l'intérêt connexe et des frais de crédit similaires pour les billets liés à la durabilité, le papier commercial, les montants prélevés sur nos facilités de crédit, le cas échéant, les autres passifs (non garantis) et les billets subordonnés de rang inférieur ont été calculés en fonction des taux en vigueur au 31 mars 2026.

27 autres passifs à long terme

(en millions)	Note	Au 31 mars 2026	Au 31 décembre 2025
Passifs sur contrat	24	147 \$	132 \$
Autres		2	2
Produits différés		149	134
Passif au titre des prestations de retraite	15	452	453
Passif au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi		95	98
Passifs dérivés	4d)	110	167
Subventions publiques liées aux dépenses d'investissement différées		66	66
Autres		42	34
		914	952
Frais différés d'activation et de connexion de clients	24	1	3
		915 \$	955 \$

28 capitaux propres

a) Capital social attribuable aux actions ordinaires de TELUS Corporation – généralités

Le tableau suivant présente notre capital social autorisé.

	Au 31 mars 2026	Au 31 décembre 2025
Actions privilégiées de premier rang	1 milliard	1 milliard
Actions privilégiées de second rang	1 milliard	1 milliard
Actions ordinaires	4 milliards	4 milliards

Seuls les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de voter lors de nos assemblées générales, chaque détenteur pouvant exercer une voix par action ordinaire détenue, dans la mesure où pas moins de 66⅔ % des actions ordinaires émises et en circulation sont détenues par des Canadiens. En ce qui concerne le paiement de dividendes et la distribution des actifs en cas de liquidation ou de dissolution volontaire ou forcée de notre part ou de toute autre distribution de nos actifs entre nos actionnaires aux fins de la liquidation de nos affaires, l'ordre de priorité est le suivant : actions privilégiées de premier rang, actions privilégiées de second rang et, enfin, actions ordinaires.

Au 31 mars 2026, environ 32 millions d'actions ordinaires étaient réservées aux fins d'émission, à même les actions propres, dans le cadre d'un régime de réinvestissement des dividendes et d'actionariat des employés (se reporter à la note 13b), environ 53 millions d'actions ordinaires étaient réservées aux fins d'émission, à même les actions propres, dans le cadre des régimes d'options sur actions restreintes (se reporter à la note 14b) et environ 12 millions d'actions ordinaires étaient réservées aux fins d'émission, à même les actions propres, dans le cadre des régimes d'options sur actions (se reporter à la note 14d).

b) Filiales détentrices d'importantes participations ne donnant pas le contrôle

TELUS International (Cda) Inc.

Notre filiale TELUS International (Cda) Inc. était constituée en société par actions en vertu de la Business Corporations Act (Colombie-Britannique), ses activités étaient réparties sur le plan géographique et elle comptait des bureaux principaux en Asie, en Amérique centrale, en Europe et en Amérique du Nord.

Le tableau suivant présente les montants de l'état du résultat net et du résultat global attribués aux participations ne donnant pas le contrôle.

Pour le trimestre clos le 31 mars (en millions)	2025
Bénéfice net (perte nette)	(20) \$
Autres éléments du résultat global	9
Bénéfice global	(11) \$

1 Les montants présentés pour les périodes comprises dans l'exercice clos le 31 décembre 2025 reflètent les montants attribués aux participations ne donnant pas le contrôle avant la privatisation, le 31 octobre 2025.

Information financière résumée

Le tableau ci-joint présente l'information financière résumée de notre filiale TELUS International (Cda) Inc.

Pour la période close le 31 mars (en millions)	2025
État du résultat net et du résultat global^{1,2}	
TRIMESTRE	
Produits d'exploitation et autres produits	962 \$
Bénéfice net (perte nette)	(35) \$
Bénéfice global (perte globale)	(12) \$

Tableau des flux de trésorerie^{1,2}

TRIMESTRE	
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	59 \$
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(39) \$
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(76) \$

1 Comme l'exigent les Normes IFRS de comptabilité, cette information financière résumée exclut les éliminations intersociétés.

2 Les montants pour les périodes comprises dans l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont présentés sans tenir compte de la privatisation, le 31 octobre 2025.

Terrion

Notre filiale Terrion a été établie en vertu de la *Loi sur les sociétés en nom collectif* (Ontario) le 24 juillet 2025, et son établissement principal est situé au Canada. Terrion est un exploitant d'infrastructure de tours pour les services mobiles qui permet l'accès de gros et la colocation.

Au cours de la période de 160 jours (aux présentes, l'« exercice ») allant de la date d'établissement de la société en nom collectif au 31 décembre 2025, les activités liées au capital investi de Terrion comprenaient l'émission de titres de capitaux propres de Terrion à un détenteur d'une participation ne donnant pas le contrôle. Après les activités liées au capital investi, TELUS Corporation a conservé un bloc de droits de vote et une participation économique de 50,1 % dans Terrion. TELUS a une option d'achat, pouvant être exercée en totalité, mais non en partie, à l'égard de la participation ne donnant pas le contrôle, soit en septembre 2027 (s'il y a un différend entre les associés), soit après septembre 2057. Le prix de l'option d'achat est généralement le montant le plus élevé entre la juste valeur et un multiple du capital investi.

Le tableau suivant présente les montants des états consolidés du résultat net et du résultat global attribués aux participations ne donnant pas le contrôle.

Pour la période close le 31 mars 2026 (en millions)	Trimestre
Bénéfice net et bénéfice global	8 \$

Au 31 mars 2026, le cumul des participations ne donnant pas le contrôle totalisait 802 millions de dollars (31 décembre 2025 – 799 millions de dollars). Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, les distributions de la société en nom collectif aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle se sont chiffrées à 5 millions de dollars.

Information financière résumée

Le tableau ci-joint présente l'information financière résumée de Terrion.

Aux dates indiquées ou pour les périodes closes à ces dates ¹ (en millions)	31 mars 2026	31 décembre 2025
État de la situation financière²		
Actifs courants	46 \$	33 \$
Actifs non courants	678 \$	658 \$
Passifs courants	38 \$	37 \$
Passifs non courants	323 \$	314 \$
État du résultat net et du résultat global²		
TRIMESTRE		
Produits d'exploitation et autres produits	46 \$	
Bénéfice net ³	16 \$	
Bénéfice global ³	16 \$	
Tableau des flux de trésorerie¹		
TRIMESTRE		
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	33 \$	
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ⁴	(10) \$	
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(16) \$	

- 1 Les montants indiqués pour les périodes comprises dans l'exercice clos le 31 décembre 2025 correspondent à la période de 160 jours allant de la date d'établissement, soit le 24 juillet 2025, au 31 décembre 2025, inclusivement.
- 2 Comme l'exigent les Normes IFRS de comptabilité, cette information financière résumée exclut les éliminations intersociétés.
- 3 Étant donné que Terrion est une société en nom collectif, aucune charge d'impôt sur le résultat à l'égard des associés n'est constituée au moment de déterminer le bénéfice net et le bénéfice global de Terrion.
- 4 Comprend des entrées (excluant les entrées découlant des contrats de location) aux immobilisations corporelles de 9 \$ et la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux investissements connexes de (5) \$.

c) Rachat d'actions ordinaires à des fins d'annulation dans le cadre d'une offre de rachat dans le cours normal des activités

Comme il est précisé à la *note 3*, nous pouvons racheter une partie de nos actions ordinaires à des fins d'annulation dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, afin de maintenir ou d'ajuster notre structure du capital.

Le 15 décembre 2025, nous avons annoncé que nous avons reçu l'approbation de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant à racheter et à annuler, entre le 17 décembre 2025 et le 16 décembre 2026, jusqu'à 28 millions de nos actions ordinaires (pour un montant maximal de 500 millions de dollars) par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto, de la Bourse de New York ou d'autres plateformes de négociation, ou autrement, comme le permettent les lois et règlements sur les valeurs mobilières applicables, y compris les achats de blocs négociés de façon privée. Nous pouvions également mettre en place un programme de rachat d'actions automatique avec un courtier, qui nous permet de racheter nos actions ordinaires aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, à des moments auxquels nous ne serions autrement pas autorisés à négocier nos propres actions ordinaires, y compris pendant les périodes trimestrielles internes d'interdiction de transiger prévues à cet effet. Les rachats seront déterminés par le courtier à sa seule discrétion, selon les paramètres que nous avons établis. Nous comptabilisons un passif et imputons le capital social et les bénéfices non distribués pour les achats qui pourraient avoir lieu au cours de ces périodes d'interdiction, en fonction des paramètres de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à la date de l'état de la situation financière.

L'excédent du prix d'achat sur la valeur moyenne attribuée aux actions ordinaires rachetées à des fins d'annulation est imputé aux bénéfices non distribués. Nous cessons de considérer les actions ordinaires comme étant en circulation à la date de notre rachat des actions ordinaires, même si l'annulation réelle des actions ordinaires par l'agent des transferts et l'agent chargé de la tenue des registres se produit en temps opportun à une date se situant peu de temps après.

29 passifs éventuels

Réclamations et poursuites

Généralités

Diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs et des réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations ont été déposées contre nous et, dans certains cas, contre d'autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications. Aussi, nous avons reçu des avis de réclamation ou sommes au courant de certaines réclamations éventuelles (incluant des réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle) contre nous et, dans certains cas, contre d'autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications.

À l'heure actuelle, nous ne pouvons prévoir l'issue de ces réclamations, réclamations éventuelles et poursuites en raison de divers facteurs, y compris ce qui suit : la nature préliminaire de certaines réclamations; la nature incertaine des théories et réclamations en matière de dommages; un dossier factuel incomplet; la nature incertaine des théories juridiques et des procédures judiciaires et de leur résolution par les tribunaux, tant dans le cadre du procès que de l'appel; la nature imprévisible des parties adverses et de leurs revendications.

Cependant, sous réserve des restrictions précédentes, la direction est d'avis, en vertu des évaluations juridiques et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence significative sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation, y compris sur nos flux de trésorerie, sauf en ce qui concerne les éléments qui suivent.

Recours collectifs autorisés

Les recours collectifs autorisés contre nous comprennent les suivants :

Recours collectif contre les frais d'accès au système

En 2004, un recours collectif a été intenté en Saskatchewan contre un certain nombre de fournisseurs de services sans fil anciens et actuels, dont nous, qui alléguait une rupture de contrat, une fausse représentation, un enrichissement injustifié et une violation des lois en matière de concurrence, de pratiques commerciales et de protection des consommateurs partout au Canada relativement à la perception de frais d'accès au système. En septembre 2007, la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan a autorisé un recours collectif national à participation optionnelle relativement à la réclamation portant sur l'enrichissement injustifié seulement. En février 2008, la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan a rendu une ordonnance modifiant l'ordonnance d'autorisation de manière à exclure du recours la catégorie de demandeurs correspondant à tout client lié par une clause d'arbitrage avec nous. Après une longue période d'inactivité, le demandeur a cherché, en 2024, à faire progresser le recours collectif. Les défendeurs ont présenté une demande de rejet du recours collectif pour défaut de poursuite.

Recours collectif concernant la facturation à la minute

En 2008, un recours collectif a été intenté contre nous en Ontario, alléguant qu'il y a eu une rupture de contrat, une infraction à la *Loi sur la protection du consommateur* de l'Ontario, une infraction à la *Loi sur la concurrence* et un enrichissement injustifié, relativement à notre pratique visant à « arrondir » le temps d'antenne des téléphones mobiles à la minute la plus près et de facturer en fait pour la minute entière. L'autorisation d'un recours collectif national a été demandée. En novembre 2014, seul un recours collectif intenté en Ontario a été autorisé par la Cour supérieure de justice de l'Ontario; ce recours allègue qu'il y a eu une rupture de contrat, une infraction à la *Loi sur la protection du consommateur*, et un enrichissement injustifié; tous les appels relatifs à cette décision d'autoriser le recours collectif ont été épuisés. Parallèlement, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a refusé de suspendre les réclamations de nos clients d'affaires, malgré la clause d'arbitrage figurant dans nos ententes de prestation de services aux clients conclues avec ces clients. Cette décision a fait l'objet d'un appel et, le 31 mai 2017, la Cour d'appel de l'Ontario a rejeté notre appel. La Cour suprême du Canada nous a permis d'en appeler de cette décision, a autorisé notre appel le 4 avril 2019 et a ordonné la

suspension des réclamations des entreprises clientes. Un avis relatif à ce recours collectif autorisé a été envoyé aux participants éventuels en 2022. Une audience de jugement sommaire devrait se dérouler du 1^{er} au 19 février 2027.

Recours collectifs non autorisés

Les recours collectifs non autorisés contre nous comprennent les suivants :

Recours collectifs concernant le service 9-1-1

En 2008, un recours collectif a été intenté en Saskatchewan contre notre société et d'autres entreprises de télécommunications canadiennes, qui allègue, entre autres, que nous n'avons pas fourni au public un avis approprié relativement aux frais liés au service 9-1-1, que nous avons de façon trompeuse fait passer ces frais pour des frais gouvernementaux et que nous avons facturé des frais liés au service 9-1-1 à des clients qui résident dans des zones où le service 9-1-1 n'est pas disponible. Les causes d'action avancées par les demandeurs sont la rupture de contrat, des déclarations inexactes et une publicité mensongère. Les demandeurs demandent l'autorisation d'un recours collectif national. Un recours collectif essentiellement identique a été intenté en Alberta au même moment, mais la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta a déclaré que ce recours collectif avait expiré à notre égard en 2009. Aucune mesure n'a été prise dans le cadre de cette instance depuis 2016.

Recours collectifs concernant Public Mobile

En 2014, des recours collectifs ont été intentés contre nous au Québec et en Ontario, au nom des clients de Public Mobile, qui allèguent que les modifications que nous avons apportées à la technologie, aux services et aux forfaits enfreignent nos obligations prévues par la loi et nos obligations jurisprudentielles. En particulier, le recours intenté au Québec allègue que nos actes constituent une violation de la *Loi sur la protection du consommateur* du Québec, du *Code civil* du Québec et de la *Loi sur la protection du consommateur* de l'Ontario. Le 28 juin 2021, la Cour supérieure du Québec a approuvé l'abandon de cette réclamation contre TELUS. Le recours collectif intenté en Ontario allègue qu'il y a eu négligence, une rupture de la garantie expresse et implicite, une infraction à la *Loi sur la concurrence*, un enrichissement injustifié et une renonciation de délit civil. Aucune mesure n'a été prise dans le cadre de cette instance depuis qu'elle a été déposée et signifiée.

Résumé

Nous croyons que nous disposons d'une bonne défense à l'égard des recours mentionnés ci-dessus. Si le dénouement de ces recours se révélait différent des évaluations et des hypothèses de la direction, cela pourrait donner lieu à un ajustement significatif de notre situation financière et de nos résultats d'exploitation, y compris nos flux de trésorerie. Les évaluations et les hypothèses de la direction supposent que des estimations fiables des risques courus ne peuvent être faites compte tenu de l'incertitude persistante en ce qui a trait à la nature des dommages-intérêts qui peuvent être réclamés par les demandeurs, aux causes d'action qui sont, ou qui pourraient en fin de compte être, intentées et, dans le cas des recours collectifs non autorisés, aux causes d'action qui pourraient en fin de compte être autorisées.

30 transactions entre parties liées**a) Transactions avec les principaux dirigeants**

Nos principaux dirigeants, à savoir les membres de notre conseil d'administration et de notre équipe de direction, sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité liées à la surveillance, à la planification, à la direction et au contrôle de nos activités.

Le tableau suivant présente le total de la charge de rémunération des principaux dirigeants et la composition de celle-ci, incluse dans les états consolidés du résultat net et du résultat global, au poste « Charge au titre des avantages du personnel ».

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2026	2025
Avantages à court terme	4 \$	4 \$
Prestations de retraite ¹ et autres avantages postérieurs à l'emploi	2	2
Rémunération fondée sur des actions ²	12	13
	18 \$	19 \$

- 1 Les membres de notre équipe de direction sont des membres de notre régime de retraite à l'intention des membres de la direction et des professionnels de TELUS Corporation et de certains autres régimes de retraite complémentaires non enregistrés et non contributifs à prestations définies et à cotisations définies.
- 2 Nous comptabilisons une charge pour le sous-ensemble nominal de nos unités d'actions restreintes qui sont assujetties à des conditions de performance liées au marché en utilisant une juste valeur déterminée au moyen du modèle de simulation de Monte Carlo. Les unités d'actions restreintes qui sont assujetties à une option de règlement en capitaux propres sont comptabilisées comme des instruments de capitaux propres. La charge liée aux unités d'actions restreintes dont les droits ne seront en fin de compte pas acquis est contrepassée en diminution de la charge qui a été auparavant enregistrée pour celles-ci.

Comme il est indiqué à la note 14, nous avons consenti à nos principaux dirigeants des attributions de rémunération fondée sur des actions en 2026 et en 2025, comme le présente le tableau ci-après. Étant donné que la plupart de ces attributions sont des attributions comportant des droits d'acquisition en bloc ou graduelle et ont des durées de services requises s'échelonnant sur plusieurs années, la charge connexe est comptabilisée proportionnellement sur un certain nombre d'exercices et, par conséquent, seulement une partie des attributions initiales de 2026 et de 2025 est comprise dans les montants présentés dans le tableau précédent.

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	Nombre d'unités	Valeur nominale ¹	Juste valeur à la date d'attribution ¹
2026			
TELUS Corporation			
Unités d'actions restreintes	80 038	2 \$	2 \$
Options sur actions	1 000 000	1	1
		3 \$	3 \$
2025			
TELUS Corporation			
Unités d'actions restreintes	1 601 848	35 \$	43 \$
TELUS International (Cda) Inc.			
Unités d'actions restreintes	1 229 346	5	5
		40 \$	48 \$

- 1 La valeur nominale des unités d'actions restreintes est calculée en multipliant le cours des actions de participation au moment de l'attribution par le nombre d'unités attribuées. La juste valeur à la date d'attribution est différente de la valeur nominale, car la juste valeur de certaines attributions est déterminée au moyen du modèle de simulation de Monte Carlo (se reporter à la note 14b). La valeur nominale des options sur actions et la juste valeur à la date d'attribution ont été calculées à l'aide d'un modèle d'évaluation des options de Black et Scholes (modèle analytique).

Notre régime de droits différés à la valeur d'actions à l'intention de nos administrateurs prévoit qu'en plus de recevoir son attribution d'actions annuelle pour ce qui est des droits différés à la valeur d'actions, un administrateur peut choisir de recevoir sa provision annuelle d'administrateur et ses jetons de présence aux réunions en droits différés à la valeur d'actions, en actions ordinaires de TELUS Corporation ou en trésorerie. Les droits différés à la valeur d'actions donnent aux administrateurs le droit de recevoir un nombre spécifique d'actions ordinaires de TELUS Corporation. Les droits différés à la valeur d'actions sont réglés lorsqu'un administrateur cesse d'être administrateur pour une raison quelconque. Ces droits sont versés au moment choisi par l'administrateur conformément au régime de droits différés à la valeur d'actions à l'intention des administrateurs. Au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025, aucune attribution de rémunération fondée sur des actions comptabilisée à titre de passif n'était en circulation.

Les contrats de travail conclus avec les membres de l'équipe de direction prévoient généralement des indemnités de départ si un membre de la direction est congédié sans motif valable qui sont les suivantes : généralement 18 mois de salaire de base, les avantages et l'accumulation d'années de service ouvrant droit à pension en remplacement du préavis et 50 % du salaire de base en remplacement d'une prime en trésorerie annuelle. En cas de changement de contrôle, les membres de l'équipe de direction n'auront pas droit à un traitement différent de celui qui est réservé à nos autres employés en ce qui concerne la rémunération fondée sur des actions dont les droits ne sont pas acquis.

b) Transactions avec les régimes de retraite à prestations définies

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, nous avons fourni à nos régimes de retraite à prestations définies des services de gestion et d'administration selon la méthode du recouvrement des coûts, ainsi que des services d'actuariat dans des conditions de concurrence normale; les montants facturés liés à ces services se sont chiffrés à 3 millions de dollars (2025 – 3 millions de dollars), dont le montant net est présenté dans les états consolidés du résultat net et du résultat global au poste « Achat de biens et services ».

31 informations supplémentaires sur les tableaux des flux de trésorerie

a) Tableaux des flux de trésorerie – activités d'exploitation et activités d'investissement

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2026	2025
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation			
<i>Tranche courante</i>			
Débiteurs		39 \$	191 \$
Stocks		24	63
Actifs sur contrat		7	(4)
Coûts engagés pour obtenir ou exécuter des contrats conclus avec des clients	20	85	(17)
Contrats d'entretien payés d'avance et autres		(144)	(106)
Variation latente des instruments dérivés détenus à des fins de transaction		6	(2)
Créditeurs et charges à payer		(46)	(249)
Facturation par anticipation et dépôts de clients	24	(17)	(12)
Provisions	25	37	6
		(9)	(130)
<i>Tranche non courante</i>			
Actifs sur contrat		1	21
Montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement		18	2
Variation latente des instruments dérivés détenus à des fins de transaction		(11)	—
Coûts engagés pour obtenir ou exécuter des contrats conclus avec des clients	20	16	(14)
Contrats d'entretien payés d'avance		(16)	5
Dépôts de sécurité et autres montants remboursables		(4)	—
Provisions	25	(44)	(84)
Passifs sur contrat	24, 27	13	10
Passif au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi		(3)	5
Autres passifs à long terme		8	(5)
		(22)	(60)
		(31) \$	(190) \$

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2026	2025
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre			
Entrées d'immobilisations			
Dépenses d'investissement, montant brut			
Immobilisations corporelles	17	(647) \$	(601) \$
Immobilisations incorporelles amortissables	18	(265)	(201)
		(912)	(802)
Entrées découlant de contrats de location	17	236	215
Entrées découlant de transactions non monétaires et autres		25	—
Dépenses d'investissement ¹	5	(651)	(587)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'investissement connexes			
		(106)	(67)
		(757) \$	(654) \$

1 Comprend des dépenses d'investissement de 9 \$ (2025 – néant) relativement à notre filiale Terrion (se reporter à la note 28b).

b) Variations des passifs découlant des activités de financement

(en millions)	Trimestre clos le 31 mars 2025						Trimestre clos le 31 mars 2026					
	Tableau des flux de trésorerie			Variations sans effet sur la trésorerie			Tableau des flux de trésorerie			Variations sans effet sur la trésorerie		
	Début de la période	Émis ou reçu	Remboursements ou paiements	Fluctuation des devises (note 4e)	Autres	Fin de la période	Début de la période	Émis ou reçu	Remboursements ou paiements	Fluctuation des devises (note 4e)	Autres	Fin de la période
Dividendes à verser aux détenteurs d'actions ordinaires	605 \$	— \$	(605) \$	— \$	610 \$	610 \$	649 \$	— \$	(649) \$	— \$	653 \$	653 \$
Dividendes réinvestis en actions propres	—	—	203	—	(203)	—	—	—	219	—	(219)	—
	605 \$	— \$	(402) \$	— \$	407 \$	610 \$	649 \$	— \$	(430) \$	— \$	434 \$	653 \$
Emprunts à court terme	922 \$	394 \$	(2) \$	11 \$	— \$	1 325 \$	920 \$	10 \$	(21) \$	11 \$	— \$	920 \$
Dérivés réglés sur une base nette utilisés pour gérer le risque de change découlant d'emprunts à court terme libellés en dollars américains – passif (actif)	2	9	(2)	(15)	—	(6)	—	23	(9)	(14)	—	—
	924 \$	403 \$	(4) \$	(4) \$	— \$	1 319 \$	920 \$	33 \$	(30) \$	(3) \$	— \$	920 \$
Dettes à long terme												
Billets de premier rang de TELUS Corporation	22 077 \$	— \$	(800) \$	(4) \$	4 \$	21 277 \$	18 191 \$	— \$	(600) \$	68 \$	5 \$	17 664 \$
Papier commercial de TELUS Corporation	1 404	1 462	(750)	—	—	2 116	952	1 360	(697)	28	—	1 643
Autres passifs (non garantis)	—	—	—	—	—	—	295	—	—	4	—	299
Billets subordonnés de rang inférieur de TELUS Corporation	—	—	—	—	—	—	7 250	—	—	70	2	7 322
Autres passifs (garantis)	588	—	(8)	—	—	580	537	—	(11)	—	(37)	489
Obligations locatives	2 882	—	(193)	12	201	2 902	3 314	—	(845)	1	244	2 714
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains – passif (actif)	(68)	770	(756)	28	(39)	(65)	71	697	(697)	(166)	(17)	(112)
Débitures de TELUS Communications Inc.	200	—	—	—	—	200	—	—	—	—	—	—
Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.	1 703	201	(253)	(2)	—	1 649	—	—	—	—	—	—
	28 786	2 433	(2 760)	34	166	28 659	30 610	2 057	(2 850)	5	197	30 019
Pour éliminer l'incidence du règlement brut des dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains	—	(770)	770	—	—	—	—	(697)	697	—	—	—
	28 786 \$	1 663 \$	(1 990) \$	34 \$	166 \$	28 659 \$	30 610 \$	1 360 \$	(2 153) \$	5 \$	197 \$	30 019 \$
Distributions de la société en nom collectif aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(5) \$	— \$	5 \$	— \$